

L'Algérie condamne le massacre «abject» de ressortissants égyptiens en Libye par l'organisation terroriste Daech

P. 28

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mardi 17 Février 2015 - 27 Rabie El Thani 1436 - N° 873 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ www.dknews-dz.com

DIALOGUE INTER MALIEN INCLUSIF

Début hier à Alger du 5^e round

P. 28

Le Qatar soutient les efforts de l'Algérie pour le règlement de la crise en Libye et au Mali

P. 28

ALGÉRIE - GRANDE BRETAGNE

Le secrétaire d'Etat britannique des AE et du Commonwealth demain à Alger

P. 28

GAID SALAH À L'AMIA

L'ANP, un rempart contre le terrorisme, un creuset du développement

Boualem Branki

L'Armée nationale populaire reste un rempart infranchissable pour tous ceux qui veulent attenter à la sécurité de l'Algérie, et un puissant levier de développement national. La digne héritière de l'ALN est, également, un creuset important de la formation des élites nationales, qu'elles soient civiles ou militaires.

C'est en quelque sorte le grand message lancé hier depuis l'Académie interarmes de Cherchell par le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire. C'est ce qu'il a expliqué, au cours d'une visite de travail et d'inspection dans cette école considérée comme étant la «crème» des grandes écoles de formation des élites de l'ANP.

P. 3



DR AHMED MIZAB, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION ALGÉRO-AFRICAINE POUR LA PAIX ET LA RÉCONCILIATION, ET LE DR SAÏD AYACHI, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION D'AMITIÉ ET DE FRATERNITÉ ALGÉRO-SAHRAOUIE, INVITÉS HIER AU FORUM DE DK NEWS

Le peuple sahraoui sera indépendant



SANTÉ
Télévision connectée

Bonbons durs
La cause principale d'étouffement chez les enfants

Pages 12-13

HIGH-TECH
Un cheval de Troie dans le salon ?

SPORTS

MARKETING SPORTIF
Berraf :
«Le sport est un produit incontournable pour les entreprises économiques»

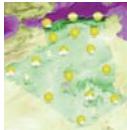
P. 24

DGSN

129
véhicules recherchés par Interpol récupérés

P. 12

Météo



Régions Nord : 12° à Alger

Temps nuageux avec localement des averses de pluies parfois orageuses en cours de journée. Les vents seront modérés. La mer sera agitée.

	Max	Min
Alger	12°	10°
Oran	13°	09°
Annaba	14°	12°
Béjaïa	13°	11°
Tamanrasset	19°	05°

Horaires des prières

Mardi 27 Rabih El-Thani 1436

Fajr	06:12
Dohr	13:03
Asr	16:02
Maghreb	18:29
Isha	19:48

TRANSPORTS



Ghoul à Bordj Bou-Arréridj

Le ministre des Transports, le Dr Amar Ghoul, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj.

INDUSTRIE

Bouchouareb à Sidi Bel-Abbès

Le ministre de l'Industrie et des Mines, M. Abdessalem Bouchouareb, effectuera aujourd'hui une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès.



DEMAIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS Conférence du Pr Smail Mesbah sur la grippe saisonnière

Le Forum de DK News accueillera demain mercredi 18 février à 10h30, le professeur Smail Mesbah, Directeur général de la Prévention au ministère de la Santé, pour une conférence-débat ayant pour thème : «Grippe saisonnière : le plan national de préparation, d'alerte et de riposte aux menaces sanitaires à potentiels épidémiques». La rencontre aura lieu au centre



de presse de notre publication, 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.

DEMAIN À L'APN Célébration de la Journée nationale du chahid

En collaboration avec l'Organisation nationale des enfants de chouhada, l'Assemblée populaire nationale organise demain mercredi 18 février à partir de 8h30 au siège de l'APN, une conférence historique à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du chahid.

DEMAIN DE 14H30 À 17H

Réunion Benghebrit-syndicats de l'Education



La ministre de l'Education nationale, Mme Nouria Benghebrit, présidera demain mercredi 18 février à partir de 14h30, une réunion avec les responsables des syndicats de l'éducation.

SPORTS

Inauguration de la nouvelle piscine du 1^{er} Mai



Le ministre des Sports, M. M'hamed Tahmi, présidera ce matin à 10h, la cérémonie d'inauguration de la nouvelle piscine à l'unité du 1^{er}-Mai, Alger.



DEMAIN AU PALAIS DES RAÏS Exposition des arts martiaux japonais



Sous le patronage de la ministre de la Culture, Mme Nadia Labidi, l'ambassade du Japon en Algérie organise une exposition des arts martiaux japonais «The spirit of budō» demain mercredi 18 février à partir de 15h30 au Centre des arts et de la culture du Palais des Raïs, Bastion 23.

CE MATIN AU CRASC

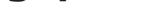
Table ronde «De l'âge à l'âgisme : quelles perspectives pour les personnes âgées ?»

Le Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc), organise ce matin à partir de 9h30 en son siège à Oran, une Table ronde sur le thème «De l'âge à l'âgisme : quelles perspectives pour les personnes âgées ?».

COMMÉMORATION DE LA JOURNÉE NATIONALE DU CHAHID Conférence historique ce matin à l'ESP de Châteauneuf



Le Directeur général de la Sécurité nationale, le général-major Abdellah Hamel, présidera ce matin à partir de 8h30 à l'Ecole supérieure de police Ali-Tounsi de Châteauneuf, Alger, les festivités commémorant la Journée nationale du chahid. Dans ce cadre, le Forum de la Sécurité nationale qui fête à cette occasion son deuxième anniversaire, abriera une conférence-historique animée par le Dr Lahcen Zeghdifi. La rencontre se déroulera en présence de personnalités, de cadres de la Sécurité nationale et des représentants des médias.



Mobilis partenaire des 6^e Journées du marketing sportif

Sous le patronage du ministère des Sports, Mobilis accompagne la 6^e édition des « Journées du marketing sportif », Organisé par RH International Communication, qui se déroule depuis hier, à l'hôtel El Aurrassi, Alger, sous la thématique : « Mieux comprendre la mécanique sportive ». Durant deux jours, un débat de haut niveau, animé par des experts nationaux et internationaux, permettra aux participants d'échanger des points de vue et d'évoquer les nouveautés et actualités qui régissent le domaine du marketing sportif. A cette occasion, Mobilis intervient par une communication qui s'articule sur sa propre expérience avec son ambassadeur de la marque, le champion olympique Taoufik Makhloufi et la manière avec laquelle l'image de marque de l'athlète a été associée à l'image de l'entreprise. Par le biais de ce sponsoring, Mobilis, entreprise citoyenne, confirme son intérêt et engagement infaillible dans toutes les actions qui tendent à faire évoluer le sport notamment le marketing sportif, pour valoriser au mieux nos athlètes et sportifs.

GAÏD SALAH À L'AMIA : L'ANP, un rempart contre le terrorisme, un creuset du développement national

Boualem Branki

L'Armée nationale populaire reste un rempart infranchissable pour tous ceux qui veulent attenter à la sécurité de l'Algérie, et un puissant levier de développement national. La digne héritière de l'ALN est, également, un creuset important de la formation des élites nationales, qu'elles soient civiles ou militaires. C'est en quelque sorte le grand message lancé hier depuis l'académie interarmées de Cherchell par le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP). C'est ce qu'il a expliqué, au cours d'une visite de travail et d'inspection dans cette école considérée comme étant la "crème" des grandes écoles de formation des élites de l'ANP. Sur place, le vice-ministre de la Défense va ainsi défendre la formation et la prise en charge des élites de l'ANP, appelées aussi bien à défendre la partie, lutter contre le terrorisme et, en même temps, consolider le socle des avancées technologiques et humaines dans le développement économique et technologique national. Pour le chef d'état-major de l'ANP, il faut donc "poursuivre l'investissement dans l'appareil de formation au sein de l'ANP, en tant qu'outil incontournable dans le processus de développement de la ressource humaine". Mieux, il estime qu'il faut "poursuivre les efforts visant l'investissement rentable dans l'appareil de formation au sein de l'Armée nationale populaire, en tant qu'outil incontournable dans le processus de développement de la ressource humaine, à travers lequel nous espérons que les générations futures seront convaincues de leurs capacités à construire un avenir meilleur, grâce à leur besoin de réussite professionnelle basée sur l'honnêteté et honorable concurrence, dans une atmosphère d'esprit de groupe, de discipline, d'engagement et de respect total des lois et règlements militaires". En rendant hommage à l'action du Président Bouteflika et son programme de développement national, y compris celui des forces de l'ANP et sa capacité à développer ses propres

ressources humaines, Gaïd Salah n'a pas omis de relever le rôle "important" de l'Académie militaire de Cherchell dans le domaine de la formation des cadres et des stagiaires, en tant que "source abondante d'enseignement, de formation, d'orientation et de sensibilisation, dans laquelle puisent ses disciples, et pivot sur lequel s'articule la formation dans l'ANP, devenant ainsi un symbole phare de l'union des actions, des objectifs et des visions, de l'harmonie des efforts et de leur complémentarité au sein de l'ANP". L'ANP, qui a réussi à sécuriser les frontières du pays, à ramener paix et sécurité, est actuellement engagée dans un autre combat, celui de mettre en place une armée de professionnels, orientée autant vers le développement de l'institution que celui du pays, de sa sécurité et de sa prospérité. Une mission noble que celle qu'est en train de réaliser l'ANP, en particulier en donnant l'image combien salvatrice d'une armée de professionnels, résolument orientée vers les grands chantiers d'une Algérie moderne, prospère.

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaid Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a mis l'accent hier à l'Académie militaire de Cherchell, sur la nécessité de poursuivre les efforts visant l'investissement dans l'appareil de formation au sein de l'ANP, en tant qu'outil «incontournable» dans le processus de développement de la ressource humaine.

La visite de travail et d'inspection effectuée par le général de corps d'Armée, Ahmed Gaid Salah, à l'académie militaire de Cherchell, s'inscrit dans le cadre de l'évaluation du cursus de l'enseignement et de la formation», a précisé un communiqué du ministère de la Défense nationale. Cette visite a été entamée par un exposé présenté par le Commandant de l'académie, le général major Sidane Ali, portant sur le déroulement et le développement de la formation et de l'enseignement.

Le général de corps d'Armée a tenu, par la même occasion, une rencontre avec des cadres, des stagiaires et des élèves de l'académie, où il a mis en exergue «les efforts consentis pour le développement et la promotion de l'enseignement et de la formation au sein de l'Armée nationale populaire», a ajouté la même source.

«Je voudrais, en cette honorable occasion, mettre l'accent sur notre immuable volonté qui ne cesse de nous pousser avec force et détermination, sous le commandement de son excellence le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, à poursuivre les efforts visant l'investissement rentable dans l'appareil de formation au sein de l'Armée nationale populaire, en tant qu'outil incontournable dans le processus de développement de la ressource humaine, à travers lequel nous espérons que



Une mission noble

• Poursuivre les efforts visant à l'investissement rentable dans l'appareil de formation

les générations futures seront convaincues de leurs capacités à construire un avenir meilleur, grâce à leur besoin de réussite professionnelle basée sur l'honnêteté et honorable concurrence, dans une atmosphère d'esprit de groupe, de discipline, d'engagement et de respect total des lois et règlements militaires», a indiqué le général de corps d'Armée, Ahmed Gaid Salah.

Il a souligné, à cette occasion, le rôle «important de l'académie militaire de Cherchell dans le domaine de la formation des cadres et des stagiaires, en tant que «source abondante d'enseignement, de formation, d'orientation et de sensibilisation, dans laquelle puisent ses disciples, et pivot sur lequel s'articule la formation dans l'ANP, devenant ainsi un symbole phare de l'union des actions, des objectifs et des visions, de l'harmonie des efforts et de leur complémentarité au sein de l'ANP».

Le général de corps d'Armée a mis également l'accent sur «les liens solides unissant la génération de la révolution et de la lutte armée et la génération de l'indépendance et de la construction, concrétisant la continuité du serment de l'Armée de libération nationale (ALN) par sa digne héritière, l'Armée nationale populaire».

«Je ne peux conclure sans confirmer que le grand hommage et la meilleure œuvre que les jeunes générations de l'indépendance puissent rendre à la génération de la

révolution et de la lutte armée, n'est autre que de puiser dans les sources de la loyauté inconditionnelle de cette génération envers cette patrie», a-t-il soutenu.

«Cette loyauté ne prendra sens qu'à travers l'éification d'un pont dont les fondations sont faites d'amour, de respect, de gratitude et de reconnaissance envers la génération de la Révolution et de la lutte armée», a-t-il souligné.

Il s'agit de la génération future qui «devrait tirer profit des expériences, de la clairvoyance et de la persévérance de ses aînés pour suivre leurs traces et marcher sur leurs pas, puisque c'est à elle que reviendra, sans aucun doute, la responsabilité de poursuivre avec honnêteté et abnégation le parcours du service de la patrie et de la préservation des intérêts suprêmes de la nation», a-t-il ajouté. Et c'est sur ces principes, a précisé le chef d'état-major de l'ANP, que «se joignent et s'unissent les efforts des générations futures, et c'est de la sorte que se concrétise pour nous, en tant que militaires, la continuité du serment de l'Armée de libération nationale par sa digne héritière l'Armée nationale populaire».

L'occasion a été également donnée aux cadres et aux élèves qui «ont exprimé leur grande fierté de faire partie des rangs de l'ANP et de leur engagement à défendre la Nation et préserver sa souveraineté, sa sécurité et sa stabilité».

2 929 mines datant de l'ère coloniale détruites en janvier 2015

Un total de 2.929 mines datant de l'ère coloniale a été découvert et détruit durant le mois de janvier 2015 dans le cadre des opérations de déminage menées par les unités de l'Armée nationale populaire (ANP) tout au long des frontières Est et Ouest du pays, a-t-on appris lundi de source officielle.

Au niveau de la 2e Région militaire, 164 mines antipersonnel, 354 mines anti-groupes et 2 mines éclairantes ont été découvertes et détruites, alors qu'au niveau de

la 3e Région militaire, 3 mines antipersonnel ont été découvertes et détruites, a-t-on précisé. Au niveau de la 5e Région militaire, 2.307 mines antipersonnel, 67 mines anti-groupes et 32 mines éclairantes, ont été découvertes et

détruites. Ce qui porte le total général des mines découvertes et détruites à la date du 31 janvier 2015, à 761.536 mines, soit 641.910 mines antipersonnel, 114.946 mines anti-groupes et 4.680 mines éclairantes, a-t-on ajouté.

SÉCURISATION DES FRONTIÈRES LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LE CRIME ORGANISÉ Deux contrebandiers arrêtés et une quantité de munitions saisie à Béchar

Deux contrebandiers ont été arrêtés dans la zone de Djbel El Mazarif (Béchar) par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), qui ont également saisi un fusil à pompe, une quantité de munitions et une paire de jumelle, indique lundi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières, la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement de

l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Béchar (3^e Région militaire) a appréhendé, le 15 février 2015, dans la zone de Djbel El Mazarif, et en coordination avec les éléments de la Sécurité nationale, deux contrebandiers et a saisi un véhicule tout-terrain, un fusil à pompe, une quantité de munitions, une paire de jumelle, un téléphone satellite et quatre téléphones portables», précise la même source. «Un autre détachement, en coor-

dination avec les éléments de la Gendarmerie nationale, a saisi, près du Mont Antar à Béchar, 199 kilogrammes de kif traité». Par ailleurs, «un détachement relevant du secteur opérationnel d'Illizi (4^e région militaire) a arrêté, le même jour lors d'un barrage dressé près de la localité de Hadeb Larach, vingt-et-un (21) immigrants clandestins, dont 17 Maliens et 4 Nigériens», ajoute la même source.

APS



FORMATION PROFESSIONNELLE : BEDOUI LE CŒUR À L'OUVRAGE
87% des diplômés du secteur intégrés dans le monde du travail

Le ministre de la Formation et de l'enseignement professionnels, Noureddine Bedoui a indiqué dimanche à Boumerdès que près de 87% des diplômés du secteur ont intégré le monde du travail citant les dernières données de l'Office national des statistiques (ONS).

Dans une déclaration à l'APS en marge d'une visite d'inspection dans cette wilaya, M. Bedoui a estimé que les résultats réalisés jusqu'à présent en matière d'emploi sont «positifs» soulignant que le secteur «doit continuer sur la même voie» pour atteindre les résultats escomptés.

Le ministre a insisté, à cette occasion, sur la nécessité de réduire les spécialités dans les domaines de gestion et d'administration et d'orienter les jeunes «progressivement» vers les spécialités «adaptées» aux besoins du marché du travail. Il a également appelé à l'ancre de la culture entrepreneuriale notamment chez les jeunes pour une meilleure contribution au développement national. Le secteur vise, a-t-il dit, à «rapprocher les jeunes des entreprises économiques» pour leur permettre l'accès au marché du travail et la création des entreprises dans plusieurs domaines. Le ministre a estimé que la formation par apprentissage reste la meilleure méthode pour rapprocher les stagiaires des entreprises économiques.

Le ministre avait entamé sa visite par la commune de Khemis El Khechna où il a inspecté le CFP «Djebar Lounes».

Il s'est également rendu au CFP «Si Tahar Chamaï» de Naciria et au Centre d'apprentissage spécialisé des Issers, avant de procéder, à la maison de la culture de Boumerdès, à l'ouverture du 4^e Salon de la wilaya dédié à la formation et à l'orientation, en perspective de nouvelle rentrée de février 2015. Le ministre a en outre inauguré le nouveau siège de la direction locale de son secteur et inspecté un chantier de réalisation d'un nouveau CFP spécialisé dans l'hôtellerie, le tourisme et l'artisanat.



Toutes les régions du pays seront raccordées au réseau de fibre optique fin 2015, a annoncé, dimanche à Tissemsilt, la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Zohra Derdouri. La quasi-totalité des communes du pays sont raccordées au réseau de fibre optique et celles restantes le seront au courant de cette année, a indiqué la ministre lors d'un point de presse en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya.

D'autre part, Mme Derdouri a signalé que toutes les régions du pays ont été dotées de nouveaux centres technologiques du téléphone multiservices y compris les petites agglomérations, ce qui permet d'assurer des prestations de qualité.

Le ministre des Moudjahidine annonce la tenue d'une conférence internationale sur la criminalisation du colonialisme

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a annoncé hier à Alger, l'organisation en mai 2015 d'une Conférence internationale sur la criminalisation du colonialisme et les souffrances du peuple algérien subies lors de la période coloniale.

La conférence internationale qui coïncidera avec le 70^e anniversaire des massacres du 8 Mai 1945 «sera une occasion pour démontrer au monde entier les atrocités commises par le colonialisme français en Algérie», a indiqué M. Zitouni au Forum de la Chaîne 1 de la Radio algérienne.

Il a souligné à ce propos, l'«installation d'une commission chargée des préparatifs de cette rencontre en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique et du Centre d'études et de recherche sur le mouvement national et la révolution du 1^{er} Novembre».

«Les archives authentiques de l'ère coloniale se trouvent en Algérie et, par conséquent,



la France ne peut nier toutes les atrocités faites aux Algériens pendant la période coloniale tout comme elle ne peut nier la mort de 40.000 Algériens suite aux 17 expériences nucléaires menées dans le Sahara et la destruction de 8.000 villages du fait des plans Challe et Morice», a-t-il poursuivi.

Il a précisé que les archives sur la révolution remises à la France et «considérées comme un bien et un droit de l'Algérie, ne dépassent pas les 2%, affirmant que la France n'était pas «prête» à restituer les archives.

Concernant les doutes soulevés par des personnalités politiques au sujet du par-

cours révolutionnaire de certains symboles de la révolution, le ministre des Moudjahidine a qualifié cette attitude d'«atteinte à la révolution», estimant qu'il était «immoral d'accuser ces symboles de trahison».

Il a rappelé en outre, que l'écriture de l'histoire relevait de «la mission des historiens et écrivains intégrés».

Ces symboles nationaux, a-t-il dit, «ont consenti de grands sacrifices qui méritent de la reconnaissance et, il est donc impensable de mettre en doute le parcours de Messali el-Hadj, Ahmed Benbella ou Ali Kafi».

D'autre part, M. Zitouni a indiqué que le dossier de la reconnaissance des moudjahidine a été définitivement clos depuis 2002, estimant «pertinent sa réouverture dépassée par les événements». S'exprimant sur le projet de création d'une chaîne de télévision consacrée à l'histoire de la révolution, il a tenu à faire remarquer que celui-ci nécessitait des capacités financières et requérirait, selon lui, «la contribution du secteur privé pour assurer sa viabilité». Le ministère des Moudjahidine est disposé à fournir les enregistrements et les documents, a-t-il enfin dit.

TRAITEMENTS ANTI-CANCER

Boudiaf : «Le Centre Pierre et Marie Curie d'Alger sera réhabilité et requalifié»



Une enveloppe de 320 millions de dinars a été allouée pour la rénovation et la requalification du Centre de traitement des cancers Pierre et Marie-Curie d'Alger (CPMC), a annoncé hier M. Abdelmalek Boudiaf, ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière lors d'une visite de travail.

M. Boudiaf, qui s'est enquis auprès du personnel soignant et administratif des conditions de prise en charge des cancéreux et des patients, a indiqué que 150 millions de dinars ont dégagés pour réhabiliter les services du centre, alors que 120 millions et 50 millions de dinars ont été dégagés pour respectivement réhabiliter les anciens blocs opératoires et en réaliser deux nouveaux dédiés à la greffe hépatique.

D'un autre côté, le CPMC a bénéficié de 500 millions de dinars pour l'acquisition d'équipements neufs ainsi que 150 millions de dinars pour l'achat d'un accélérateur

leur, qui sera livré en septembre 2015.

Par ailleurs, le ministre a indiqué que d'ici la fin de l'année 2015, le CPMC, implanté au sein du CHU Mustapha Pacha, disposer de 4 machines, trois accélérateurs et un au cobalt.

M. Boudiaf a ajouté que le CPMC a bénéficié d'un équipement de chirurgie du sein pour 140 millions de DA afin d'éviter l'ablation de cet organe pour les jeunes filles. En matière d'effectifs, l'établissement recevra en juin prochain 10 agents manipulateurs, actuellement en formation, indique un document de l'établissement selon lequel les malades qui doivent faire des séances de chimiothérapie sont exemptés de la nécessité de prendre des rendez-vous.

Quant à la radiothérapie, le rendez-vous a été ramené de un à deux mois pour l'ensemble des organes contre 5 et 12 mois auparavant.

Selon le ministre, il reste le problème pour les rendez-vous de radiothérapie pour le sein, soulignant que cette situation peut être réglée "en procédant à la répartition et à l'orientation de ces malades sur les autres centres en fonction de leur domicile".

Le ministre de la Santé, qui a d'autre part visité l'établissement hospitalier spécialisé dédié aux grands brûlés, implanté avenue Pasteur à Alger, a annoncé que cette structure sanitaire va bénéficier d'une enveloppe de 2,4 millions de DA pour la réhabi-

litation de son laboratoire, en attendant la construction, a-t-il dit, "d'un nouveau centre à Alger".

La dernière étape de la visite a conduit le ministre à l'hôpital Djilali-Belkhenchir (ex-Birtraria) et à la clinique Arezki-Kehal à El Biar où il a reçu des explications sur le nouveau concept de l'hospitalisation à domicile.

"Il faut un ancrage juridique sur cette activité pour qu'elle ne nous échappe pas", a estimé M. Boudiaf, qui a encouragé la formation des médecins et des paramédicaux.

"On est aussi en train d'étudier le dossier de la médecine dans le Sud", a ajouté le ministre, selon lequel une rencontre nationale sur la cardiologie est actuellement en cours de préparation, pour notamment "arrêter une politique" nationale dans ce domaine.

Le ministre de la Santé est revenu par ailleurs sur l'impérieuse nécessité de l'amélioration de la qualité des soins, y compris aux urgences où 510 nouveaux lits ont été mis en place pour la réanimation.

En outre, des centres d'oncologie seront ouverts cette année dans de nombreuses villes comme Laghouat et Tizi Ouzou alors que des études sont en cours pour Béjaïa et d'autres villes, selon le ministre. Lors d'un point de presse, M. Boudiaf est revenu sur la pathologie de la grippe saisonnière, rappelant que "ce n'est pas une grippe porcine".

TÉLÉCOMS : MME ZOHRA DERDOURI CONFIRME :

Toutes les régions du pays seront raccordées au réseau de fibre optique fin 2015

L'entreprise Algérie Télécom, a-t-elle affirmé dans ce contexte, a mis en place un nouveau système pour la prise en charge rapide et urgente de tout problème de panne ou coupure de téléphone et d'Internet, avec l'installation de centre régionaux permettant d'assurer la pérennité du service Internet en cas de coupure dans le réseau de fibre optique. La ministre a annoncé, en outre, un programme de réalisation de nouveaux bureaux de poste au niveau national.

Elle a relevé que le nombre de bureaux postaux dans la wilaya de Tissemsilt reste insuffisant, avant de souligner que son ministère œuvrera à ouvrir des bureaux postaux de proximité qui prennent en considération la densité démographique des quartiers de la région.

S'agissant du projet de réalisation d'une recette principale de la poste au chef-lieu de wilaya, qui a accusé un grand retard, Mme Der-

douri a affirmé que tous les moyens sont disponibles pour sa concrétisation et les travaux ne devront pas dépasser les deux ans.

La ministre a mis l'accent sur la nécessité de fournir un grand effort en matière de raccordement des écoles primaires de la wilaya au téléphone fixe et à l'Internet, signalant l'achèvement prochain du raccordement des CEM et des lycées.

La wilaya de Tissemsilt a bénéficié de quatre nouvelles stations du nouveau service Internet de haut débit de 4G, sachant qu'elle dispose actuellement de deux stations.

Mme Derdouri a souligné que la majorité des communes de la wilaya sont actuellement reliées au réseau de fibre optique et il ne reste que trois communes qui le seront au courant du premier semestre 2015.

Elle a annoncé un programme de concrétisation de 56 centres MSAN au niveau de la wilaya au cours de cette année, qui s'ajou-

teront aux neuf centres en service actuellement. La ministre a annoncé aussi le lancement du service de la 3G des opérateurs de téléphonie mobile Mobilis et Djezzy en décembre 2015.

Elle a exprimé sa satisfaction quant à la qualité des services offerts par l'unité de wilaya d'Algérie Télécom, surtout pour ce qui concerne la maîtrise des pannes du téléphone et de l'Internet. Mme Derdouri a visité des agences commerciales de Mobilis, d'Algérie Télécom, un bureau de poste à Bordj Bouaïda, un centre d'amplification téléphonique, et un poste de contrôle des stations de téléphonie mobile.

Elle a inspecté en outre le terrain d'asiette du projet de la recette principale de la poste, écouté un exposé sur le secteur dans la wilaya et mis en service un bureau de poste à Youssoufia.

Le FCE préconise une réflexion pour améliorer l'encadrement de la jeunesse

Le président du forum des chefs d'entreprises (FCE), Ali Haddad, a appelé hier à l'engagement d'une réflexion pour améliorer l'encadrement de la jeunesse et son insertion dans l'économie nationale.

«La jeunesse de notre pays constitue une force considérable que nous devons savoir diriger et canaliser au service du développement de notre pays pour l'émergence d'une économie dynamique, ouverte, moderne et compétitive», a indiqué M. Haddad lors d'une rencontre avec le ministre de la Jeunesse, Abdulkader Khomri.

M. Haddad, qui poursuit ses rencontres avec les membres du gouvernement, a souligné la nécessité de mettre en œuvre une politique globale prenant en charge les problèmes des jeunes.

«Le FCE est pleinement disposé à apporter sa contribution à cette politique.

Cette disponibilité est d'ores et déjà contenue dans l'engagement du forum relatif à la création d'incubateurs», a-t-il affirmé.

L'organisation patronale a plaidé aussi pour un «plan stratégique global de soutien pour les jeunes», en recommandant notamment de placer sous la tutelle du ministère de la Jeunesse l'ensemble des dispositifs d'aide aux jeunes pour en assurer la cohérence et en obtenir plus d'efficacité. M. Had-



dad a souligné, par ailleurs, que le FCE défend, dans sa démarche, la promotion des capacités nationales publiques et privées. «Le FCE ne revendique pas la privatisation des entreprises publiques mais l'ouverture à l'initiative privée de tous les secteurs d'activité économique», a-t-il dit en réponse aux déclarations de certains partis politiques reprochant à cette organisation patronale d'encourager la privatisation. Outre l'instalation d'une commission mixte FCE-ministère de la Jeunesse et le soutien de ce dernier à la campagne «consommer national», le FCE s'est engagé, lors de cette rencontre, à créer un incubateur économique afin d'aider les jeunes à créer leur propre entreprise. «Cet outil permettra l'exploitation d'une syner-

gie entre l'entreprise, l'université et l'incubateur économique qui sera aussi le moyen de rapprochement de la diaspora algérienne à travers le monde», explique M. Haddad.

«Pour amorcer cette initiative, je m'engage à prendre en charge avec l'aide des membres du FCE, dans le cadre du développement de l'entrepreneuriat local, la formation de 50 à 100 jeunes porteurs de projets. Ils seront aussi coachés par des chefs d'entreprises pour obtenir les avantages de l'Etat et les financements nécessaires», a-t-il dit.

De son côté, M. Khomri a souligné la nécessité d'impliquer l'entreprise publique et privée dans l'accompagnement des jeunes et leur insertion dans le monde de l'entrepreneuriat.

La participation à la future entreprise de diffusion de la presse pourra être ouverte à d'autres journaux

La participation de cinq (5) entreprises de la presse publique à la future entreprise de diffusion, pourra être étendue à tous les autres journaux, a indiqué hier à Khencela, le ministre de la Communication, Hamid Grine.

Cette entreprise aura pour mission de couvrir l'ensemble des régions du pays afin de permettre aux citoyens, où qu'ils soient, d'avoir accès aux médias de la presse écrite, et d'éviter certains dépassements en matière de prix des journaux dans les zones éloignées du pays, a rappelé le ministre au cours d'une visite de travail à Khencela. M. Grine a par ailleurs affirmé, au cours d'un point de presse organisé dans l'après-midi au siège de la wilaya, que 2.000 cartes de journaliste professionnel ont été, à ce jour, remises à leurs titulaires, tandis que 1.200 dossiers ont déjà été étudiés.

Ce rythme permet d'envisager la délivrance de 2.700 cartes d'ici à fin juin prochain, a-t-il indiqué, ajoutant que le processus d'élection du conseil de déontologie de la presse écrite pourrait débuter lorsque 2.500 cartes auront



été remises à leurs bénéficiaires. A une question relative à la remise de la carte de journaliste aux correspondants locaux, le ministre a affirmé, «s'agissant de journalistes activant depuis des années pour un média donné et n'ayant pas une autre profession par ailleurs», qu'une réflexion allait être engagée en vue du règlement de cette question.

M. Grine a de nouveau évoqué le

professionnalisme et la crédibilité des journalistes qui doivent toujours, a-t-il insisté, respecter les règles de l'éthique et puiser leurs informations de sources fiables et vérifiées.

Le ministre s'était auparavant enquis, de loin (la route menant jusqu'aux sommets du massif du Chelia étant impraticable en raison de la neige), du site prévu pour l'implantation d'un relais émetteur sur le mont Chelia, dans la commune de Bouhmama. Au siège de la radio nationale de Khencela, M. Grine a mis en service le réseau d'échange multimédia par satellite «MENOS».

S'agissant des zones d'ombre affectant encore la réception des programmes radio dans cette wilaya, le ministre a souligné que ce problème allait être résolu d'ici 2016, à la faveur de la mise en place d'équipements nouveaux. M. Hamid Grine, qui a également évoqué la question de la formation, a annoncé qu'une session de formation au profit des chargés de la communication dans les wilayas et les ministères serait «bientôt» organisée.

MICRO-ENTREPRISES

Vers une convention ANEJ-ANGEM pour faciliter l'accès des jeunes aux micro-crédits

L'Association nationale des échanges entre jeunes (Anej) et l'Agence nationale de la gestion des micro-crédits (ANGEM) signeront prochainement une convention pour faciliter l'accès des jeunes aux micro-crédits, a indiqué hier à Alger le président de l'Anej, Ali Sahel.

«Notre demande de convention a été reçue favorablement par le directeur général de l'ANGEM, ce qu'on devrait prochainement formaliser afin de faciliter l'accès de nos accompagnateurs et les jeunes porteurs de projets aux antennes de cette Agence à travers les wilayas», a indiqué M. Sahel à l'APS en marge d'une rencontre nationale des jeunes entrepreneurs accompagnés par l'Anej. Il a émis le souhait que cette action soit

généralisée avec tous les organismes d'aide à la création de micro-entreprises, notamment l'ANSEJ et la CNAC. A noter qu'à travers ses accompagnateurs, l'Anej intervient auprès des jeunes porteurs de projets de micro-entreprises pour les accompagner techniquement et sur le plan administratif afin de réussir le lancement de leur entreprise. Présent à la rencontre, le directeur général de l'ANGEM, Mohamed El Hadi Aouaidja, a expliqué que l'agence vise à «appuyer sur le mouvement associatif et faire un travail de proximité auprès des jeunes demandeurs ou bénéficiaires du micro-crédit». Il a souligné que la convention prévue entre l'Anej et l'Angem permettrait à celle-ci de développer son réseau

d'accompagnateurs formés qui travaillent directement avec les jeunes bénéficiaires pour leur simplifier les procédures et leur faire éviter les longs déplacements notamment dans l'intérieur et du Sud du pays.

Par ailleurs, la rencontre a été une occasion pour présenter le bilan de la deuxième année du projet «Bab El Amel», initié par l'Anej et qui a permis un accompagnement personnalisé pour plus de 310 jeunes dont 121 femmes.

En 2014, l'Anej avait publié un guide d'appui et d'accompagnement à la création des micro-entreprises destiné essentiellement aux jeunes et élaboré en partenariat avec le Fonds britannique de partenariat arabe.



Les Douanes, un élément clé de la sécurité nucléaire aux frontières

Des participants à une conférence régionale de sensibilisation sur le contrôle de la radioactivité au niveau des frontières, organisée hier à Oran, ont qualifié les Douanes «d'élément clé de la sécurité nucléaire aux frontières».

Ils ont rappelé, dans ce sens, que les pouvoirs publics en Algérie se sont attelés, depuis 1978, à la généralisation de la protection de l'environnement et de la population contre les effets néfastes de la radioactivité en se dotant de plusieurs instruments, juridiques et pratiques fixant les dispositions de sécurité nucléaire.

Le souci de la sécurité nucléaire du pays tant à l'intérieur du pays qu'aux frontières a conduit l'Etat algérien à mettre en place une batterie de lois garantissant cette sécurité. Cette réglementation est en constante évolution aboutissant, l'an dernier, à la promulgation du décret présidentiel 14-195 du 6 juillet 2014, fixant les dispositions de sécurité nucléaire applicables à la protection de l'environnement et de la population algérienne contre les risques potentiels de la radioactivité, a-t-on ajouté.

«L'Algérie étant un pays consommateur de produits radioactifs, cette réglementation met en place les garde-fous à même d'assurer la sécurité nucléaire du pays» a souligné Chennoufi Fatah, chef de département de la réglementation nucléaire au sein du COMENA (Commissariat à l'Energie Atomique), créé en 1996 par décret présidentiel avec comme mission d'assurer la traçabilité de la matière radioactive dans le pays, réglementer les activités nucléaires en leur donnant un cadre légal et institutionnel et doté d'un support technique très important, en l'occurrence le Centre nucléaire d'Alger et d'un centre de formation et d'appui à la sécurité nucléaire né en 2012.

«Il y a un contrôle rigoureux aux frontières et il n'y a jamais eu en Algérie de tentatives d'introduction frauduleuses de produits radioactifs», a-t-il affirmé déclarant à l'APS que «la modernisation des services des Douanes et la formation quant aux techniques de détection modernes sont autant de remparts contre ces pratiques». La prévention en est un élément essentiel, de même que la formation des cadres douaniers dans la stratégie des pouvoirs publics, ont soutenu des intervenants lors de cette rencontre. Par ailleurs, ils ont souligné que l'Algérie n'est pas un pays producteur de matière radioactive, qui est importée pour les besoins industriels (contrôle des équipements dans les hydrocarbures) et pour la santé (radiothérapie).

L'Algérie est signataire de plusieurs conventions internationales en matière d'énergie nucléaire. Elle est membre de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

Organisée à l'Ecole nationale des Douanes d'Oran par le groupe de travail mixte Direction générale des Douanes/COMENA, cette conférence régionale à regroupé les cadres des Douanes des wilayas d'Oran, Chlef, Tlemcen et Béchar.

La conférence régionale d'Oran est la deuxième après celle organisée à Annaba en décembre 2014 pour les cadres des Douanes de l'Est du pays. La troisième conférence est prévue à Ouargla durant la première semaine de mars 2015 pour les cadres douaniers du sud du pays.

ALGÉRIE-POSTE

Nacer Sayeh, nouveau gestionnaire par intérim d'Algérie Poste

Le Directeur du développement postal et des services financiers postaux d'Algérie-Poste, Nacer Sayeh a été chargé, hier, de la gestion par intérim de la Direction générale d'Algérie-Poste en remplacement de Mohand-Laid Mahloul, indique un communiqué du ministère de la Poste et des technologies de l'information et de la communication.

M. Mahloul avait été désigné directeur général d'Algérie-Poste en 2011.

APS

D^R AHMED MIZAB, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION ALGÉRO-AFRICAINE POUR LA PAIX ET LA RÉCONCILIATION, ET LE D^R SAÏD AYACHI, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION D'AMITIÉ ET DE FRATERNITÉ ALGÉRO-SAHRAOUIE, INVITÉS HIER AU FORUM DE DK NEWS

«Le peuple sahraoui sera indépendant»

C'est ce qu'ont affirmé, à l'unisson, le docteur Mizab et M. Layachi au Forum de *DK News* sous le thème : «La question sahraouie et la visite de Christopher Ross dans la région.»



Ph. : M. Naïf Kaci

O.Larbi

Si M. Ross, fonctionnaire du département d'Etat US est mandaté par le Secrétaire général de l'ONU pour une nouvelle tournée dans la région, c'est pour faire le point des positions respectives des parties en conflit du Sahara occidental, c'est-à-dire le Gouvernement de la Rasd et le royaume du Maroc.

MM. Mizab et Layachi disent de M. Ross qu'il est un «diplomate chevronné, talentueux, intégré et intellectuel qui cherchera à créer les conditions, à trouver les outils pour organiser un référendum honnête pour entériner le choix du peuple sahraoui.»

«Tout le reste est diversion, une mascarade (à 4 millions de dollars pour le principal organisateur) contre laquelle l'opinion publique nationale et internationale doit être mobilisée», car le Maroc et les organisateurs du Forum de Crans Montana sur un territoire que l'ONU considère que «le Sahara occidental est un territoire sans administration. En 2002, un avis de droit de Hans Corell, vice-sécrétaire général aux questions de droit, conclut que le Maroc n'est pas la puissance administrative du territoire, et est illégale et contraire au droit international.

Les deux orateurs ont souligné les liens historiques et civilisationnels entre les pays de la région, comme ils ont relevé que chaque fois que la communauté internationale se préoccupe de la situation au Sahara occidental, se développent les manœuvres de diversion et de maquillage de la réalité : le Forum de Crans Montana servirait notamment à occulter la mort sous la torture de deux Sahraouis à Dakhla !

Quand le roi du Maroc a décidé de fermer les frontières avec l'Algérie en 1994, il a, dans la foulée, expulsé des Algériens, saisi leurs biens, séparé des familles dont les conjoints ont une nationalité différente. C'est le même scénario pour promouvoir le Forum de Crans Montana, faire croire que la communauté internationale est acquise à la volonté du roi. Or, l'Union africaine a déavoué ce projet de Forum, des puissances européennes.

Rappelons que Kofi Annan, alors Secrétaire général de l'ONU, avait indiqué qu'aucun Etat membre de l'ONU ne reconnaît le Maroc comme autorité administrative au Sahara occidental.

Rappels

- Dès 1963, l'ONU pousse l'Espagne à décoloniser ce territoire ainsi que le protectorat de cap Juby (Tarfaya) et l'enclave d'Ifrîqiya, reconnaissant ainsi que le peuple qui vit sur le territoire du Sahara occidental a droit «à l'autodétermination et à la décolonisation» comme le stipule la charte de l'ONU en matière de droits des peuples.

- «Trente-sept ans après la proclamation de son indépendance, cette ancienne colonie espagnole n'a toujours pas trouvé de statut définitif sur le plan juridique» écrit un auteur indépendant.

- Le cessez-le-feu unilatéral avec la Mauritanie est ap-

prouvé par l'ONU et le 10 août 1979 un traité de paix est signé dans lequel la Mauritanie cède sa partie du Sahara au Front Polisario, rappelle-t-on.

La République arabe démocratique sahraouie (Rasd), proclamée le 27 février 1976, il y a 39 ans, par le Front Polisario, a continûment soutenu les décisions, les avis de l'ONU, de l'Union africaine, s'est élevée contre les violations des droits de son peuple à l'autodétermination et à la souveraineté sur son territoire ; ni les investissements de multinationales, ni la construction du «Mur» de sable qui met 80% du territoire sous l'occupation d'une puissance étrangère, marocaine, n'ont entamé la volonté de paix des Sahraouis sous la conduite de leurs dirigeants.

La tenue du Forum de Crans Montana est en vérité une déclaration de guerre de certains qui croient que la politique du fait accompli est la loi qui régit les relations entre les peuples, les Etats.

- En 2007, le Maroc a accepté de traiter directement et officiellement avec le Polisario en tant qu'un des protagonistes du conflit. Ce que l'ONU admet également.

Si le Maroc reconnaît la réalité de la Rasd, c'est que la position de l'Algérie qui «n'a pas de revendications territoriales sur le Sahara occidental, n'est pas partie prenante dans le conflit qui oppose la Rasd et le royaume du Maroc» ; ce qui est conforme à «son soutien aux indépendantistes sahraouis (qui) relève de ses principes d'aide à tous les peuples qui luttent pour la décolonisation de leur pays à travers le monde». L'Algérie n'est donc pas impliquée dans le conflit, si ce n'est qu'en respectant la charte des Nations unies sur les droits à l'autodétermination et l'indépendance des peuples.

- En avril 2007, le Conseil de sécurité des Nations unies adopte une nouvelle résolution (n° 1754) qui engage les parties à négocier «en vue de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental».

- La tournée de Christopher Ross serait un succès si comme le 30 avril 2008, le Conseil de sécurité des Nations unies adopte la résolution 1813 qui «fait sienne la recommandation formulée dans le rapport selon laquelle il est indispensable que les parties fassent preuve de réalisme et d'un esprit de compromis afin de maintenir l'élan imprimé au processus de négociation» et dissiper le brouillard artificiel du Forum de Crans Montana.

Moralement condamnable, car éloigné de la vérité des faits. De la légitimité historique et de la volonté des peuples.





Le président sahraoui appelle l'ONU à réunir les conditions d'organisation du référendum au Sahara occidental

Le Président sahraoui, Mohamed Abdelaziz, a appelé lundi l'Organisation des Nations unies (ONU) à faire pression sur le régime marocain, pour réunir les conditions d'organisation du référendum d'autodétermination au Sahara Occidental.

«La présence marocaine sur le territoire sahraoui est une force d'occupation, et, de là, l'ONU, la légalité internationale et le droit international, sont les parties devant déterminer les démarches et les actions liées à la gestion de la question du Sahara occidental», a affirmé M. Abdelaziz, à l'issue d'une rencontre avec M. Christopher Ross, envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental.

Le président sahraoui a déclaré que «les entretiens avec l'envoyé onusien étaient clairs et ont donné l'opportunité au front Polisario d'exprimer ses vues concernant les principes essentiels liés à la décolonialisation du Sahara occidental».

Il a réitéré la disposition du front Polisario «à coopérer avec l'ONU et à soutenir les efforts de M. Christopher Ross, pour ar-



river à une solution garantissant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, conformément aux résolutions de la communauté internationale». «La partie sahraouie fait part de ses profondes préoccupations au sujet des violations des droits de l'Homme par le gouvernement marocain au Sahara occidental, en dépit de la présence de l'ONU qui définit les mécanismes politiques, légaux et des droits de l'Homme», a ajouté le président sahraoui. Il a, à

cette titre, indiqué que «l'ONU assume la responsabilité de ce qui se passe dans les territoires sahraouis occupés», appelant cette instance internationale à exercer ces mécanismes pour contribuer à la protection des droits de l'Homme au Sahara occidental».

Le président Mohamed Abdelaziz a, par ailleurs, exprimé sa profonde inquiétude à l'égard de la politique marocaine visant à impliquer les compagnies, organisations et investis-

sseurs étrangers dans le pillage des ressources naturelles du Sahara occidental, au mépris de la légalité internationale.

L'envoyé personnel du SG de l'ONU pour le Sahara occidental, M. Christopher Ross, a achevé, lundi, sa tournée de trois jours dans les camps de réfugiés sahraouis, où il a rencontré la délégation sahraouie aux négociations, et des responsables sahraouis, à leur tête le président Mohamed Abdelaziz.

APS

La Suède contre l'exploitation par le Maroc des ressources naturelles du Sahara occidental

La Suède vient de réaffirmer, par la voix de son ministre des Affaires étrangères, Mme Margot Wallstrom, son opposition à l'exploitation des ressources naturelles au Sahara occidental par le Maroc.

Mme Wallstrom, qui intervenait devant le Parlement suédois, a indiqué que la position de son pays «est conforme au droit international et s'appuie sur l'avis formulé, en janvier 2012, par le conseiller de l'ONU, Hans Corell, de nationalité suédoise, qui avait indiqué que l'exploitation des ressources naturelles au Sahara occidental doit se faire au profit du peuple sahraoui et en concordance avec ses intérêts et souhaits».

La chef de la diplomatie suédoise qui a fait cette déclaration en réponse à une question d'un député du parti de gauche, a précisé que «ce même fondement a motivé le vote de la Suède contre l'accord de partenariat dans le secteur de la pêche entre l'Union européenne et le Maroc en 2006 et en 2013».

Elle a considéré que «le Maroc n'avait pas rempli ses obligations découlant du droit international qui l'obligeait à prendre en compte la volonté de la population sahraouie».



APS

... A RETENIR ...

L'Algérie a accompagné 15 mouvements de libération depuis l'Indépendance

Depuis l'Indépendance, l'Algérie a accompagné 15 mouvements de libération dont 13 mouvements africains, a indiqué M. Ayachi.

«Le mouvement national sahraoui est reconnu par toutes les instances internationales, il est donc normal que l'Algérie soutienne le front Polisario dans son combat pour l'indépendance du peuple sahraoui», a-t-il souligné.

AUTODÉTERMINATION DU SAHARA OCCIDENTAL «Le Maroc essaye de gagner du temps»

Lors de son intervention, le président du Cnapsa a reconnu que «certains Etats qui partagent des intérêts communs avec le Maroc», essayent par tous les moyens de freiner le processus d'autodétermination du Sahara occidental.

«Le Maroc tente de gagner du temps en repoussant l'échéance référendaire, mais ce qui est sûr, le Sahara occidental finira par arracher sa liberté et son indépendance, ce n'est qu'une question de temps».

R.R

RETOUR DES LICENCES D'IMPORTATION Un système de normalisation est nécessaire pour réguler le marché

La réintroduction des licences d'importation, annoncée récemment, doit être accompagnée par un système national rigoureux et viable de normalisation des produits afin d'éviter des situations de «dérégulation» du marché national, ont estimé hier à Alger des experts et des opérateurs économiques.

Selon des participants à une conférence-débat sur la normalisation et ses retombées sur la croissance économique, le retour à l'octroi des licences d'importation et d'exportation «ne suffit pas à lui seul» à réduire la facture d'importation et «risque même de créer des anomalies en matière d'approvisionnement du marché».

Le ministre du Commerce M. Amara Benyounes avait annoncé en septembre 2014 la révision de la loi sur les opérations d'importation et l'exportation laquelle va réintroduire les licences d'importation et d'exportation, après leur suspension dans le sillage de la libéralisation de l'économie et du commerce en Algérie.

La mesure vise à réguler les opérations de commerce extérieur, et en particulier à réduire la facture des importations. Mais, selon Ali Harbi, consultant et membre du Cercle de réflexion et d'action autour de l'entreprise (Care), cette disposition ne suffira pas pour réguler les opérations du commerce extérieur.

«Il faudrait mettre, outre les barrières administratives à l'importation, des barrières normatives, ce qui va garantir une conformité et une meilleure qualité des produits importés» a-t-il dit.

De plus, explique M. Harbi, le recours aux licences d'importation «risque par erreur de créer des pénuries de certains produits du fait qu'il n'y ait aucune licence octroyée pour les importer, ce qui constituera un danger pour l'économie nationale». L'expert propose d'inciter les entreprises à adopter un système normatif dans leurs seins.

«Nous ne pouvons pas avancer dans la normalisation si un projet national impliquant pouvoirs publics, entreprises et consommateurs n'est pas établi», insiste encore M. Harbi qui regrette aussi la non application intégrale des textes de loi dans ce domaine.

Dans ce cadre, la directrice générale de l'Institut national de normalisation (Inor), Mme Ratiba Chibani a indiqué que cet organisme vise à attirer le maximum d'entreprises et d'organisations pour les convaincre de l'importance de la normalisation.

Toutefois, une implication de toutes les parties prenantes et même du consommateur est nécessaire pour développer la normalisation en Algérie ajoute-t-elle, appelant les associations et organisations professionnelles à sensibiliser les entreprises dans le cadre de la démarche normative.

Interrogé par la presse sur le rôle que pouvait jouer la normalisation dans la régulation du marché notamment à l'importation, Mme Chibani a estimé que «le contrôle du marché est du ressort du ministère du Commerce qui travaille avec les normes nationales adoptées par l'Inor».

«Nous sommes surtout interpellés par les produits d'importation mais aussi ceux fabriqués localement. La normalisation nous permet de garantir des produits et des services sains, fiables, conformes aux standards et de bonne qualité», a-t-elle dit.

En outre, la normalisation facilite aux entreprises nationales l'accès aux marchés internationaux, selon la DG de l'Inor.

Pour sa part, Ali Kerkouk, consultant international et ancien DG de l'Inor, pense que le développement de la normalisation en Algérie est freiné surtout par une législation qui «manque de clarté».

ÉNERGIE

Yousfi et le vice-ministre qatari des AE discutent de la coopération énergétique

Le ministre de l'Energie, Youcef Yousfi, et le vice-ministre qatari des Affaires étrangères chargé de la coopération internationale, Cheikh Mohamed Ben Abderrahmane Ben Jassem Al-Thani, se sont entretenus, hier à Alger, de la coopération dans le domaine de l'énergie.

Lors d'une audience tenue au siège du ministère de l'Energie, les deux ministres ont discuté du renforcement des relations de coopération entre l'Algérie et le Qatar dans le domaine de l'énergie dont notamment les filières de la pétrochimie et du transport du gaz, indique un communiqué du ministère.

Il s'agit essentiellement des projets de la production de l'ammoniac et des engrangements phosphatés ainsi que des projets de transport du GNL.

Le vice-ministre qatari a, ainsi, exprimé sa satisfaction quant aux «discussions fructueuses» qui ont permis aux deux parties d'examiner ces projets. Par ailleurs, ils ont également évoqué l'évolution de la situation du marché pétrolier international qui se caractérise, depuis juin dernier, d'une forte chute des prix pétroliers.

A rappeler que le ministre de l'Industrie et des mines, Abdessalam Bouchouareb, et le vice-ministre qatari des Affaires étrangères chargé de la coopéra-



ration internationale, avaient coprésidé, dimanche dernier à Alger, une rencontre économique bilatérale.

À ce sujet, M. Bouchouareb avait fait savoir que deux projets de partenariat dans le domaine de la pétrochimie étaient à l'étude par les deux pays. Il s'agit d'un projet de partenariat entre les groupes algériens Mines Algérie (Minal) et Asmidal, et la compagnie Qatar Petroleum pour la transformation chimique du phosphate à Oued El Kebrit (Souk Ahras), avec une capacité de production de 5 millions de tonnes par an. Le second projet, qui concerne la production d'engrais à Hadjar Soud (Skikda), sera réalisé dans le cadre d'un partenariat entre le groupe Asmidal et l'Office national des substances explosives (Onex), d'une part, et la compagnie Qatar Petroleum, d'autre part.

La production de ces deux usines sera destinée à satisfaire les besoins du secteur agricole en Algérie mais aussi à l'exportation. Il existe aussi la possi-

bilité de réaliser d'autres projets de partenariat entre les deux pays pour l'exploitation des minerais comme l'or.

L'Algérie et le Qatar avaient signé, en janvier 2013, deux mémorandum d'entente concernant ces deux projets qui viennent s'ajouter à celui du complexe métallurgique et sidérurgique de Bellara (Jijel) dont la première pierre sera posée en mars 2015.

Le projet de Bellara est l'un des plus importants projets d'investissement communs entre l'Algérie et le Qatar. Cette rencontre économique a fait suite à la visite effectuée par le Premier ministre Abdelmalek Sellal à Qatar, en novembre 2014, pour évaluer la mise en œuvre des projets conclus lors de la 5^e session de la Grande commission mixte algéro-qatarie.

À son tour, le Premier ministre qatari est attendu en Algérie en mars prochain, et sera accompagné d'une délégation d'investisseurs représentant différents secteurs notamment ceux de l'énergie et des minerais.

RECYCLAGE DU PAPIER

Création prochaine d'une société algéro-espagnole dans ce créneau

Un pacte d'actionnaires sera finalisé, en mars 2015, entre deux groupes publics algériens et une entreprise espagnole pour la création d'une joint-venture spécialisée dans la récupération du papier en Algérie, a indiqué hier à l'APS le P-DG de Tonic industrie, Mustapha Merzouk.

Les deux entreprises publiques Tonic industrie et le Groupe industriel du papier et de la cellulose (GIPEC) se réuniront, le mois prochain, avec l'entreprise espagnole Saica papers pour finaliser ce partenariat, selon le même responsable.

Il s'agira de la création d'une société mixte qui sera détenue à hauteur de 51% par la partie algérienne (25,5% pour chacune des deux entreprises nationales) et de 49% par la partie espagnole.

Ce projet, dont le coût d'investissement est de 60 millions de DA, sera installé dans l'un des sites de Tonic industrie situé à Oran et dont les centres de récupération de papier vont appro-



visionner, dans une première étape, cette usine mixte avant de s'étendre à d'autres centres de récupérations.

Selon les prévisions, la joint-venture devra permettre de passer d'un niveau de récupération de 100.000 tonnes actuellement à près de 200.000 tonnes en 2016-2017 avant de doubler encore à 450.000 tonnes à l'horizon 2022. À travers ce partenariat, il s'agira non

seulement de développer l'activité de récupération mais aussi de réduire la facture des importations du papier estimée à 650 millions de dollars annuellement pour une quantité de 600.000 tonnes/an (tous types de papiers confondus).

Outre l'activité de récupération, cette future société mixte compte aussi mener des opérations de sensibilisation auprès des imprimeurs, des maisons d'éditions, de la presse, des administrations et des ménages afin d'inculquer la culture du recyclage de papier.

Par ailleurs, le Conseil des participations de l'Etat (CPÉ) examinera prochainement un dossier relatif au développement de Tonic industrie, et ce, à la demande du Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

Relevant de la SGP-Geophac (chimie et pharmacie), la société Tonic industrie, qui emploie 2.700 travailleurs, a été créée par l'Etat en 2011 suite à sa reprise de l'entreprise privée Tonic emballage, tombée en faillite en 2008, et ce, afin de préserver l'emploi et l'outil de production, rappelle-t-on.

Tonic industrie active dans la fabrication de papier et de carton, la récupération et transformation du vieux papier, la fabrication d'emballages en papiers et cartons ainsi que l'impression et arts graphiques.

APS

HABITAT:

Tebboune optimiste

• Le maintien du rythme actuel permettrait à Constantine de vaincre la crise du logement d'ici 2018

Le maintien du rythme actuel en matière de concrétisation des programmes d'habitat permettrait à la wilaya de Constantine de venir à bout de la crise du logement à l'horizon 2018, a estimé, dimanche à Constantine, le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelmadjid Tebboune.



Constantine, où un bond qualitatif est enregistré, notamment dans le segment du logement public locatif (LPL), figure parmi les rares wilayas du pays à avoir pu lancer le programme complémentaire décidé en 2014 à la suite des visites de terrain du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a relevé le ministre à l'entame d'une visite de travail de deux jours à Constantine.

Il a cité, à ce propos, la mise en chantier, dans son intégralité, d'un programme de 4.000 LPL «inscrits et lancés en 2014» dans la daïra d'Aïn Abid sur un terrain «rocheux et difficile». M. Tebboune a également relevé, dans le même contexte, que 1.500 logements promotionnels publics (LPP) ont été lancés à Constantine où la demande est exprimée pour 1.200 unités. A la nouvelle ville Massinissa où il inspectait un projet de réalisation de 620 LPP initiés par l'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI), M.

Tebboune, interpellé par les représentants de «500 souscripteurs attendant depuis 15 ans de recevoir les clefs de leurs logements sociaux participatifs» (ancien programme LSP), a indiqué que «80% du programme LSP en Algérie est en contentieux».

Le ministre a néanmoins souligné que le Fonds de garantie et de caution mutuelle de la promotion immobilière (FGCMI) où tous les promoteurs immobiliers sont désormais tenus de s'inscrire, permet d'envisager une solution. S'agissant du programme AADL, M. Tebboune, rappelant le nouvel organigramme conçu pour la décentralisation des activités de l'agence, a souligné que tout le programme inscrit sera réalisé et que tous les postulants ayant formalisé un dossier seront convoqués en vue du versement de la première tranche du coût du logement «à l'exception de ceux dont il sera établi qu'ils n'ouvriront pas droit à cette for-

mule». Le ministre a également évoqué la question des logements sociaux non occupés par leurs attributaires pour rappeler qu'une enquête et un recensement étaient en cours, à l'issue desquels l'Etat qui «ne pratique pas la politique de l'autruche» statuera en fonction du volume des dépassements qui auront été constatés.

M. Abdelmadjid Tebboune, qui s'est également rendu à la salle de spectacles de type Zenith de 3.000 places, en voie d'achèvement à la cité Zouaghi-Slimane, a annoncé que cet «acquis de grande importance» sera officiellement inauguré le 25 mars prochain. Le ministre s'est également enquis de l'état d'avancement d'un programme de construction de 4.000 LPL à l'unité de voisinnage n° 20, à la nouvelle ville Ali-Mendjeli. Le ministre devait réunir, en fin de journée, les entrepreneurs en charge des différents programmes d'habitat dans la wilaya de Constantine.

DÉVELOPPEMENT RURAL

M. Nouri présente à Rome l'expérience algérienne devant le Conseil des gouverneurs du FIDA

Le ministre de l'Agriculture et du développement rural Abdelwahab Nouri a présenté hier à Rome l'expérience algérienne en matière de développement des espaces ruraux, auxquels l'Etat consacre des investissements conséquents en vue de leur transformation durable. «Cette longue expérience que nous avons accumulée démontre l'importance des efforts de développement engagés, soutenus par les investissements publics conséquents que nous consacrons annuellement pour transformer de manière durable le monde rural», a souligné le ministre lors de la 38^e session du Conseil des gouverneurs du Fonds international de développement agricole (FIDA).

Le thème de cette réunion prévue sur deux jours porte sur la transformation du monde rural comme chef du développement. Les zones rurales où vit 40% de la population algérienne ont bénéficié de programmes «ambitieux» dédiés au développement harmonieux de ces territoires dans la perspective d'une meilleure intégration à l'économie nationale, illustre M. Nouri.

Pour soutenir le secteur agricole et rural, l'Etat a consacré pendant les dix dernières années un montant annuel de 200 milliards DA dont 60 mds accordés au titre du développement rural.

Cette enveloppe devrait passer à 300 milliards DA/an durant le quinquennat 2015-2019. «Les efforts consentis ces dernières années ont permis d'atteindre un taux de raccordement des territoires ruraux à l'énergie électrique de l'ordre de 99% et de désenclaver l'ensemble des ré-



gions pour faciliter aux paysans l'accès à leurs exploitations et leur assurer les meilleures conditions de stabilité», a-t-il dit.

Le ministre a cité d'autres actions qui ont permis d'améliorer les conditions de vie des populations rurales comme la réalisation d'importants programmes de logements ruraux, la construction d'établissements scolaires et d'unités de santé publique dans les villages les plus reculés et le raccordement de ces populations au gaz naturel, à l'eau potable et à l'assainissement.

Bien que des contraintes agro-écologiques persistent et face auxquelles des actions seront lancées durant le quinquennat 2015-2019, «nous pouvons dire, sans exagération aucune, que la dyna-

mique de transformation de l'agriculture paysanne et du monde rural préconisée par le FIDA est aujourd'hui à l'œuvre dans mon pays», a affirmé M. Nouri.

L'expérience algérienne en matière de développement rural fera l'objet d'une communication à l'occasion de l'événement parallèle organisé par le FIDA en marge de cette réunion et consacré à «la promotion des succès de l'Algérie dans le cadre du Renouveau rural comme vecteur de croissance».

Pour illustrer le succès de la politique du renouveau agricole et rural, à la demande du FIDA, trois projets de développement rural intégré (PPDRI) seront présentés en marge de cette réunion ainsi que la projection d'un film sur la mise en œuvre de ses différents programmes lan-

cés sur le terrain.

Le ministre a souligné, par ailleurs, que le développement rural, avec comme corollaire le développement de l'agriculture familiale doivent constituer, à l'avenir, l'une des plus grandes priorités des gouvernements.

Pour M. Nouri, «l'année 2015 est une année charnière et décisive car elle constitue pour la communauté internationale l'aboutissement de plus de deux décennies d'efforts soutenus visant à éradiquer l'extrême pauvreté, l'analphabétisme, les maladies et à faire reculer de manière significative l'insécurité alimentaire».

L'année en cours devrait connaître la mise en place d'un nouveau cadre de développement mondial à la lumière des expériences et des enseignements tirés de la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

«L'après-2015 sera sans aucun doute plus exigeante, en raison de l'augmentation tendancielle de la population mondiale et du contexte de baisse significative des surfaces agricoles cultivées, de diminution des ressources hydriques disponibles, d'érosion sensible de la biodiversité et de turbulences climatiques majeures et hautement préjudiciables à l'agriculture», selon le ministre.

Basé à Rome, le FIDA est une institution onusienne d'aide au développement qui agit comme bailleur de fonds et organisateur du développement agricole et rural dans les pays en développement et en transition en vue d'y combattre la faim, la malnutrition et la pauvreté.

APS

BANQUE

Des crédits de 181 milliards de DA accordés par Cnep-Banque en 2014

Cnep-Banque a accordé des crédits d'un montant global de 181 milliards de DA (mds DA) en 2014, en hausse de 48,3% comparativement au volume des prêts attribués en 2013, indique-t-elle dans son bilan annuel. Par catégorie des bénéficiaires de ces crédits, ce sont les entreprises qui viennent en tête avec un montant de 115 mds DA de crédits, suivies des particuliers pour plus de 50 mds DA et des promoteurs immobiliers privés avec 16 mds DA, précise le document transmis à l'APS.

Concernant les crédits de 115 mds de DA octroyés aux investisseurs dont les PME-PMI, ils sont destinés essentiellement au financement des projets de création, d'acquisition, d'extension et/ou de renforcement des moyens de réalisation (terrain, infrastructures et équipements des entreprises de production de matériaux de construction, les entreprises de réalisation intervenant dans le domaine du bâtiment et les entreprises des secteurs de l'énergie, de l'eau, de la pétrochimie ou de l'aluminerie...), explique la Cnep-Banque.

Le financement de ces projets d'investissement peut aller jusqu'à 70% du coût global du projet, alors que les crédits à moyen terme sont accordés sur une durée oscillant entre 2 et 7 ans assortis d'un taux d'intérêt de 5,25%.

Les crédits à long terme s'étalement, quant à eux, sur une durée allant entre 7 et 12 ans pour un taux d'intérêt de 5,75%. Pour les crédits accordés aux particuliers, ils ont atteint 23,915 prêts correspondant à une somme de 50,4 mds DA en 2014 contre 46,2 mds DA en 2013, soit une hausse de près de 9%.

Ils sont ventilés entre des prêts pour l'accession au logement, la construction ainsi que la cession de biens entre particuliers.

Pour la catégorie des crédits fournis aux promoteurs immobiliers privés, ils ont atteint 16 mds DA en 2014. Le concours financier de la CNEP-Banque intervient à hauteur de 80% du coût global du projet immobilier, mais peut aller jusqu'à hauteur de 90%, tandis que le taux débiteur est de 5,75%.

AIN TEMOUCHENT

La direction de l'environnement lance une opération avec l'administration locale

Une opération de sensibilisation de l'administration et des entreprises publiques et privées de la wilaya d'Ain Temouchent sur la nécessité de récupérer le papier utilisé pour les besoins de leur fonctionnement, vient d'être lancée, a-t-on appris lundi auprès de la direction de l'environnement. Dans ce cadre, le service de sensibilisation, de communication et d'éducation environnementale a organisé une rencontre de consultation sur les possibilités de récupérer les papiers, cartons, enveloppes, entre autres, jetés généralement avec les déchets ménagers.

Abritée par le siège de la direction de l'environnement en présence de représentants de plusieurs administrations locales dont la DRAG, la DSA, la DUC et du centre d'enfouissement technique (CET) d'Ain Temouchent, cette rencontre a mis l'accent sur l'importance de récupérer ces documents pour les recycler et les réutiliser, a indiqué Mme Bouayed Nabil, chef de service sensibilisation.

Intitulée «l'administration contribue à la récupération du papier», cette opération, qui s'insère dans le cadre de la stratégie nationale de gestion des déchets, repose sur la sensibilisation des responsables de ces directions pour mener à bien la gestion des papiers usagers.

Cette gestion exige l'utilisation de bacs portant les indications nécessaires à l'intention des personnels de l'administration, afin de contribuer au désengorgement du CET d'Ain Temouchent, entre autres, a-t-on souligné. Le représentant du CET s'est engagé à procéder, tous les jeudis, au ramassage des déchets inutilisables par l'administration, a-t-on ajouté signalant que cette opération a fait l'objet d'un arrêté de wilaya visant la facilitation de son exécution.

BISKRA

Deux zones d'activités prêtes à recevoir des investissements à Branis et Ourlal



Deux nouvelles zones d'activités ont été aménagées et sont prêtes à recevoir des projets d'investissement à Branis et à Ourlal, dans la wilaya de Biskra, a indiqué lundi le secrétaire général de la wilaya, Mohamed Bouam.

Il s'agit de zones «importantes» puisqu'elles s'étendent sur 90 hectares dans la commune de Branis et sur 10 hectares dans celle d'Ourlal, a ajouté ce responsable au cours d'une session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) consacrée à la promotion de l'investissement. Des études techniques ont également été engagées en vue de la création d'autres zones d'activités d'une cinquantaine d'hectares dans sept communes, en l'occurrence Oumache, Chetma, El Kantara, Tolga, Doucen, Ouled Djelal et Sidi Khaled, a encore indiqué M. Bouam.

Ce responsable a fait part, dans le même contexte, de l'aménagement, dans la commune de Chetma, d'une zone industrie d'une superficie «extensible» de 200 hectares.

Pas moins de 39 nouvelles zones industrielles sont projetées à travers le territoire national dans le cadre d'une nouvelle carte établie par l'Agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière (ANIREF).

GRÈVE DE L'EDUCATION

Le mot d'ordre diversement suivi à travers le pays

La grève à laquelle a appelé le Conseil national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Cnapest) pour appuyer des revendications socio-professionnelles a été diversement suivie lundi à travers le pays, ont constaté des journalistes de l'APS.

C'est notamment le cas dans les lycées El-Houria et Fadela-Saâdane, à la cité du Coudiat, où plusieurs élèves de 3^e année secondaire, obligés de rebrousser chemin, n'ont pas manqué de faire part de leur «détresse» à quelques mois du baccalauréat.

Le mot d'ordre a été partiellement suivi dans les établissements du secondaire et technique dans le Sud, selon un correspondant à Ouargla. Plusieurs enseignants ont ainsi débrayé dans les établissements du chef-lieu de wilaya d'Ouargla, à l'exemple des lycées Si Cherif Ali-Mellah, M'barek El-Mili ou El-Khawarizmi, où leurs élèves ont soit rebroussé chemin, soit sont restés dans la cour, pour attendre la séance suivante, certains autres enseignants ayant, pour leur part, décidé d'assurer leurs cours

normalement. A Constantine, la grève d'une «journée renouvelée» du Cnapest a été «assez» suivie, du moins dans la matinée, dans les lycées du centre-ville où les cours sont assurés, en moyenne, dans une classe sur deux, a-t-on constaté.

Le constat vaut surtout

pour les lycées technique Bel-kacem Louzri et Brakni dont une «bonne partie» des élèves ont, dès 8 heures du matin, été débérés» des cours.

Même constat au Lycée Mohamed Mahi où les élèves de la première année secondaire, notamment, ont été affectés par le mouvement de grève.



Un suivi faible à mitigé de la grève a été par ailleurs relevé à Boumerdes, selon le correspondant sur place. Si au lycée Frantz Fanon, les cours ont été normalement dispensés, le mot d'ordre de grève a connu un suivi mitigé dans d'autres établissements du chef-lieu.

A Tizi-Ouzou, la grève ouverte initiée par le Cnapest a connu un suivi mitigé, au niveau des établissements du secondaire de la ville des Genêts, a-t-on constaté. Au lycée El Khensa, seuls les élèves des classes de la terminale ont eu cours, ceux des première et de la deuxième années ayant rebroussé chemin. Aux lycées Amiroche et Stambouli, au chef-lieu de wilaya, la grève a

été partiellement suivie.

L'appel à la grève lancé par le Cnapest a été diversement suivi, dans les wilaya de la région Ouest du pays. A Oran, les premiers constats montrent que les établissements scolaires ont été très peu perturbés par ce mouvement de grève. Les cours ont été assurés normalement dans les plus importants lycées et CEM du chef-lieu de wilaya comme c'est le cas du lycée «Mostapha Haddam», le CEM «D' Benzerdjeb».

Les enseignants affiliés au Cnapest réclament notamment une prime de zone, l'application de la médecine de travail, le traitement des dossier de logement et de la retraite après 25 ans de service.

SETIF

Installation du nouveau chef de sûreté de wilaya

De Sétil : Azzedine Tiouri.

Lors d'une cérémonie officielle organisée à la salle de conférences de l'école de police de Sétil, l'inspecteur régional de la police de l'Est algérien, M. Benaini Mustapha, a procédé, hier, à l'installation du commissaire divisionnaire, M. Akhrib Mohamed, dans ses nouvelles fonctions de chef de la Sureté de wilaya de Sétil, en remplacement du commissaire divisionnaire M. Yamouni Abdelaziz, muté à l'inspection régionale du centre à Blida. A cette cérémonie d'installation présidée par le

contrôleur de police Benaini Mustapha, représentant le directeur général de la sûreté nationale, M. Abelghani Hamel, en présence du wali de Sétil, M. Mohamed Bouderbali et du PAPW, M. Fateh Kerouani et des autorités civiles et militaires, ont assisté également des élus des deux chambres, le président et le procureur général près la Cour de Sétil, les chefs de sûreté de daïras, les représentants du mouvement associatif et des différents organes de la presse nationale, ainsi que des cadres de la sûreté de wilaya.

Le nouveau chef de la sûreté de wilaya de Sétil a exercé auparavant les mêmes fonctions à Mascara.

MÉDÉA

1 600 jeunes entrepreneurs seront formés dans le cadre du projet «autonomisation et emploi de jeunes»

Quelque 1 600 jeunes entrepreneurs, issus de la wilaya de Médéa, seront formés et accompagnés dans le cadre du programme des Nations unies pour le développement (Pnud), a révélé, lundi, la représentante de cette instance onusienne, Mme Randa Abou El hosn, lors de l'atelier sur l'autonomisation et l'emploi des jeunes, organisé au siège de la wilaya. Elle a indiqué, au cours de la présentation de ce projet pilote initié dans le cadre d'un partenariat entre le ministère de l'emploi, du travail et de la sécurité sociale, le Pnud et le gouvernement nippon qui assure le coté financier, que 30% de l'effectif à formé sera composé de femmes.

Parmi les objectifs assignés à ce projet, la même responsable cite, l'autonomisation des



jeunes entrepreneurs vis-à-vis des organismes de financement traditionnel, la création de nouvelles microentreprises, l'accès des jeunes porteurs de projets au financement mis à leur disposition par le gouvernement japonais, ainsi que l'orientation des jeunes vers les secteurs productifs et générateurs de richesses et d'emplois.

Le représentant du bureau international d'Travail (BIT), Mohamed Ali Diyali, a fait part, de son côté, de la disponibilité de cette instance internationale à apporter tout son soutien et son expertise pour la réussite de ce projet, soulignant qu'enjeu de ce projet est de favoriser l'atrac-

tivité de l'offre de l'emploi au niveau des régions et encourager la compétitivité entre elles.

L'atelier sur l'autonomisation et l'emploi des jeunes, auquel ont pris part des directeurs de certains secteurs d'activité et des responsables des agences de l'emploi et celles relevant du secteur du travail et de la sécurité sociale, a permis aux représentants du Pnud, du BIT et du ministère du Travail d'expliquer les grandes lignes de ce projet pilote, qui sera mené dans les wilaya de Médéa et d'Adrar ainsi que le plan de mise en œuvre élaboré par le Pnud dans la perspective de la résorption progressive du chômage au sein des jeunes et le développement de l'économie productive.

APS

ADRAR - GESTION DES COLLECTIVITÉS LOCALES Adopter les mécanismes de bonne gouvernance

L'adoption des mécanismes de bonne gouvernance dans la gestion des collectivités locales, garants d'un développement durable, a été mise en exergue, dimanche à Adrar, lors d'une rencontre sur «la mobilisation des ressources locales pour le développement durable».

Les intervenants, universitaires et experts en droits et en affaires de développement, ont mis l'accent que le fait que l'efficacité des collectivités locales est déterminée par le mode de gouvernance adopté, en tant que moyen de mobilisation des différentes parties contribuant au développement et de facteurs de transparence et de suivi des efforts.

M. Abdelmadjid Gueddi, de l'université d'Alger, a estimé que la gouvernance n'est pas une fin en soi, mais un moyen de permettre aux collectivités locales de se perfectionner dans différents créneaux, avant de mettre l'accent sur la bonne gouvernance en tant que mécanisme susceptible d'atteindre les objectifs de développement escomptés.

Pour le vice-recteur de l'université d'Adrar, Abdelfattah Dahmane, le renforcement de la coordination avec les laboratoires de recherche scientifique et les décideurs locaux, devront permettre la convergence de vues sur l'action de

OUARGLA

2 500 oiseaux aquatiques migrateurs recensés

Quelque 2 500 oiseaux migrateurs ont été dénombrés en janvier dernier, à travers les zones humides de la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris lundi de la Conservation locale des forêts.

La majorité de ces oiseaux migrateurs ont été recensés au niveau des zones humides d'Oum Ranéb (daïra de Sidi Khouiled), de Sidi-Slimane (daïra de Mégarine), de Sébkhet Sefioune (daïra de Ngoussa), a-t-on indiqué.

Parmi les espèces avifaunes recensées, figurent le flamant rose, l'Aigrette, le Héron gris, la Cigogne, la poule d'eau et le canard souchet.

Le flamant rose est considéré comme l'espèce la plus



nombreuse dans la région, comparativement aux autres, avec la présence de plus de 500 individus au niveau de Sébkhet Sefioune, l'un des plus grands plans d'eau de la région.

Une «baisse» du nombre d'oiseaux migrateurs est remarquée, par rapport à l'année dernière où il a été dénombré plus de 5.000, de 16 espèces, selon la même source.

Initiée de l'APW s'insère également dans le sillage de la dynamique promue par le ministère de l'intérieur pour l'explication des nouveaux mécanismes de la tutelle portant sur le cadre de soutien aux collectivités locales.

Le chef de l'exécutif de la wilaya d'Adrar, Madani Fouathil Abderrahmane, a, de son côté, mis l'accent sur la nécessaire mise en adéquation entre les ressources locales et le développement durable, tenant en compte les ressources disponibles dans les domaines des ressources humaines, l'agriculture, l'énergie et le tourisme, en plus de l'élaboration d'une stratégie de préservation de ce potentiel de développement.

Cette diminution est due au recul enregistré dans la surface des étendues d'eau, du fait de la pollution (décombres et déchets solides) qui les a affectés et qui les menace aujourd'hui de disparition, selon la conservation des forêts. La wilaya d'Ouargla dispose de trois zones humides classées depuis 2004 sur liste de la convention internationale Ramsar, comme des régions naturelles à protéger. Il s'agit des zones d'Oum-Ranéb et de Sidi Slimane, et du chott d'Aïn El-Beida. La Conservation des forêts de la wilaya s'emploie à la classification d'autres zones humides dans la région, en premier lieu celle de Sébkhet Sefioune.

BORDJ BOU ARRERIDJ Conférence-débat pour saluer la mémoire du chahid Saïd Bouali

Les participants à une rencontre organisée dimanche à Bordj-Bou-Arreridj, à l'initiative de l'association Machaâl Echahid, ont salué la mémoire du chahid Saïd Bouali, dit «La Motta», membres des «22» qui décidèrent du déclenchement de la Révolution.

La rencontre organisée au complexe culturel Aicha Haddad de Bordj Bou Arreridj a été organisée à l'occasion de la journée nationale du chahid, dans le cadre d'une semaine culturelle initiée par l'association Machaâl Echahid.

Il a notamment été rappelé que Saïd Bouali était né dans la région des Bibans, dans la commune de Heraza (ouest de la wilaya) qui fut l'un des théâtres des dououreux événements du 8 mai 1945.

Les intervenants, historiens et moudjahidine, ont souligné devant Abdelhamid et Fatima-Zohra, frère et sœur du chahid, que Saïd Bouali, connu à Constantine sous le sobriquet «La Motta», avait totalement rejeté le colonialisme et «voulait le combattre par tous les moyens». Mohamed Zaadi, de l'université d'Alger, a affirmé que le chahid croyait à la cause nationale depuis son plus jeune âge et dès son établissement à Constantine. Il avait pris fait et cause pour l'indépendance en commençant par adhérer aux scouts musulmans algériens à l'âge de 12 ans, avant de rejoindre, trois ans plus tard, le parti du peuple algérien (PPA).

Saïd La Motta avait organisé plusieurs réunions à Ouagaghagh, son lieu de naissance, en dépit de son jeune âge, puis milité jusqu'à la fondation de l'Organisation Spéciale (OS).

Saïd Bouali, connu pour son assurance et sa foi solide, fut arrêté après le déclenchement de la Révolution (le 6 novembre 1954) avec de nombreux militants, à Constantine. Il fut torturé sans divulguer la moindre information aux policiers.

Condamné à 4 ans de prison, il fut incarcéré au Coudiat, à Constantine, à Serkadji (Alger), puis à Berrouagia (Médéa), a rapporté son frère Abdelhamid.

Libéré en 1958, il rejoignit les rangs de la lutte armée et tomba au champ d'honneur, en 1959, au djebel Teghrara, entre Hadjout et Hammam Righa.

GRIEFS DU P/APC DE TINEBDAR (SIDI-AÏCH) CONTRE LE WALI Les démentis-précisions du Wali de Bejaia

Arslan-B

Suite à des propos tenus par M. Braham Bennadj, P/APC de la commune de Tinebdar lors d'une rencontre récente avec des représentants locaux de la presse nationale concernant des projets aussi bien de toute la wilaya que ceux de sa commune, PROPOS QUE LE Wali qualifie de «erronés», le premier magistrat de la wilaya, M. H. Touhami, a rendu public un communiqué dans lequel il explique, avec force précisions, la situation qui prévaut dans ladite commune, notamment les cas du CET (Centre d'enfouissement technique) et du projet de réalisation de 80 logements sociaux. «...Il s'agit d'un problème d'opposition».

Le communiqué qui se veut une mise au point indique que «le 04/03/2008, un choix de terrain a été effectué en présence des services techniques de la wilaya, des autorités de daïra, des services techniques de la commune et de la société civile, représen-

tée par l'Association religieuse Sidi Moussa, choix suivi par une enquête foncière engagée par l'APC de cette commune qui a révélé que ce terrain est de nature «MELK» (Bien habous). Durant l'enquête, toujours selon le communiqué de la wilaya, aucune réclamation ou présentation de titre de propriété n'a été enregistrée.

Le projet de CET a fait l'objet d'une étude de dangerosité, d'impact sur l'environnement et même d'une enquête publique...Au terme de celle-ci, 12 oppositions sont survenues, non fondées, de citoyens et portées sur le registre : ils ne revendiquent pas la propriété du terrain, ils s'opposent plutôt à la réalisation dudit projet. Après

inscription du projet (dont les avantages incontestables sont la protection de l'environnement par le biais d'une maîtrise de la gestion des déchets ménagers ainsi que la création d'emploi...), inscription au préalable encouragée par l'avis favorable du Commissaire enquêteur, le dévolu a été jeté sur

l'entreprise ETRHPE-Alger pour la réalisation du CET. (ODS Ordre de service) notifié à l'entreprise le 15/09/2013. Mais il s'est avéré, fait-on savoir, que des citoyens ont aussi fait pression sur l'entreprise dès le lancement des travaux de réalisation du projet (CET), présents sur le site, menaçant même d'incendier les engins, et que seuls des responsables des services de la Direction de l'environnement étaient présents sur le chantier, absents les responsables de l'APC.

Un citoyen a même revendiqué une partie du terrain (03, 9375 ha). Pour débloquer la situation, poursuit le communiqué, des réunions ont été tenues au siège de la daïra, renforcée par une conférence de sensibilisation organisée au siège de l'APC le 22/03/2014. Volet 80 logements sociaux : Le communiqué indique qu'en effet la commune de Tinebdar a bénéficié d'un programme de réalisation de 80 logements sociaux, que le Wali a même procédé au lancement des travaux et posé la première

pierre du chantier. Seulement, il s'est avéré que le terrain dégagé par l'APC fait partie du patrimoine immobilier de la Zaouia de Sidi Moussa (Bien habous). Donc opposition à la réalisation des 80 logements de la part du comité religieux de Tinebdar. Suite à cette opposition, une action en justice a été initiée par l'APC.

De ce fait, le Wali ne eut en aucun cas à intervenir tant que la justice ne s'est pas prononcée... Toutefois, poursuit le communiqué, dans le cas où la commune est à même de dégager un terrain ne donnant lieu à aucune opposition ou autre contestation, ce programme (CET) ainsi que d'autres pourraient être aussitôt relancés. A propos du projet de stade, il est précisé que lors de sa récente visite dans la wilaya de Bejaia, le ministre de la jeunesse et des sports s'est engagé à faire inscrire la réalisation de deux stades.

L'un dans la commune de Sidi Aïch et l'autre (stade d'athlétisme) dans la commune de Tinebdar.

NAÂMA

2 morts et 31 blessés dans le renversement d'un autobus

Deux personnes ont trouvé la mort et 31 autres ont été blessées suite au renversement d'un autobus tôt hier sur la RN-6, non loin de la ville de Naâma, a-t-on appris de la Protection civile.

L'accident s'est produit vers 1h30 du matin, à 7 km de la ville lorsqu'un autobus qui assurait la ligne Chlef-Tindouf, à dérapé avant de se renverser, causant la mort sur le coup d'un passager, alors qu'un second a succombé à ses blessures à l'hôpital Mohamed-Kadri de Naâma. Les corps des deux victimes ont été déposés à la morgue du même établissement hospitalier, selon la même source.

Quatre passagers, dont les cas ont été jugés graves, ont été évacués vers le centre hospitalier universitaire de Tlemcen, alors que les autres blessés ont reçu les soins nécessaires au service des urgences de l'hôpital de Naâma.

Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.



5 morts et 50 blessés en deux jours

Cinq (5) personnes ont été tuées et 50 autres blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers le territoire national, durant la période du 15 au 16 février, a indiqué hier un bilan de la Protection civile.

Le plus lourd bilan a été enregistré au niveau de la wilaya de Naâma avec 2 personnes décédées et 30 autres blessées, suite au renversement d'un bus transport de voyageurs assurant la liaison Chlef-Tindouf, survenu sur la RN 6, dans la commune de Naâma, a précisé la même source.

Par ailleurs, les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de cinq (5) incendies urbains et industriels au niveau des wilayas de Mostaganem, Djelfa, Chlef, Ilizi et Saïda qui ont causé des brûlures et des gênes respiratoires à 6 personnes, dont 2 personnes atteintes de brûlures suite à un incendie déclaré dans une habitation de la cité Kermâ Boudjemaï, dans la commune de Messaïd (Djelfa). Deux autres personnes ont été incommodées par la fumée suite à un incendie qui s'est déclaré dans une chambre à la cité universitaire filles à Hani Salah, dans la wilaya de Chlef ainsi que 2 personnes atteintes de brûlures, suite à un incendie déclaré dans un local commercial au centre ville de la commune d'Achaâcha (Mostaganem).

En outre, des éléments de la Protection civile de la wilaya d'Alger sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à une personne incommodée suite à l'inhalation du gaz butane à l'intérieur d'une habitation à la cité 1680-Logements, dans la commune de Birouta.

APS

AÏN NAÂDJÀ

Cambriolage et assassinat: 16 ans de prison

Le tribunal criminel d'Alger a eu à traiter en ce mois de février 2015, une affaire de meurtre. Il s'agit de Nabil un jeune homme de 35 ans, chômeur, buveur et drogué, qui a tué Salah âgé de 44 ans.



A.Ferrag

En ce jour fatidique, Nabil escalade le mur d'un maison. Le propriétaire de la maison se retrouve face à face avec le cambrioleur. Ce dernier menace Salah et le frappe avec un couteau en plein cœur, le malheureux décède sur le coup. Nabil s'empare de l'argent et des bijoux.

L'individu sera vite arrêté, Nabil n'a pas nié les faits retenus contre lui.

Lors de son procès, devant le tribunal criminel, l'accusé avoue son méfait, le justifiant par le fait qu'il était sous l'effet de la drogue et qu'il avait un grand besoin d'argent.

Le représentant du ministère public ne manquera pas de mettre en exergue la gravité des faits et requiert ainsi la peine de 20 ans de ré-

clusion criminelle à l'encontre de Nabil.

Pour sa part, l'avocat de la défense, plaide les circonstances atténuantes, avançant que son client n'était pas dans son état normal et ne savait donc pas ce qu'il faisait.

Après longues délibérations, la cour rend son verdict : Nabil est condamné à 16 ans de réclusion criminelle.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE Saisie de plus de 100 kg de kif traité et divers produits de contrebande dans plusieurs wilayas du pays (gendarmerie)

Plus de 100 kilogrammes de kif traité et divers produits destinés à la contrebande ont été saisis dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué dimanche la Gendarmerie nationale dans un communiqué.

A Béchar, les gendarmes de la brigade de cette wilaya, «agissant sur renseignements, ont récupéré un quintal et un kilogramme de kif traité abandonnés dans la zone de Ouedi-Khroua, commune de Béchar», précise la même source, qui souligne qu'une enquête a été ouverte par les gendarmes de la brigade de Béchar. À Tlemcen, les gardes-frontières de Hadj Miloud, Abdellah et Sidi Boudjenane et les gendarmes des brigades de Boukounou et Marsa-Ben-M'Hidi ont

récupéré, lors de patrouilles sur la bande frontalière, une quantité de détergents et 10.185 litres de carburant, abandonnés par des contrebandiers.

Les gardes-frontières de Gouilita et El-Houidjbet (Tébessa) et les gendarmes des brigades de Ouled-Moumen et Khedara (Souk Ahras) ont récupéré, lors de patrouilles sur la bande frontalière, 3.262 litres de carburant, abandonnés par des contrebandiers. Toujours dans la wilaya de Tébessa, les gardes-frontières de Gouilita ont récupéré, lors d'une patrouille dans la circonscription communale de Safsaf-El-Ouesra, 2 bêtes de somme, 240 litres de carburant, 4 quintaux de rond à béton et 2 sacs de déchets de plomb, abandonnés par des contrebandiers. Dans la wilaya d'El Tarf, les gendarmes de la Section de Sécurité et d'Intervention du groupe territorial ont interpellé, lors d'une patrouille à la commune de Ben-M'hidi, une personne qui transportait à bord d'un véhicule, 1.248 bouteilles de boissons alcoolisées de différentes marques. Par ailleurs, les gendarmes de la brigade d'El-Harmlia (Oum El-Bouaghi) ont interpellé, lors d'une patrouille sur la route reliant Aïn-M'lila à Aïn-Fakroun, une personne à bord d'un véhicule et saisit 5.076 bouteilles de boissons alcoolisées de différentes marques destinées à la vente clandestine.

129 véhicules recherchés par Interpol récupérés

Cent vingt-neuf (129) véhicules recherchés en 2014 par la police criminelle internationale (Interpol) ont été récupérés par le bureau central national d'Interpol en Algérie, a indiqué hier un communiqué

de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN).

«La DGSN avait doté les patrouilles de police de moyens technologiques modernes tels le lecteur automatique de la plaque

d'immatriculation qui a contribué au démantèlement de plusieurs réseaux spécialisés dans le vol de voitures», a précisé le communiqué.

Outre le renforcement des patrouilles intelligentes

sur les «places publiques, les autoroutes et les routes, les opérations de contrôle ont également été intensifiées au niveau des routes, des marchés de voitures et des magasins de pièces de recharge».

JIJEL

Le camion d'un pilleur de sable blesse grièvement 4 personnes

Quatre (4) personnes ont été grièvement blessées hier à thoo, lorsque le véhicule de tourisme à bord duquel ils circulaient a été percuté au lieu-dit 5° km (est de Jijel) par un camion «fou» chargé de sable de mer, extrait illicitement, roulant à vive allure tous feux éteints, a-t-on indiqué à la Protection civile.

Les passagers du véhicule léger, totalement endommagé par le choc, ont été évacués par la Protection civile à l'hôpital Mohamed-Seddik Benyahia de Jijel où ils sont pris en charge, a ajouté la même source.

Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

Sortie de piste (sans faire de dégât) d'un avion d'Air Algérie lors d'un atterrissage à Orly Sud



La compagnie nationale Air Algérie a indiqué, dans un communiqué, qu'un «incident mineur» a eu hier sur le vol 1004 Alger-Paris au niveau de l'aéroport Orly Sud, où l'appareil, après atterrissage et au roulage sur le taxiway, est sorti de la piste, précisant qu'aucun dégât «ni corporel ni matériel n'est à signaler».

APS

NAUFRAGE EN RDC: Plus d'espoir de retrouver vivants une centaine de disparus sur le fleuve Congo

Les autorités de la province du Bandundu, dans l'ouest de la République démocratique du Congo, ont indiqué dimanche avoir abandonné tout espoir de retrouver des survivants parmi la centaine de personnes portées disparues depuis le naufrage jeudi d'une embarcation sur le fleuve Congo.



«Retrouver des rescapés, il ne faut même pas y penser», a déclaré dimanche en fin d'après-midi Jean-Christophe Malela, conseiller en communication du gouverneur du Bandundu, Jean Kamisendu, notant que le naufrage remontait désormais à plus de 72 heures et qu'il s'était produit dans une zone de rapides.

Les secours n'ont encore retrouvé que neuf corps de victimes du drame provoqué jeudi matin par la collision de deux navires au niveau de la ville de

Kwamouth, à environ 200 kilomètres au nord-est de Kinshasa, a indiqué M. Malela, précisant qu'on décomptait 42 rescapés.

M. Malela a indiqué que la «baleinière», ainsi que l'on nomme les embarcations surchargées transportant des passagers, avait perdu de la vitesse, son moteur ayant été pris dans un filet de pêche alors qu'elle manœuvrait avant d'être percutée par un bateau plus gros. «La baleinière a été complètement engloutie», a-t-il dit,

sur la foi du témoignage d'un rescapé. Les opérations de recherche continuent afin de récupérer des corps pour pouvoir les inhumer et d'avoir une idée plus précise du bilan humain de cet accident, alors qu'on ignorait le nombre exact de passagers à bord du bateau naufragé, en l'absence du manifeste rempli au moment du départ. L'autre navire impliqué dans la collision n'a connu aucun dommage humain ou matériel.

2.164 immigrés provenant de Libye secourus au large de l'Italie

2.164 immigrés provenant de Libye ont été secourus dimanche entre les côtes libyennes et l'île italienne de Lampedusa à bord de douze canots de fortune, ont indiqué les médias, citant les services de secours italiens.

Les opérations, à quelques dizaines de milles marins de la Libye, effectuées par des unités italiennes avec l'appui de cargos, ont permis de recueillir sains et saufs tous les passagers de ces douze bateaux. Selon le site de la chaîne TGCom24, 520 migrants se trouvaient dimanche soir à bord du bâtiment *Orione* de la Marine militaire italienne, plus de 900 autres ont été récupérés par des vedettes des gardes-côtes et des patrouilleurs de la police des finances italienne, et les autres par divers cargos qui s'étaient déroutés dans la zone.

MOZAMBIQUE: Une épidémie de choléra fait 28 morts après les inondations



Une épidémie de choléra a fait au moins 28 morts sur plus de 2.400 personnes touchées dans le nord du Mozambique, à la suite des inondations qui ravagent le pays depuis un mois, selon un nouveau bilan dévoilé lundi par les autorités.

«Nous sommes particulièrement préoccupés par la ville de Tete (au

nord du pays, proche du Malawi et du Zimbabwe), car nous constatons une recrudescence de nouveaux cas avec une moyenne de 70 admissions par jour», a déclaré Benigna Matsinhe, directrice adjointe à la Santé publique au ministère de la Santé, lors d'une conférence de presse.

D'autres provinces

pourraient être touchées, puisque le Mozambique est un pays où l'on circule facilement, a souligné la responsable.

Un précédent bilan fait état de 19 morts sur plus de 1700 cas recensés.

Si le choléra est une maladie fréquente en saison des pluies, qui s'étend généralement d'octobre à mars au Mozambique, la situation sanitaire précaire qui résulte depuis décembre des fortes précipitations et des inondations - responsables de 158 morts et de plus de 170.000 sinistrés - a renforcé la propagation de l'épidémie.

ARABIE SAOUDITE Trois nouveaux cas du coronavirus

L'Arabie saoudite a enregistré dimanche trois nouveaux cas du coronavirus MERS (Syndrome respiratoire du Moyen-Orient), a annoncé hier le ministère de la Santé.

Samedi, un décès et six nouveaux cas ont été signalés en Arabie saoudite, qui a enregistré une hausse des cas en raison des conditions météorolo-

giques changeantes. Depuis le premier cas rapporté en 2012, le pays a enregistré un total de 883 cas et 372 décès liés au coronavirus MERS. Actuellement, 27 malades sont sous traitement. Malgré les coûts élevés, l'Arabie saoudite envisage de vacciner les chameaux soupçonnés d'être la principale source de la propagation du virus.

EBOLA

Une ministre suédoise attendue en Afrique de l'Ouest pour examiner les efforts de lutte...

La ministre suédoise de la coopération internationale pour le développement, Isabella Lovin, est attendue la semaine prochaine en Afrique de l'Ouest pour examiner les efforts déployés pour lutter contre le virus Ebola, rapporte l'agence de presse suédoise TT.

La ministre se rendra ainsi au Liberia et en Sierra-Leone, ajoute TT, qui souligne que la responsable suédoise aura à cette occasion des discussions avec la présidente libérienne Ellen Johnson Sirleaf.

«L'épidémie d'Ebola a touché durablement plusieurs communautés et affecté les systèmes de soins», a indiqué la ministre dans un communiqué, ajoutant que sa visite dans la région a pour objectif de «voir comment la Suède peut mieux aider ces pays à l'avenir».

La Suède a fait don de 550 millions de couronnes (57 millions d'euros) dans la lutte contre le virus mortel.



... Les trois pays les plus touchés veulent éradiquer le virus d'ici le 15 avril

Les trois pays les plus touchés par le virus Ebola - Sierra Leone, Liberia, Guinée - se sont engagés à éradiquer le virus d'ici le 15 avril lors d'un sommet dimanche à Conakry.

Les chefs d'Etat des trois pays «se sont engagés à réaliser l'infection zéro Ebola dans les 60 jours à compter du 15 février 2015. Ils ont demandé à la communauté internationale de fournir l'appui nécessaire pour réaliser cet objectif», indiquent-ils dans un communiqué diffusé par la présidence de la Guinée.

Depuis le début de l'épidémie en décembre 2013, la maladie a fait 9.177 morts et touché 22.894 personnes dans neuf pays d'après l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Tous les décès, sauf 15, sont intervenus dans ces trois pays.

Après un ralentissement, le nombre de malades touchés par la fièvre hémorragique Ebola a continué d'augmenter pour la deuxième semaine de suite, avec une forte hausse du nombre de cas en Guinée, a annoncé mercredi dernier l'OMS.

APS

BONBONS DURS : LA CAUSE PRINCIPALE D'ÉTOUFFEMENT CHEZ LES ENFANTS

Une étude américaine révèle que les étouffements des enfants à cause des bonbons durs représentent 15,5% des admissions aux urgences aux Etats-Unis. Les autres types de bonbons, la viande et les os sont également pointés du doigt.

Les bonbons durs ne sont pas uniquement nocifs pour les dents de vos enfants, ils sont également la première cause d'étouffement chez les petits âgés de moins de 5 ans. Une étude américaine parue dans la revue scientifique Pediatrics révèle la liste des aliments le plus souvent responsables des admissions aux urgences pour asphyxie.

D'après les travaux des chercheurs, 15,5% de ces visites à l'hôpital, qui ont eu lieu entre 2001 et 2009 aux Etats-Unis, ont été causées par des bonbons durs. La liste continue avec les autres types de bonbons (12,8% des admissions), la viande (12,2%), les os (12%), les fruits et les légumes (9,7%), le lait (6,7%) ou encore, les fruits à coques (6,5%). Parmi les 112 000 admissions aux urgences sur lesquels les experts se sont penchés, «la plupart des patients (87,3%), ont été traités et renvoyés chez eux, mais dans 10% des cas, les enfants ont été hospitalisés et 2,6% ont quitté l'hôpital contre l'avis des médecins», expliquent les auteurs de l'étude.

L'âge moyen des enfants traités pour ces étouffements non mortels liés à la nourriture est de 4,5 ans. Les bébés de moins d'un an représentent 37,8% des cas et les garçons semblent être plus sujets à



ce type d'accident (55,4% des cas).

«Il s'agit de la première étude représentative au niveau national américain dans laquelle des chercheurs se sont

concentrés sur l'étouffement traité aux urgences sur une période de plusieurs années. L'amélioration de la surveillance, l'étiquetage des aliments et une sensibilisation du public sont des techniques qui peuvent aider à réduire le nombre d'étouffements», concluent les scientifiques.

DENTS DE LAIT : 6 ANS, UN ÂGE CLÉ POUR LES DENTS

L'âge de l'entrée à la grande école est aussi un âge clé pour les dents des enfants. L'apparition de la première molaire définitive est le bon moment pour faire le point avec le dentiste. Les conseils de la fédération française d'orthodontie.

A 6 ans : l'arrivée de la première molaire définitive

Cette première molaire est également appelée «dent de 6 ans». Elle apparaît tout au fond de la bouche et elles'avère particulièrement importante pour la fonction masticatoire et l'équilibre futur de la mâchoire. Mais c'est aussi la dent la plus touchée et la plus précocement atteinte par la carie : 47% des enfants de 5 à 9 ans développent au moins une carie sur une des quatre premières molaires ! L'arrivée de cette première molaire marque aussi un vrai chamboulement dans la bouche des enfants car c'est le passage à la denture mixte : un temps durant lequel les dents de lait et les dents définitives vont cohabiter dans la mâchoire.

C'est pour toutes ces raisons que l'Assurance Maladie propose un premier rendez-vous de prévention et d'examen dentaire chez le dentiste à l'âge de 6 ans. Baptisé M'T dents, ce rendez-vous est gratuit et si des soins sont nécessaires, ils sont remboursés à 100%



A 6 ans : on arrête vraiment pouce et tétine

Les pédiatres soulignent souvent l'importance pour l'enfant d'arrêter de sucer son

tude facilement : c'est ainsi que les années passent et que l'enfant continuent de s'endormir avec une tétine ou le pouce dans la bouche.

Mais à 6 ans, c'est vraiment le moment de parler d'un arrêt de la succion du pouce ou de la tétine avec votre enfant, sous peine de malformations de la mâchoire et de mauvais positionnement des dents. Quoi qu'il en soit, la première visite chez le dentiste va permettre de contrôler la manière dont se positionnent les dents et d'anticiper d'éventuels décalages des mâchoires.

A 6 ans : on peut commencer un traitement orthodontique

S'il n'est pas question de traiter tous les enfants dès 6 ans, un traitement orthodontique peut quand même commencer chez certains enfants pour agir de façon précoce sur les bases osseuses. Ce traitement repose le plus souvent sur la pose d'un appareil simple (amovible ou fixe) qui va corriger l'anomalie que le dentiste a repérée. A 6 ans, les structures osseuses sont suffisamment malléables pour obtenir un élargissement ou des déplacements faciles. Et à cet âge, les enfants coopèrent encore facilement avec l'orthodontiste !

pouce ou sa tétine vers 3 ans, car si cette habitude persiste, elle peut se traduire par une mauvaise position des dents. Mais certains enfants ne parviennent pas à s'en passer et ne peuvent gommer cette mauvaise habi-

120 ans en bonne santé ? Possible pour les chercheurs américains

Un gestionnaire de fonds américain décernera un prix d'un million de dollars à ceux qui pourront démontrer qu'il est possible de vivre jusqu'à 120 ans en bonne santé. 15 équipes de chercheurs sont déjà prêtes à relever le défi.

A Palo-Alto, au cœur de la Silicon Valley américaine, le Dr Joo Yun, un gestionnaire de fonds, vient de proposer un prix d'encouragement d'un million de dollars pour récompenser les chercheurs qui sauront «pirater le code de la vie» et pousser l'espérance de vie humaine jusqu'à son maximum plausible, c'est-à-dire 120 ans.

Ce mécène est persuadé qu'il est possible de «résoudre le vieillissement» et d'amener la population à vivre jusqu'à plus de 100 ans en bonne santé. Il faut croire que cet espoir n'est pas si irréaliste que cela puisqu'une quinzaine d'équipes de chercheurs d'Europe et des Etats-Unis ont déjà postulé pour le Prix de la longévité de Palo-Alto. Dans un premier temps ces chercheurs devront réussir à prolonger la durée de vie chez les souris d'au moins 50% et montrer que les rongeurs âgés ont les mêmes capacités et la même vitalité que des rongeurs adultes.

Stopper le déclin de la quarantaine

Le Dr Joon fait partie de ces visionnaires qui sont persuadés que le chemin inexorable vers la vieillesse ne doit pas forcément être pavé de douleurs, de fatigue et de maladies. «La clé de la longévité pour les êtres humains réside dans la capacité homéostatique. C'est-à-dire la capacité qu'a le système physiologique à maintenir sa stabilité interne. Aujourd'hui cette capacité homéostatique est robuste mais commence à décliner vers la quarantaine. Et parvenir à la maintenir à mesure que les années passent est un défi que les chercheurs peuvent relever» explique-t-il. A ceux qui observent ce défi avec scepticisme, le Dr Joo Yun répond que son objectif est comparable à celui du président Kennedy, lors de la conquête spatiale. «Avec toutes les avancées scientifiques que nous avons connues, il est impossible de ne pas résoudre la question de la longévité. Ce prix est un simple moyen d'accélérer le mouvement dans la course contre le temps».

Une première avancée des projets sera présentée en juin 2016 et le prix de la longévité sera décerné en septembre 2018.

OTITE : LES BONS GESTES POUR PROTÉGER SON ENFANT

L'otite touche principalement les enfants. 80% d'entre eux en ont une au moins une fois dans leur vie. Elle fait généralement suite à une inflammation survenant au niveau du nez, comme un rhume. C'est donc tout à fait banal.

Chez les enfants, la trompe d'Eustache n'est pas encore tout à fait mature. Plus court, plus horizontal que chez l'adulte, ce conduit entre l'oreille et la gorge se bouchera plus facilement et les bactéries s'y propagent. Puis, c'est l'inflammation du tympan. Quelques gestes simples permettent pourtant de réduire les risques que les otites se manifestent ou se multiplient.

Le plus important

Lavez-lui régulièrement le nez au sérum physiologique ou avec un spray d'eau de mer (Stérimar®...).

A la maison

- Evitez le tabac : le tabagisme passif augmente de 60% le risque d'infection ORL.

- Ne surchauffez pas : les microbes aiment la chaleur. Une maison trop chauffée augmente le risque d'infections (rhumes, rhino-pharyngites...) qui peuvent dégénérer en otite.

- Supprimez l'usage des coton-tiges : vous poussez une partie du cérumen au fond de

l'oreille, ce qui bouche le conduit auditif.

Bon à savoir : pour remplacer les coton-tiges, pensez aux bouchons d'oreille. Ces tubes en cire sont à insérer à l'entrée du conduit auditif. Vous allumez l'extrémité et le cérumen est aspiré hors de l'oreille en environ 7 minutes. Vous pouvez répéter l'opération toutes les 2 à 3 semaines. (En pharmacie, parapharmacie, magasins bio, entre 7 et 10€).

Dehors

- Le couvrir par temps humide ou froid pour éviter les «chauds et froids».

- Réfléchir au mode de garde (garderie de petite taille, à la maison...). Plus il y a d'enfants, plus le risque de rhume qui dégénère en otite est élevé.

Les petites astuces en plus

- Le tenir en position verticale pour lui donner le biberon. Vous limitez ainsi les risques de congestion de la trompe d'Eustache.

- Le lait de croissance est recommandé jusqu'à l'âge de 3 ans : il est adapté aux besoins de l'en-



fant en fer et une carence augmente le risque d'otite.

- Pas trop de sucreries : elles augmenteraient de 25% le risque d'otite aiguë en gênant le fonctionnement de la trompe d'Eustache.

L'otite chez l'adulte

L'otite est différente (otite barotraumatique). Elle peut survoler l'été après une baignade, un

voyage en avion... Quelques exercices de déglutition comme mâcher du chewing-gum ou boire contribuent à dégager la trompe d'Eustache.

Si vous devez prendre l'avion et que vous êtes enrhumé, consultez votre médecin avant de partir : il pourra vous prescrire des médicaments pour éviter la douleur à la descente de l'avion, ou au pire l'otite.

VOTRE ENFANT A DES VERS ? UNE RECETTE DE VERMIFUGE MAISON

Les vers intestinaux (ou oxyures) sont très fréquents chez les enfants et contagieux. Franck Dubus, expert en pharmacie, vous propose une recette de vermifuge naturel.

Le remède

Des pépins de courge (*Cucurbita pepo L.*), de l'huile de pépins de courge (*Cucurbita pepo L.*) et un massage du ventre avec de l'huile essentielle de lavande vraie (*Lavandula angusti-*

folia). Le pépin de courge (vendu en magasin bio) est un vermifuge particulièrement efficace, notamment contre le ver solitaire. L'huile essentielle de lavande vraie va renforcer la lutte antiparasitaire.

La recette

- 10 g de pépins de courge
- 10 gouttes d'huile essentielle de lavande vraie

- 30 ml d'huile d'olive

Faire infuser dans une tasse de lait chaud les pépins de courge préalablement pilés.

Utiliser l'infusion une seule fois et renouveler l'expérience trois semaines après.

Compléter par des massages du ventre une fois par jour pendant une semaine, avec une huile de massage préparée en respectant les proportions suivantes : 10 gouttes d'huile essentielle de lavande vraie pour 30 ml d'huile d'olive.

ENFANT CONSTIPÉ : LA SOLUTION DOUCE



Les selles de votre enfant sont dures et sèches, et il ressent des douleurs à l'anus au moment de la défécation ? Le manque de fibres et d'eau est souvent la cause de ce désagrément. Franck Dubus, docteur en pharmacie, vous donne une solution naturelle anti-constipation.

Le remède

Des pruneaux réhydratés dans une infusion de mauve (*Malva Silvestris L.*) et de mélisse (*Melissa Officinalis L.*).

Les pruneaux sont très riches en fibres insolubles qui ont une telle capacité d'absorption, qu'elles réhydratent le bol fécal et favorisent son évacuation. Leur associer de la mauve, riche en mucilage, va faciliter le passage des selles, en tapissant les parois intestinales de son gel. La mélisse est là pour lever le

spasme que la présence du bol fécal sec a provoqué.

La recette

- 1 cuillère à café de mélisse
- 1 cuillère à café de fleurs de mauve

pruneaux avec le reste de l'infusion pendant 10 mn, et les lui donner à manger.

Continuer à lui donner des pruneaux pendant 2 ou 3 jours et l'infusion sur une semaine, à raison d'une tasse par jour.

La petite astuce

Si votre enfant rechigne sur les pruneaux, trompez l'ennemi en mixant le fruit réhydraté avec une cuillère à café de purée d'amande et présentez le tout sur un toast.

Précautions d'emploi

Stoppez le traitement dès l'amélioration du transit et ne dépassez pas 5 pruneaux par jour car un excès de fibres peut entraîner une irritation colique douloureuse.

EL-OUED : 14 troupes animent les 3^{es} Journées maghrébines du théâtre

Quatorze troupes animent la troisième édition des Journées maghrébines du théâtre, qui a débuté hier à la Maison de la culture Mohamed Lamine Lamoudi à El-Oued. Cette édition a pris, cette année, une dimension arabe, puisque aux côtés de troupes maghrébines, prennent part aussi d'autres de pays arabes, ont indiqué les organisateurs.

Les représentations théâtrales algériennes seront animées par la coopérative culturelle «Anis» (Sétif), l'association des arts dramatiques (Batna) et la troupe «Foursane El-Rokh» (Adrar).

La Tunisie participe avec deux pièces théâtrales intitulées «Ghazil El-Banet» et «Fi-Intidhar Koudou», tandis que la participation marocaine est représentée avec deux pièces intitulées «Talfine» et «Ala Sabil El-Mithel», et le théâtre libyen avec la pièce «Flash Back».

Pour la participation arabe, la Palestine, l'Egypte, la Jordanie, le Sultanat d'Oman, l'Irak et Bahreïn, présentent chacun, une œuvre théâtrale.

En marge des représentations, des sessions de formation seront assurées, durant quatre jours, dans le cadre des ateliers techniques sur la mise en scène théâtrale, l'interprétation, le script et la scénographie, animés par des dramaturges arabes, ont signalé les organisateurs.

Cette édition des journées maghrébines du théâtre ont été baptisées du nom du regretté dramaturge algérien M'hamed Benguettaf, une des figures emblématiques du théâtre algérien.

Ces journées théâtrales (16-19 février) sont organisées par l'association «Ouchek El-Khabab» des arts dramatiques, en coordination avec la direction de la Culture de la wilaya d'El-Oued et la Maison de la Culture «Mohamed Lamoudi».

Le groupe américain «Big piph and tomorrow maybe» subjuge le public tlemcénien

La troupe musicale américaine Big piph and tomorrow maybe, versée dans le genre hip-hop, a subjugué dimanche soir le jeune public de Tlemcen.

Présente en Algérie dans le cadre des échanges culturels initiés par l'ambassade des Etats-Unis à Alger et le ministère de la Culture, cette jeune troupe a évolué sur la scène du Palais de la culture Abdelkrim-Dali en interprétant superbement ses meilleures tubes comme *Feel allright* et autres succès.

L'occasion a été également donnée au groupe de rappeurs de Tlemcen Africa united d'interpréter des chansons de son répertoire, au grand bonheur du jeune public. Dans une symbiose totale, les deux groupes ont ensuite co-interprété une chanson, livrant un message selon lequel la musique rapproche les peuples et crée des liens très forts entre eux.

Le break dance était également présent dans cette soirée où le jeune groupe Les mystérieux crew ont fait une exhibition de danse qui a séduit l'assistance. Les membres du groupe Big piph and tomorrow qui visitaient pour la première fois l'Algérie, se sont dits «émerveillés et heureux» par cette tournée et par le fait d'aller à la rencontre du jeune public algérien. Le groupe se produira à Alger demain, a-t-on appris de Mme Heckenbac, l'attachée culturelle à l'ambassade US à Alger.

APS

Hommage à Chérif Kheddam un des maîtres de la chanson algérienne

Un hommage a été rendu dimanche à Alger au regretté Chérif Kheddam, un des maîtres de la chanson algérienne d'expression kabyle, dans une cérémonie qui a réuni des figures de la chanson kabyle, dans une ambiance conviviale.



Le Palais de la Culture Moufdi-Zakaria comble de monde, l'Orchestre national algérien de variétés dirigé par Farid Aouameur, a ouvert la cérémonie avec une composition du maestro sous le titre de «Da Chérif». Brahim Tayeb, Djidji et Nouria Yamine se sont donné du plaisir à reprendre Chérif Kheddam dans les meilleurs titres qui auront marqué son parcours exceptionnel d'auteur, de compositeur et d'interprète.

Les choristes solistes Idir Ould Slama, Boubeker Kherraz, Rahima Khelfaoui, Celia Ould Mohand, Catea Aït Hamouda et Youcef Lazali se sont succédé dans des interprétations des œuvres de l'artiste méditant son génie créatif.

Près d'une quinzaine de chansons de Chérif Kheddam ont été brillamment étaillées, deux heures durant devant un public euphorique qui reprenait en cœur les différents refrains, savourant chaque instant du récit dans la joie et la convivialité.

Les pièces, *Loukan Adoughal Themzi*, (Si jeunesse pouvait revenir) *With'ouzzadhi Yedjaq Irouh* (Le bien aimé t'a laissé, il est parti), *Thirga Ou Fennan* (le rêve d'un artiste), figurent dans le programme choisi pour cet hommage.

Entre autres chansons entonnées

également, *Yewāar Adhetsough* (Difficile pour moi d'oublier), *Nemfaraq Ourenkhemmem* (Nous nous sommes séparés sans réfléchir), *A Lemri* (O Miroir), et *Yemma* (Ma Mère).

Evoquant l'amour, la patrie, la beauté des paysages, l'exil, le voyage, l'attachement à la culture ancestrale et le souhait de voir l'Algérie prospérer, la plume de Chérif Kheddam a souvent été métaphorique, pleine d'images et allusives.

Les artistes qui ont animé la cérémonie, ont rejoint une dernière fois la scène pour chanter ensemble *El Dzaïr Inch'Allah Atehlou* (1996), un des derniers titres écrits, composés et interprétés par Chérif Kheddam, appelant

Farid Aouameur, au fait de l'importance que revêt un tel hommage, a su donner de la hauteur à son sujet, usant de tous les plans harmoniques et toutes les possibilités rythmiques afin d'extraire la quintessence contenue dans chaque titre et la rendre au public dans des formes nouvelles.

Dans de belles distributions polyphoniques, les instrumentistes de l'Orchestre national algérien de variétés ont brillé de maitrise et de technique, montrant à travers leurs partitions toute l'étendue du talent de «Da cherif» et son génie créatif.

Le public, homogène et attentif a savouré tous les moments de la soirée dans la délectation et le plaisir de raviver le souvenir d'un homme qui aura offert sa vie au service du patrimoine culturel de son pays. «Toutes ses formes musicales actuelles adaptées à l'œuvre de Cherif Kheddam dénotent de la richesse de son répertoire et de l'intelligence contenue dans les pièces qui le composent», explique Abdelkader Bouazzara directeur de l'Orchestre symphonique national. Né en 1927, Cherif Kheddam, est un des monuments de la chanson algérienne d'expression kabyle, avec à son actif plusieurs chefs d'œuvre qu'il a composés, écrits et interprétés.

Son legs musical a été élevé au rang d'école et Cherif Kheddam a laissé derrière lui une carrière artistique fulgurante, d'une soixantaine d'années qui a servi de modèle à des artistes aujourd'hui célèbres, et continue d'éclairer les jeunes chanteurs.

Il est décédé le 23 janvier 2012 à Paris et enterré dans son village natal, à Boumessaoud (Aïn El Hammam).

Créé en octobre 2014, l'Orchestre national algérien de variétés compte une quarantaine d'instrumentistes regroupant des musiciens appartenant au genre traditionnel, d'autres au style moderne, dans l'ossature d'un orchestre philharmonique.

Les premières cartes professionnelles remises aux artistes



La ministre de la Culture Nadia Labidi a procédé dimanche soir à Alger à la remise des cartes professionnelles à une trentaine d'artistes lors d'une cérémonie à laquelle ont pris part plusieurs artistes et auteurs de différentes régions du pays.

«Cette initiative qui intervient un an après l'adoption du décret exécutif relatif aux modalités de couverture et de prestations sociales pour les artistes et auteurs, reflète le souci du gouvernement d'assurer une protection sociale aux artistes en tant que travailleurs indépendants non salariés (...). C'est un premier pas vers la consécration de la loi de l'artiste», a précisé la ministre peu avant le début de la cérémonie.

Le gouvernement algérien avait adopté un décret exécutif relatif aux modalités de couverture et de prestations sociales pour les artistes et auteurs le 9 janvier 2014, publié dans le *Journal officiel* le 18 février de la même année. Outre la carte professionnelle, d'autres projets sont au programme et seront examinés prochainement en concertation avec les artistes, a indiqué Mme Labidi. Il s'agit en l'occurrence des contrats de travail qui permettront à l'artiste de s'affilier à la sécurité sociale et de bénéficier d'une pension de retraite et la création d'un fonds de solidarité au profit des artistes, a-t-il ajouté.

La distribution officielle

des cartes professionnelles a été lancée hier à Tizi Ouzou, Constantine et Annaba puis dans d'autres wilayas du pays. 1000 cartes seront distribuées dans le cadre de cette opération qui se poursuivra jusqu'à mars 2015.

Le président du Conseil national des arts et des lettres, Abdelkader Bendaa-mache a souligné l'importance de la carte professionnelle qui permettra à l'artiste de s'affilier à la sécurité sociale, d'être reconnu en tant que membre actif de la so-

cieté et de conférer un caractère professionnel à l'activité artistique.

La carte professionnelle de l'artiste est délivrée par le Conseil national des arts et des lettres installé en 2012 en partenariat avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale en vue d'assurer une protection morale et sociale aux artistes. L'organisme contribue également par ses propositions et recommandations à l'élaboration d'une politique visant la promotion des intérêts socio-professionnels de l'artiste.

La cérémonie de remise des cartes professionnelles a été marquée par la présence de plusieurs artistes et auteurs de renom dont Nadia Talbi, Mohamed Amari, Mohamed Hilmi, Ahmed Benissa, Abdallah Menai ou encore le secrétaire général de l'Union générale des Travailleurs algériens Abdelladjid Sidi Said.

TÉLÉVISION CONNECTÉE UN CHEVAL DE TROIE DANS LE SALON?

Accusé par les critiques et défenseurs de la vie privée de s'adonner à la collecte de données privées à l'insu des usagers, le nouveau Smart Tv de Samsung est loin de rassurer malgré les démentis "mous" du groupe sud coréen

Par Samy YACINE

Alors, il épie ceux qui le regardent ou pas ? Enregistre-t-il les conversations ? Transmet-il les fichiers à d'autres parties ? Autant d'interrogations à l'origine de cette nouvelle polémique suscitée par histoire d'un téléviseur qui vous écoute, enregistre et transfère le tout à une tierce partie, sans vous demander quoi que ce soit. Des voix nombreuses se sont fait entendre sur cette fonctionnalité problématique de la Smart TV, le nouveau téléviseur connecté de Samsung. Le groupe sud-coréen n'en a pas fini avec ces accusations qu'un nouveau front s'ouvre, en Australie, cette fois, où il est accusé d'injecter des publicités dans ses téléviseurs connectés. Cela fait beaucoup plus qu'un buzz pour un constructeur, pas des moindres, qui règne sur une bonne partie du parc mondial des équipements des technologies de l'information et de la communication. La presse internationale a consacré de larges espaces aux téléviseurs connectés de Samsung, «Contrôlées par la voix...enregistrent, une fois allumées, l'ensemble de vos conversations avant de les envoyer à une tierce entreprise» souligne le quotidien français liberation.fr qui y voit un problème «orwellien», «lorsque vous ne savez pas qui peut écouter les conversations que vous tenez dans le confort de votre salon», écrit-il. Une référence pas tout à fait innocente au fameux ouvrage publié en 1949 par George Orwell, sous le titre «1984», dont le personnage central, Big Brother, est assimilé, depuis à «une figure métaphorique du régime policier et totalitaire, de la société de la surveillance, ainsi que de la réduction des libertés» lit-on sur l'encyclopédie en ligne wikipedia. Le roman décrit une société britannique dominée par un régime totalitaire, où «la liberté d'expression n'existe plus. Toutes les pensées sont minutieusement surveillées, et d'immenses affiches sont placardées dans les rues, indiquant à tous que «Big Brother vous regarde (Big Brother is wat-

ching you)», poursuit wikipedia.

Dans les prescriptions d'usage de son nouveau téléviseur, indiquées par Samsung, il est clairement établi que les conversations sont susceptibles d'enregistrement et de vente à une partie tierce, le tout sans information ni consentement préalable de l'utilisateur. Le groupe Samsung précise que l'utilisateur a le loisir de désactiver la fonction, mais, ajoute dans ses prescriptions, d'après liberation.fr que «... si les mots que vous prononcez (à portée de la télévision) incluent des données sensibles ou personnelles, ces dernières seront, avec l'ensemble des autres données, enregistrées et transmises à un tiers par le biais du dispositif de reconnaissance vocale.» L'acquéreur de téléviseur est également avisé qu'en cas d'activation, l'icône d'un micro s'affiche sur l'écran pour lui signifier qu'il est «sous écoute». Dans ce cas précis, quoi qu'il dise, ajoute le site du quotidien français, «Samsung l'enregistrera avant de la sauvegar-

der sur un serveur et de partager les données avec une tierce entreprise.» De nombreux titres de la presse internationale n'ont pas hésité à deviner derrière cette «tierce partie», la société Nuance, désignée comme la «épête de la reconnaissance vocale». Son siège social est à Burlington dans le Massachusetts, et elle «fournit notamment ses logiciels à Siri, le système de commande vocale de l'iPhone d'Apple, et équipe aussi les smartphones et tablettes de son rival sud-coréen Samsung» rapporte le site boursier.com.

Après le «tollé» médiatique, le groupe sud-coréen tente de rectifier le tir par une campagne de communication qui, selon toute vraisemblance n'a pas convaincu des masses. Et pour cause ; en réponse à des questions du quotidien britannique The Guardian, Samsung a tenu à rappeler son engagement pour le respect de la vie privée des consommateurs. Sans démentir la captation des conversations par ses nouveaux téléviseurs, la société rappelle les

options offertes aux utilisateurs de retirer ou non cette fonction et insiste sur la transparence de son procédé qui, rappelle-t-elle, est clairement signalé par une icône de micro visible sur l'écran. Mais là où Samsung semble avoir raté le coche c'est lorsqu'elle s'essaie à démentir vendre ces informations à des tierces personnes tout en avertissant l'utilisateur que ses données, une fois enregistrées, sont susceptibles d'être cédées à une tierce partie.

Mais, de l'avis de nombreux observateurs et analystes de telles pratiques marketing semblent constituer le lot des objets connectés, dont le nombre ne cesse d'augmenter, et qui ont tous pour vocation d'en connaître de plus en plus sur leurs utilisateurs sans avoir à leur demander quoi que ce soit ; même pas leur avis. Cela n'empêche pas que l'affaire risque de contribuer au filoutage de l'image du géant électronique sud-coréen.



PUBLICITÉS INTRUSIVES ?

Alors qu'il était affairé à éteindre la polémique sur les écoutes indiscrètes de ses Smart TV, Samsung voit s'allumer un deuxième feu sur des forums de discussions suite à une information donnée par un internaute, repris par le site onet.com, qui racontait avoir subi «des publicités intrusives pour Pepsi toutes les 20 à 30 minutes alors qu'il utilisait l'application Plex, un media center qui permet de lire en streaming vos vidéos sur n'importe quel appareil.» Du coup d'autres usagers des services de câbles australiens ont dit avoir vécu la même mésaventure. Les opérateurs australiens ayant vite fait de décliner toute responsabilité dans cette affaire, c'est le responsable de Samsung en Australie qui a du aller au charbon pour reconnaître, selon onet.com, «être à l'origine des publicités», et justifier cela par «une



erreur de mise à jour de logiciel», avant de préciser que «cela n'était pas destiné au marché australien». Suffisant, selon ce site pour déduire que Samsung travaille «sur des moyens d'imposer de la publicité via des applis de vidéo en streaming.» Le fabricant qui a déjà eu à

admettre des expérimentations de ce modèle de publicité ne semble pas prêt de renoncer à faire de sa Smart TV une source de revenus publicitaires sur «des applications tierces». Pour la confidentialité des données et les soucis de vie privée, cela peut attendre.

LA COURSE AUX SYSTÈMES D'EXPLOITATION

La bataille de la télévision connectée passe également par le système d'exploitation pour lequel les constructeurs sont entraînés à fourrir leurs stratégies. La presse spécialisée aura ainsi relevé un redéploiement stratégique opéré par les constructeurs, notamment lors du dernier show des technologies de l'information et de la communication de Las Vegas (Etats-Unis).

Comme sur beaucoup d'autres équipements, Google avance ses pions avec son système d'exploitation Android pour lequel ont opté les constructeurs Sony, le chinois TP Vision ainsi que le japonais Sharp. Quant à Samsung, leader mondial avec plus de 20% de parts de marché, il «a décidé d'utiliser Tizen, un OS open source qu'il a développé avec des partenaires» rapporte le site www.usine-digitale.fr qui explique la stratégie de Samsung visant à faire de son système d'exploitation une plate forme unique pour tous ses terminaux connectés. Le but ultime étant «de se libérer de Google, dont le système Android motorise aujourd'hui l'essentiel de ses smartphones», ajoute-t-il.

LIBYE**L'armée égyptienne bombarde des positions de Daech dans le pays**

Des avions de combat de l'armée égyptienne ont bombardé hier des positions de l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (EI/Daech) en Libye après le meurtre de 21 otages égyptiens par ce groupe terroriste, a annoncé la direction générale des forces armées.

«Nos forces armées ont mené hier des frappes aériennes ciblées contre des camps et des lieux de rassemblement ou des dépôts d'armes de Daech en Libye», rapporte un communiqué de l'armée égyptienne.

Des chaînes de télévisions montrent le décollage d'avions de combat en pleine nuit, assurant qu'ils partaient pour la Libye voisine.

En janvier, Daech avait affirmé avoir kidnappé 21 Egyptiens en Libye et Le Caire avait confirmé que 20 de ses ressortissants avaient été enlevés



dans ce pays voisin. Dimanche, l'EI a diffusé une vidéo montrant la décapitation de 21 hommes qu'il présente comme des 21 Egyptiens de confession copte enlevés en Libye.

L'Eglise orthodoxe égyptienne a par la suite confirmé le meurtre. Les autorités égyptiennes ont annoncé un deuil national de sept jours. Le prési-

dent égyptien Abdel Fattah al-Sissi avait convoqué d'urgence dimanche soir le Conseil national de défense et promis de «punir les assassins» de la manière «adéquate». Le président égyptien a aussi déclaré que son pays «se réserve le droit de répliquer de la manière et au moment adéquat» au crime commis par Daech.

Les «atrocités de Daech» risquent d'accentuer la crise en Libye

Les «atrocités» de l'Organisation autoproclamée «Etat islamique» (EI/Daech) contre des otages égyptiens en Libye risquent d'accentuer les violences dans ce pays en crise depuis 2011, ont déclaré hier des politologues soulignant que le dialogue entre les parties antagonistes reste la seule solution pour instaurer la paix.

«Une attaque contre des ressortissants étrangers en Libye par Daech est une première, on risque d'assister à accentuation de la violence», a déclaré à l'APS, le Dr Chirif Driss, spécialiste en relations internationales à l'Ecole nationale supérieure de journalisme et des sciences de l'information. Le groupe extrémiste, activant principalement en Irak et en Syrie, a diffusé dimanche une vidéo montrant le meurtre atroce de 21 hommes qu'il présente comme des otages égyptiens récemment kidnappés en Libye.

«L'objectif de Daech serait de faire propager la violence au-delà de la Libye», a estimé Driss.

Pour sa part, le professeur Abdelwahab Benkhilf, enseignant à l'université d'Alger 3, a expliqué dans une autre déclaration à l'APS que l'EI/Daech «est introduit en Libye à cause de la crise politico-sécuritaire qui persiste depuis 2011». «C'est pourquoi, a-t-il dit, la coopération sécuritaire et politique entre la Libye et ses voisins pour l'éradication de ce groupe extrémiste est inéluctable».

L'Algérie, qui s'est déjà engagée dans une perspective d'instauration d'un dialogue inclusif interlibyen, «aurait

un rôle très important à jouer, vu sa bonne connaissance de la situation dans ce pays frontalier, et une expérience très avancée en matière de lutte contre le terrorisme», a affirmé le politologue. Interrogés sur les chances du succès du dialogue interlibyen lancé le mois dernier sous l'égide de l'ONU, les deux politologues estiment que «le dialogue semble être plus difficile qu'avant à cause du regain de violences ces derniers temps entre factions», et après le meurtre des otages égyptiens commis par Daech et «les déclarations du gouvernement italien concernant sa disposition à intervenir en Libye dans le cadre des décisions de l'ONU».

M. Driss a en outre souligné qu'«une intervention militaire en Libye ne représente en aucun cas une solution à la crise», expliquant cette position par «la difficulté de définir la cible de l'intervention au milieu d'une multitudes de factions» d'un côté, et de l'autre côté par «l'inéfficacité de frappes aériennes face à ce type de menaces qui nécessite une intervention au sol», tout en s'interrogeant «quel pays osera envoyer ses soldats en Libye?». «Une intervention militaire ne peut guère mettre fin au conflit. Au contraire elle risque de le faire perdurer pour plusieurs années, à l'instar de l'Afghanistan et de l'Irak», a soutenu le P^r Benkhilf. Il a considéré que «la paix en Libye ne se réalisera qu'à travers une approche politique, parce qu'il y a un certain consensus entre les principales parties libyennes».

OTAGES DÉCAPITÉS EN LIBYE**L'Egypte se réserve le droit de répliquer aux exécutions**

Le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi a affirmé dimanche dans une allocution à la Télévision publique que son pays «se réserve le droit de répliquer de la manière et au moment adé-

quat» à la décapitation des Egyptiens capturés en Libye. Le chef de l'Etat s'exprime dans un discours retransmis à la Télévision publique, quelques heures après que le groupe Etat isla-

mique (EI) ait diffusé une vidéo montrant la décapitation d'hommes qu'il présente comme des Egyptiens de confession chrétienne copte récemment kidnappés en Libye.

CENTRAFRIQUE**L'ONU et l'UE appellent à une meilleure protection des communautés vulnérables**

Une délégation de haut niveau des Nations unies et de l'Union européenne a appelé, à l'issue d'une visite de cinq jours en République centrafricaine, à une meilleure protection des communautés vulnérables vivant dans le pays.

La délégation était composée de la chef adjointe de l'humanitaire de l'ONU, Kyung-wha Kang, du Rapporteur spécial des droits de l'homme des personnes déplacées, Dr Chaloka Beyani, et du directeur des opérations humanitaires de la Commission européenne, Jean-Louis de Brouwer.

Lors de leur visite, ils ont pu voir par eux-mêmes les conditions de vie dramatiques des personnes directement touchées par la crise actuelle à Bambari, Yaloke, Mpoko et dans le quartier de PK5 à Bangui. M^e Kang a exprimé une grande inquiétude quant aux sortes de minorités et

des personnes déplacées dont les perspectives d'un retour à la normale sont menaçantes par cette complexité grandissante.

Selon la délégation, ces groupes vulnérables ont besoin d'une protection immédiate. Il est de la responsabilité première des autorités de transition de protéger sa population. Les partenaires humanitaires peuvent encore faire plus en termes d'identification des plus vulnérables et soutenir les autorités locales et religieuses et la société civile dans l'octroi des services adéquats et de protection, en particulier aux femmes et aux enfants.

La chef adjointe de l'humanitaire de l'ONU a appelé tous les groupes armés à cesser immédiatement les violences et les attaques contre les civils.

«C'est seulement lorsque la paix et la sécurité reviendront dans l'ensemble du territoire que les gens vont se sentir capables

de réinvestir dans leur vie», a-t-elle ajouté.

Le Rapporteur spécial des droits de l'homme des personnes déplacées, M. Beyani, a souligné que «tout Centrafricain doit jouir des mêmes droits, y compris la liberté de circulation pour tous. Cela s'applique à toutes les populations déplacées. Personne ne devrait être empêché de se déplacer dans le pays, de traverser les frontières», a-t-il dit. M^e Kang devait se rendre ensuite au Cameroun, pour rencontrer les Centrafricains qui se sont réfugiés à la frontière. Près d'un demi-million de personnes ont fui la République centrafricaine.

«Beaucoup de choses ont changé depuis le début de la crise il y a un peu plus d'un an. Le pire a été évité. Cependant, malgré une augmentation importante de l'aide humanitaire, les besoins en assistance restent extrêmement élevés», a souligné le Bureau

SOUDAN**Les élections présidentielle et législatives seront organisées le 13 avril**

Le Soudan va tenir ses élections présidentielle et législatives à partir du 13 avril, a annoncé dimanche la Commission électorale nationale (CEN).

«Le processus de vote se déroulera sur trois jours pour permettre au grand nombre d'électeurs de voter», a déclaré lors d'une conférence de presse le président de la CEN Muhtar al-Asam.

Le compte des votes commencera le 16 avril et les résultats finaux seront annoncés le 27 avril, a indiqué M. al-Asam, ajoutant qu'il devrait avoir entre 80 et 85 millions de bulletins de vote.

Il a souligné que des représentants des partis politiques ont le droit d'être présents à côté des urnes durant les votes et le dépouillement, ajoutant que chaque parti a aussi le droit de faire sa campagne électorale sans aucune intervention de la CEN.

CAMEROUN**L'Afrique centrale se réunit pour affiner sa stratégie contre Boko Haram**

Les chefs d'Etat d'Afrique centrale se sont réunis en sommet extraordinaire hier à Yaoundé pour peaufiner une stratégie commune de lutte contre le groupe armé extrémiste Boko Haram, a-t-on indiqué de source officielle. Les dix pays de la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC) veulent afficher leur unité sur ce problème. Parmi les sujets abordés, la mobilisation d'une force militaire régionale.

Les travaux de cette réunion extraordinaire ont commencé en présence de six chefs d'Etat, sous l'égide de la CEEAC. Étaient présents, la présidente centrafricaine Catherine Samba Panzale, le Camerounais Paul Biya, le Tchadien Idriss Deby Itno, le Gabonais Ali Bongo Ondimba, le Congolais Denis Sassou Nguesso, l'Équato-guinéen Teodoro Obiang Nguema.

Les délégations venues de République démocratique du Congo (RDC), de Sao Tome et Principe, du Burundi et de l'Angola étaient représentées par des membres de leurs gouvernements.

Le Nigeria, qui ne fait pas partie de la CEEAC, n'était pas présent. Cette réunion s'insère dans un long processus qui vise à mobiliser les troupes africaines et surtout à définir clairement le mandat et le rôle de la force régionale en cours d'élaboration.

Le 7 février, des experts militaires des pays de la sous-région s'étaient réunis à Yaoundé, et s'étaient engagés à mobiliser 8.700 hommes dans la force multinationale contre le groupe armé extrémiste nigérien.

Des troupes du Bénin, du Cameroun, du Niger, du Nigeria et du Tchad doivent y participer, mais ni la contribution par pays, ni le décompte militaires/civils/policiers n'ont été communiqués. La feuille de route opérationnelle de la force devra être transmise au Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) pour approbation puis au Conseil de sécurité des Nations unies.

Au-delà des aspects juridiques, le Cameroun et le Tchad, deux pays qui se trouvent sur la ligne de front du groupe Boko Haram, sont bien déterminés à mettre l'accent sur le seuil du problème : le financement de cette riposte militaire. «Intervenir militairement à un coût», souligne un délégué présent à ce sommet.

Côté camerounais, relève un autre responsable, «ce sont entre 6 000 et 7 000 soldats qu'il faut nourrir, soigner et équiper quotidiennement pour répondre à chaque agression du groupe islamiste».

des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires dans un communiqué de presse publié dimanche. Plus de 2,7 millions de Centrafricains ont besoin d'aide pour survivre.

Plus de 500.000 d'entre eux sont toujours déplacés. Beaucoup d'entre eux, en particulier les minorités, se trouvent pris dans une violence continue. La crise est devenue encore plus complexe et a pris la forme d'un conflit aux dimensions multiples. Les groupes armés se sont fragmentés ce qui a engendré une criminalité de grande ampleur, selon la même source.

Depuis le renversement du président François Bozizé en mars 2013 par la coalition rebelle Séléka, qui a depuis abandonné le pouvoir, la Centrafrique a sombré dans une crise sécuritaire et politique sans précédent.

APS

UKRAINE

Kiev respecte le cessez-le-feu, plusieurs attaques des séparatistes enregistrées

Kiev «respecte pleinement» le cessez-le-feu dans l'Est de l'Ukraine, a indiqué hier le ministre ukrainien des Affaires étrangères Pavlo Klimkine, lors d'une visite à Sofia, précisant que «112 attaques» des séparatistes ont été enregistrées «dans les dernières 24 heures».



«Nous et les forces armées ukraines respectons pleinement le régime de cessez-le-feu mais malheureusement, nous avons subi en réponse 112 attaques dans les dernières 24 heures, de la part des terroristes de Donetsk et de Lougansk», a-t-il déclaré, citant des «tirs de mortier et de roquettes Grad».

«Nous sommes pleinement engagés dans le respect des accords de Minsk. Pour nous, c'est la seule voie possible pour la paix», a ajouté M. Klimkine, relevant que «malheureusement, la situation reste extrêmement tendue».

«Il est nécessaire maintenant de cesser les tirs, de retirer l'artillerie

lourde et de commencer l'échange des prisonniers, de façon à ce que l'aide humanitaire puisse arriver jusqu'aux gens et qu'ils reçoivent au moins des médicaments et de la nourriture, et que nous puissions re-commencer le processus politique», a souligné le ministre.

Bien que le nouveau cessez-le-feu soit entré en vigueur, d'intenses combats continuaient hier autour de la ville stratégique de Debaltseve, où sont stationnés plusieurs milliers de soldats ukrainiens menacés d'encerclement par les séparatistes.

Un porte-parole militaire ukrainien a affirmé que dans ces conditions il n'était «pas question pour le

moment d'un retrait des armes lourdes» de la part des forces gouvernementales.

L'accord de paix conclu jeudi à Minsk à l'issue d'une nuit de négociations entre les dirigeants d'Ukraine, Russie, Allemagne et France prévoit que Kiev et les séparatistes doivent commencer à retirer leurs armes lourdes de la ligne de front deux jours après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu.

Le cessez-le-feu, entré en vigueur dans la nuit de samedi à dimanche, est la première étape d'un plan de paix destiné à mettre fin à un conflit qui a fait plus de 5.500 morts en 10 mois.

CROATIE

La nouvelle présidente appelle à l'unité nationale et la coopération régionale

La première femme présidente de la Croatie, Kolinda Grabar-Kitarovic, a appelé dimanche à l'unité nationale pour redresser l'économie du pays et à la coopération régionale, en prenant ses fonctions pendant la cérémonie d'investiture à Zagreb.

Mme Grabar-Kitarovic a prêté serment au cours d'une cérémonie d'investiture

qui s'est déroulée en présence de plusieurs centaines de personnes, dont le Premier ministre serbe, Aleksandar Vucic.

La présence de M. Vucic à Zagreb est un signe encourageant pour les deux pays dont les relations se sont détériorées après la décision du Premier ministre croate, Zoran Milanovic, d'annuler une visite en Ser-

bie prévue en novembre dernier.

Les relations entre les deux pays sont lentes à se normaliser depuis le conflit (1991-95) ayant suivi la proclamation de l'indépendance de la Croatie de l'ex-Yugoslavie et qui a opposé les forces de Zagreb aux sécessionnistes serbes, soutenus par le régime au pouvoir à Belgrade.

EUROPE-USA

Fin de mission pour le cargo spatial ATV-5 qui s'est auto-détruit

Le cinquième et dernier cargo automatique européen ATV s'est auto-détruit comme prévu dimanche, en pénétrant à grande vitesse dans l'atmosphère terrestre, après une mission de ravitaillement de la Station spatiale internationale, a annoncé l'Agence spatiale européenne (ESA).

Cette opération marque la fin du programme ATV (Véhicule de transfert automatique) lancé il y a vingt ans et qui a permis à l'Europe de prouver sa maîtrise de l'amarrage totalement automatique, une technologie de pointe.

L'ATV-5 «Georges Lemaître», du nom du père de la théorie du Big Bang, s'était désarmé samedi de l'ISS, à laquelle il était accroché depuis six mois, à environ 400 km de la Terre.

Le vaisseau, grand comme un autobus londonien à deux étages, est entré dimanche dans la haute atmosphère peu après 18h00 GMT (19h00 heure de Paris),



a indiqué Dominique Siruguet, chef de mission adjoint de l'ATV-5.

Lancé à la vitesse de 27.000 km/heure, le cargo s'est désintégré sous l'effet du frottement sur les couches denses de l'atmosphère.

APS

YÉMEN

Le Conseil de sécurité exige que les Houthis lâchent le pouvoir et négocient

Le Conseil de sécurité de l'ONU a exigé dimanche des miliciens yéménites chiites Houthis qu'ils se retirent des instances gouvernementales qu'ils contrôlent, libèrent le président Abd Rabbo Mansour Hadi et négocient «de bonne foi» une sortie de crise.

Cette résolution mise au point par le Royaume-Uni et la Jordanie a été adoptée à l'unanimité des 15 membres du Conseil. L'ambassadeur britannique Mark Lyall Grant a salué un «message fort et uni» du Conseil tandis que son homologue jordanienne Dina Kawar a espéré que le Yémen pourra «éviter de plonger dans le gouffre». Avant même ce vote, les Houthis avaient affiché dimanche leur détermination à poursuivre leur coup de force malgré les pressions de l'ONU, du Conseil de coopération du Golfe (CCG) et de la Ligue arabe.

Le Japon ferme temporairement son ambassade au Yémen

Le Japon a annoncé hier qu'il avait temporairement fermé son ambassade au Yémen, une décision qui s'ajoute au départ de nombreux diplomates étrangers craignant pour leur sécurité après la mainmise des miliciens yéménites chiites Houthis sur des instances gouvernementales. La fermeture de la représentation nippone à Sanaa a eu lieu dimanche en raison de la «détérioration de la sécurité» dans le pays, a expliqué le ministère japonais des Affaires étrangères. Le personnel diplomatique a quitté l'ambassade du Japon pour se rendre au Qatar, d'où il pourra remplir certaines fonctions, selon la même source. Tokyo a en outre exhorté les autres ressortissants nippone à partir du Yémen. Le Japon n'est pas le premier pays à prendre de telles mesures: avant lui, l'Arabie saoudite, les Etats-Unis, la France, l'Allemagne, l'Italie, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas ou encore l'Espagne avaient également décidé de fermer leur ambassade.

publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**Ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière
CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE BAB-EL-OUED**

02 Boulevard Saïd TOUATI -Bab El-Oued Alger

**PREMIERE (1ere)
MISE EN DEMEURE**

- Vu le marché N°48/2014 du 11/12/2014 portant approvisionnement en réactifs de Laboratoire au profit du CHU de BAB EL OUED pendant l'année 2014.

- Vu le bon de commande.
- Vu le délai de livraison de Vingt (20) jours conformément à l'article 08 du marché suscité.

L'entreprise SARL SILEC sis 1 RUE ABDELMOUENE ALGER, est mis en demeure à l'effet de respecter les clauses contractuelles objet du marché dans un délai de quarante huit (48) heures à compter de la date de la première apparition de cet avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.

Faute de quoi, il sera fait application des clauses prévues dans le marché.

SOUDAN - SUD-SOUDAN L'UA "préoccupée" par les récents incidents survenus à Abyei

L'Union africaine (UA) a exprimé hier sa "profonde préoccupation" suite aux incidents survenus ces dernières semaines dans le territoire d'Abyei (Soudan), y compris des meurtres et des enlèvements.

L'organisation exhorte les communautés d'Abyei à faire preuve de «la plus grande retenue» et à s'abstenir de toute action susceptible d'exacerber la tension dans le territoire, souligne un communiqué de l'UA. Elle appelle les gouvernements du Soudan et du Soudan du Sud à redoubler d'efforts en vue de créer des services de police à Abyei, ainsi que des organes administratifs convenus dans le cadre des arrangements provisoires sur l'administration et la sécurité d'Abyei du 20 juin 2011. L'organisation continentale réitère également son plein appui à la Force intérimaire de sécurité des Nations unies pour le territoire de l'Abyei (FISNUA) dans ses efforts visant à maintenir la stabilité, y compris à travers une interaction soutenue avec les responsables communautaires locaux. Abyei est, depuis mai 2011, au cœur d'un conflit armé entre le Soudan et le Soudan du Sud qui revendiquent chacun cette région pétrolière.

SYRIE 9 morts par des tirs rebelles à Alep

PALESTINE

Manifestation à Gaza pour dénoncer le meurtre de trois étudiants musulmans aux USA

Des dizaines de jeunes ont manifesté hier dans la bande de Gaza pour protester et condamner le silence des médias et de l'administration des Etats-Unis après le meurtre de trois étudiants d'origine palestinienne, assassinés mardi dernier près du campus de l'université de Caroline du Nord (sud-est).

«Nous condamnons le silence des médias américains et de l'administration des Etats-Unis sur le triple meurtre de Palestiniens» abattus il y a une semaine, a déclaré Jamal Yaghi, un porte-parole des mouvements de jeunes.

«Le sang de toutes les victimes se vaut, quelle que soit leur religion ou leur nationalité», a-t-il dit devant les manifestants qui brandissaient des



pancartes dénonçant un «crime raciste».

Craig Stephen Hicks, 46 ans, l'auteur du meurtre des frères Yusor et Razan Abou-Salha, Américano-jordaniennes d'origine palestinienne, et du mari de Yusor, Deah Shaddy Barakat, un Palestinien de Syrie, s'est rendu à la police après la fusillade et a été écroué.

Poursuivi pour assassinat, il risque la peine de mort ou la prison à perpé-

tuité. La Palestine a condamné un «atroce assassinat» relevant du «terrorisme». Le président américain Barack Obama a dénoncé un triple meurtre «brutal et atroce», estimant qu'«aux Etats-Unis, personne ne devrait jamais être pris pour cible en raison de ce qu'il est, de son apparence ou de sa croyance», après avoir été critiqué, notamment par Ankara, pour son silence.



enfants. Il a précisé que 20 personnes avaient été blessées.

Ancienne capitale économique de la Syrie, Alep est coupée en deux depuis l'entrée des rebelles en juillet 2012. L'aviation gouvernementale a bombardé à de nombreuses reprises le secteur rebelle, notamment avec des barils d'explosifs. Plus de 210.000 personnes sont mortes en Syrie, depuis le début de la révolte en mars 2011.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA DE GUELMA**

NIF DTP GUELMA : 097524019047421

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, et notamment, son article 114 et suite à l'avis d'appel d'offres national restreint N°08/DTP/2015 pour le **CONTROLE DU LABORATOIRE DES TRAVAUX PORTANT REALISATION DES EVITEMENTS DES VILLES TRAVERSEES PAR LA RN 20 ET LA RN 80 « EL-FEDJOUDJ » SUR UN LINEAIRE DE 06 KM.**

Le directeur des travaux publics de la Wilaya de Guelma informe les soumissionnaires de l'infructuosité de la procédure de passation de marché pour le motif suivant : Après évaluation des offres reçues, aucune offre n'est pré qualifiée technique, et ce, conformément aux dispositions de l'article 44 du décret présidentiel suscité.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**Willaya d'Alger
Circconscription Administrative de Birtouta
COMMUNE DE TESSALA EL MERDJA
NIF : "41000200001608501033 "**

AVIS D'ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 08/2014

TRAVAUX DE REALISATION RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC DE STYLE CHEF-LIEU (01TRANCHE) COMMUNE DE TESSALA EL MERDJA

Conformément aux dispositions du l'article 44 du Décret présidentiel N° 10-236 du 28 Chaoual 1431 correspondant au 7 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété . Monsieur le président de l'Assemblé Communale de Tessala El Merdja annonce que lavis l'appel d'offre national restreinte N° 08/2014 apparue dans les journaux "الشادوف" et "DK News" portant TRAVAUX DE REALISATION RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC DE STYLE CHEF-LIEU (01TRANCHE) COMMUNE DE TESSALA EL MERDJA est annulée.

Et qu'une nouvelle conformément au décret cité plus haut sera relancée.

Le Président D'APC

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIPASA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
APPEL D'OFFRE OUVERT
N° : /2015
NIF : 099842019001818

La Direction des équipements publics de la Wilaya de Tipasa lance un appel d'offres ouvert pour la sélection d'un maître d'œuvre chargé de l'étude et suivi pour la réhabilitation

de 03 centres culturels en lots unique :

Centre culturel BRAKNI HAMOU à HADJOUT.
 Centre culturel LAADJEL EL SAID à AHMEUR EL AIN .
 Centre culturel à FOUKA .

Les bureaux d'études agréés en architecture inscrits au tableau de l'ordre des architectes peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la DEP sis a : Cité Administrative TIPASA,

La durée de préparation des offres techniques et des offres financières est fixée à DIX (10) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'opérateur Public (BOMOP) ou la presse jusqu'à 12H00mn. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date de dépôt des offres est fixée au 10ème jour, à compter de la date de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux, ou le B.O. M.O.P, jusqu'à 12 h 00 mn. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure 12 h 00 mn.

Les offres doivent être déposées au bureau de secrétariat de la Direction des équipements publics sis à l'adresse suivante : Cité Administrative TIPASA. Les offres doivent comporter une Offre technique (dossier administratif+document graphique) et Offre financière, introduites dans une enveloppe anonyme ne portant que la mention suivante :

A
 Monsieur le Directeur des équipements publics de Tipasa
« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »

APPEL D'OFFRES OUVERT
 Étude et suivi pour la réhabilitation
 de 03 centres culturels en lots unique :
 Centre culturel BRAKNI HAMOU à HADJOUT.
 centre culturel LAADJEL EL SAID à AHMEUR EL AIN .
 centre culturel à FOUKA .

1. L'offre technique (Dossier administratif) :

Déclaration à souscrire selon le modèle joint au présent cahier des charges remplie, signée, cachetée et datée.

- Déclaration de probité selon le modèle joint au présent cahier des charges remplie, cachetée et signée.
- Le présent cahier des charges paraphé, signé et daté.
- Copie légalisée de l'attestation de l'inscription au tableau national de l'ordre des architectes.
- Copie légalisée de l'extrait du registre de commerce pour les sociétés commerciales.
- Copie légalisée du statut dans le cas où le soumissionnaire est une société.
- Numéro d'identification fiscale (NIF).
- Copie légalisée de l'attestation de dépôt des comptes sociaux auprès du Centre National du Registre de Commerce dans le cas où le soumissionnaire est une société.
- Attestations de mise à jour vis à vis des organismes de sécurité sociale (CNAS, CASNOS).
- copie légalisée de l'extrait de rôles de l'année en cours.
- L'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société.
- La liste nominative du personnel intervenant au sein du bureau (architecte, ingénieur, technicien,...) accompagnée des diplômes et Curriculum Vitae et déclaration du personnel à la CNAS.
- Références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrages concernés
- En cas de regroupement, le protocole d'accord de constitution du regroupement indiquant le Chef de file ainsi que la responsabilité solidaire des Bureaux d'Etudes en faisant partie, avec la part que détient chaque membre du regroupement (en pourcentage).

2 - offre financière

L'offre financière doit comprendre ce qui suit :

- 1- Lettre de soumission remplie, signée, cachetée et datée.
- 2- L'annexe 1 ,2 (Offre financière – partie fixe)
- 3- L'annexe 3 (Offre financière – partie variable)

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14 h.00 mn au siège de la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de TIPASA. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure « 14 h 00 mn »

Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de la préparation des offres augmentées de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.

NB : les pièces accompagnant les soumissions doivent être lisibles, en cours de validité.

LE DIRECTEUR

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE D'EL-HARRACH
COMMUNE DE BOUROUBA
NIF: 41000200001608501015
REF:158/BOG/2015

AVIS
D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Suite à la publication de l'avis d'appel d'offre restreint N°08/2014 publié dans les quotidiens : المحرر اليومي le 21/12/2014, DK NEWS le 23/12/2014, et le BOMOP, relatif aux projets:

Lot N°1	Travaux d'aménagement de trottoir cité EUCALYPTUS
Lot N°2	Réalisation des travaux de trottoir au niveau de la cité la montagne à côté du bâtiment 04.06.07.08.19.20.21.
Lot N°3	Travaux d'aménagement cité la montagne (RUE BASSE).
Lot N°4	Aménagement des espaces vert axe principal cité OUMAKHLOUF MAHMOUD Bourouba
Lot N°5	Aménagement urbain de boulevard principale en face nouveau siège APC de Bourouba
Lot N°6	Travaux d'aménagement d'un terrain de proximité vallée de Bourouba.
Lot N°7	Aménagement urbain rue MAHFLOUD SAAD ALLAH HAI EL FIDA.
Lot N°8	Travaux d'aménagement d'une aire de jeux pour enfants vallée de Bourouba
Lot N°9	Réalisation des travaux d'aménagement d'une placette du côté Zaouia la montagne
Lot N°10	Travaux d'aménagement d'une aire de jeux entre les bâtiments 13 et 16.
Lot N°11	Travaux d'aménagement d'une aire de jeux à la cité des fonctionnaires
Lot N°12	Aménagement d'un espace vert de boulevard principale en face nouveau siège APC de Bourouba (Travaux de plantation)
Lot N°13	Aménagement du parc auto communal

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel n°10/236 du 07 octobre 2010 ; modifié et complété par le décret présidentiel N°12-23 du 18 janvier 2012 portant réglementation des marchés publics.

Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Bourouba porte connaissance aux soumissionnaires l'attribution provisoire des projets aux entreprises:

1-Réultat de l'Analyse des Offres:

N°	Intitulé de l'Opération	Entreprise	Montant Proposé en TTC	Montant Corrigé en TTC	Délai	Critère de choix
Lot N°1	Travaux d'aménagement de trottoir cité EUCALYPTUS	BEL ROAD	7 432 777,00 DA	9 400 365,00 DA	/	Sousministre qualité technique et le moins disant
Lot N°3	Travaux d'aménagement cité la montagne (RUE BASSE).	NORMOBAT	8 782 605,00 DA	9 788 805,00 DA	08 MOIS	Sousministre qualité technique et le moins disant
Lot N°5	Aménagement urbain du boulevard principal en face nouveau siège APC de Bourouba	LATRECHE REDHA	16 990 447,50 DA	16 990 447,50 DA	07 MOIS	Sousministre qualité technique et le moins disant
Lot N°8	Travaux d'aménagement d'une aire de jeux pour enfants vallée de Bourouba	SARL MESBOUT TOBAL	6 797 688,30 DA	6 797 688,30 DA	04 MOIS	Sousministre qualité technique et le moins disant
Lot N°9	Réalisation des travaux d'aménagement d'une placette du côté Zaouia la montagne	نساجع للبنان	5 559 723,00 DA	5 559 138,00 DA	03 MOIS	Sousministre qualité technique et le moins disant
Lot N°10	Travaux d'aménagement d'une aire de jeux entre les bâtiments 13 et 16.	ETB DILEM	7 102 777,50 DA	7 102 777,50 DA	03 MOIS	Sousministre qualité technique et le moins disant
Lot N°11	Travaux d'aménagement d'une aire de jeux à la cité des fonctionnaires	HAIDAR BOUZID	7 429 909,50 DA	7 429 909,50 DA	03 MOIS	Sousministre qualité technique et le moins disant
Lot N°13	Aménagement du parc auto communal	HIDOUCI MOHAMED SALAH	7 793 223,59 DA	7 763 154,75 DA	90 JOURS	Sousministre qualité technique et le moins disant

N°	Intitulé de l'Opération	Entreprise	Montant Proposé en TTC (DA)	Montant Corrigé en TTC (DA)	Montant après rabais en TTC(DA)	Délai	Critère de choix
Lot N°2	Réalisation des travaux de trottoir au niveau de la cité la montagne à côté du bâtiment 04.06.07.08.19.20.21.	DRIBI NASREDINE	13 465 998,00	13 465 998,00	13 395 628,21	04 mois	Sousministre qualité technique et retraite après déduction de l'offre la moins disante
Lot N°7	Aménagement urbain rue MAHFLOUD SAAD ALLAH HAI EL FIDA.	MERROUCHE LAÏD	15 239 320,20	15 239 320,20	15 080 831,26	04 mois	Sousministre qualité technique et retraite après déduction de l'offre la moins disante

Conformément à l'article n° 114 du décret présidentiel N°12-23 du 24 safar 1433 correspondant au 18 janvier 2012 ; modifié et complétant le décret présidentiel N°10-236 du 28 chaoual 1431 correspondant au 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics. Les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés de l'APC de Bourouba, dans les dix (10) jours qui suivent la parution de cet avis dans les quotidiens nationaux.

PROGRAMME DU JOUR

TF1

- 06:45 Jeunesse : TFou
08:25 Culture Infos : Météo
08:30 Culture Infos : Télleshopping
09:20 Culture Infos : Météo
09:25 Série TV : Une histoire, une urgence
09:55 Série TV : Une histoire, une urgence
10:25 Divertissement : Au nom de la vérité
10:55 Divertissement : Au nom de la vérité
11:20 Divertissement : Au nom de la vérité
11:55 : Petits plats en équilibre
12:00 Divertissement : Les douze coups de midi
12:50 Sport : L'affiche du jour
13:00 Culture Infos : Journal
13:40 : Petits plats en équilibre
13:45 Culture Infos : Histoire d'un rêve
13:50 Culture Infos : Météo
14:45 Culture Infos : Reportages
15:15 Divertissement : Joséphine, ange gardien
17:00 Culture Infos : Tous ensemble
17:55 Culture Infos : 50mn Inside
19h55 Météo
20h00 Journal
20h30 Magazine de services My Million
20h35 Météo
20h40 Série humoristique Nos chers voisins
20h45 Divertissement-humour C'est Canneteloup
20h55 Série de suspense Person of Interest Inédit
21h45 Série de suspense Person of Interest
22h40 Série de suspense Person of Interest
23h25 Série de suspense Person of Interest

- 08:37 : Les lapins crétins : invasion
08:45 Jeunesse : Peanuts
09:03 : Dans votre région (1ère partie)
09:50 : Dans votre région (2e partie)
10:45 Culture Infos : Consomag
10:50 Culture Infos : Midi en France
11:55 Culture Infos : Météo
12:00 Culture Infos : 12/13 : Journal régional
12:25 Culture Infos : 12/13 : Journal national
12:55 Culture Infos : Météo à la carte
13:50 Série TV : Un cas pour deux
15:00 Autre : En course sur France 3
15:25 Culture Infos : Dans votre région
16:30 Culture Infos : Un livre toujours
17:00 Culture Infos : Les carnets de Julie
17:55 Autre : Questions pour un champion
18:30 Culture Infos : Avenue de l'Europe
18:45 Autre : Météo des neiges
19h30 19/20 : Journal national
19h58 Météo
20h00 Magazine sportif Tout le sport
20h15 Météo régionale
20h20 Feuilleton réaliste Plus belle la vie
20h50 Télémag policiers La boule noire 77Inédit
22h25 Météo
22h30 Grand Soir 3
23h10 Magazine culturel Le divan de Marc-Olivier Fogiel

CANAL+

- 06:20 Divertissement : La semaine des Guignols
06:50 Divertissement : Zapping
06:55 Divertissement : Le Before du grand journal
07:20 Culture Infos : La météo
07:25 Divertissement : Le petit journal
07:30 : Les Guignols de l'info
08:00 Culture Infos : La météo
08:05 Sport : Zapsport
08:10 Série TV : Mon oncle Charlie
08:30 Cinéma : Angélique
10:20 Cinéma : Dans l'ombre de Mary : la promesse de Walt Disney
12:20 Culture Infos : La nouvelle édition
12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie
14:05 Cinéma : La voleuse de livres
15:40 Sport : Samedi sport
16:00 Sport : Paris-SG / Caen
18:05 Sport : Les rebelles du foot
19h05 Talk show Le grand journal
20h10 FootballCanal Champions Club
20h40 FootballAvant-match
20h45 SportParis-SG (Fra) / Chelsea (Ang) Direct
22h50 Interview Conversation secrète
23h45 Thriller Mea Culpa

M6

- 07:00 Jeunesse : Tony & Alberto
07:10 Jeunesse : Tony & Alberto
07:20 Jeunesse : La maison de Mickey
07:40 Série TV : Docteur La Peluche
08:10 Jeunesse : Sammy & Co
08:25 Série TV : Lou !
08:35 Série TV : Les p'tits diables
08:55 Culture Infos : Météo
09:00 Culture Infos : M6 boutique
10:10 Série TV : Modern Family
10:30 Série TV : Modern Family
11:00 Série TV : Desperate Housewives
11:45 Série TV : Desperate Housewives
12:40 Culture Infos : Météo
12:45 Culture Infos : Le 12.45
13:05 Série TV : Scènes de ménages
13:40 Culture Infos : Météo
14:20 Culture Infos : Maison à vendre
15:10 Autre : Top chef
17:40 Culture Infos : Top chef, les secrets des grands chefs
18:35 : Un trésor dans votre maison
19h45 Le 19.450
20h10 Scènes de ménages
20h55 Télémag humoristique L'homme de la situation 77Inédit
22h35 Télémag humoristique L'homme de la situation

2

- 06:25 Culture Infos : Point route
06:30 Culture Infos : Journal
06:35 Culture Infos : Télématin
06:57 Culture Infos : Météo 2
07:00 Culture Infos : Journal
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
08:00 Culture Infos : Journal
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
09:05 : Dans quelle éta-gère
09:10 Série TV : Des jours et des vies
09:30 Série TV : Amour, gloire et beauté
09:55 Culture Infos : C'est au programme
10:50 Culture Infos : Météo outremer
10:55 Divertissement : Motus
11:30 Divertissement : Les Z'amours
12:00 : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Culture Infos : Météo 2
13:00 Culture Infos : Journal
13:48 Culture Infos : Météo 2
13:50 Culture Infos : Consomag
13:55 Culture Infos : Expression directe
14:00 Culture Infos : Toute une histoire
15:20 Sport : Angleterre / Italie
17:25 Sport : XV/15
17:50 Sport : Irlande / France
19h55 Météo 2
20h00 Journal
20h40 Série humoristique Parents mode d'emploi
20h45 Magazine musical Alcaline l'instant
20h46 Météo 2
20h55 Pièce de théâtre Vous êtes mon sujet Direct
22h40 Télémag biographique Pasteur

3

- 06:00 Culture Infos : EuroNews
06:45 Série TV : LoliRock
06:47 Jeunesse : C'est bon !
06:50 Jeunesse : Les Dalton
06:57 Jeunesse : Les Dalton
07:05 Jeunesse : Les Dalton
07:15 : Nos voisins les Marsupilamis
07:41 : Nos voisins les Marsupilamis
08:07 Nos voisins les Marsupilamis
08:31 : Les lapins crétins : invasion

TÉLÉ

La sélection

20h55

Person of Interest

TF1**Résumé**

Finch travaille sous couverture dans un centre d'appels d'urgence pour protéger Sandra Nicholson, une des opératrices, d'une menace dont il ignore tout pour le moment. Un jour, la jeune femme reçoit sur son téléphone personnel un appel d'Aaron, un garçon qui se dit retenu par un inconnu. Celui-ci menace de tuer l'enfant si Sandra n'efface pas la sauvegarde des appels de la veille. Finch est surpris de constater que le kidnappeur semble bien connaître son passé et ses habitudes...

2

20h45

Vous êtes mon sujet

Résumé

Alexandre Kern, romancier comblé de 50 ans, profite du succès, des honneurs et des amours faciles après des années de labeur. Sauvé d'un divorce ruineux par la mort accidentelle de son ex-femme, qui lui a inspiré son dernier best-seller, il vit désormais avec sa fille de 17 ans. Dans un salon du Livre, il est abordé par Mathilde, une jolie jeune femme qui semble vouloir se glisser dans son lit. L'étudiante, obsédée par l'auteur, prépare en fait une thèse. Son sujet n'est autre qu'Alexandre. Pour obtenir la matière dont elle a besoin, c'est-à-dire une nouvelle oeuvre, elle entreprend de «réactiver» l'écrivain au moyen d'une liaison torride. Mais Alexandre n'a jamais écrit que sur les morts qui ont jalonné son existence... Musique de Didier Lockwood. Réalisation de Dominique Thiel.

**3**

20h45

La boule noire

**Résumé**

En 1970, dans une ville provinciale, le gérant d'un supermarché veut comprendre pourquoi il est écarté de la communauté des notables.

CANAL+

20h55

Paris-SG (Fra) / Chelsea (Ang)

Résumé

Éliminé par le même Chelsea l'an dernier, en quarts de finale de la Ligue des champions, les Parisiens semblaient très heureux d'en découdre à nouveau avec les Londoniens. L'occasion pour eux de prendre leur revanche ? Lors de cet affrontement avec les protégés de José Mourinho, Zlatan Ibrahimovic, Edinson Cavani, Lucas, Marco Verratti et leurs coéquipiers devront forcément être en mode «combat». Pas question de relâchement, comme bien souvent en Championnat, car le coach portugais de Chelsea est un redoutable stratège, capable d'exploiter la moindre faille du PSG. Match retour le 11 mars...

**M6**

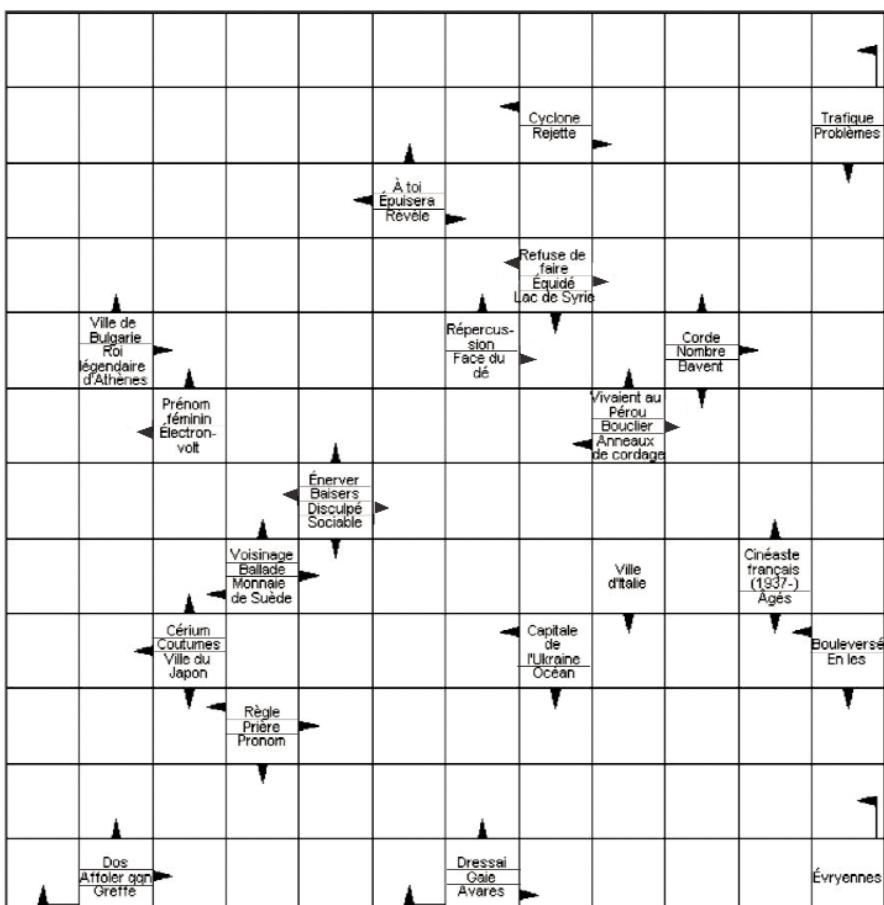
20h50

L'homme de la situation

**Résumé**

Alex devient l'assistant personnel d'une femme à la tête d'une prestigieuse maison de couture, en panne d'inspiration depuis la mort de son mari...

Mots fléchés n°866



Samouraï-Sudoku n°866

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

6	2			8	5						
7		4	8		6						
1	8			3	2						
7	5	9		4							
	1										
8	6	3	1								
8	4			7	1						
5	7	1		8							
1	7		9	3		8					

9	3			5	1						
1		9		5		7					
5	8				3	9					
2	7	1	5								
	6										
5	4	8	7								
2	4				9	5					
9	6	4									
7	1										
	4	3									

8	1			3	5		2		1		
3		9	8		2						
2	4			6	9						
1	3	7	6								
	1										
9	2	4	3								
5	6			4	3						
1	4	9		8							
4	9		2	1							

7 erreurs



Proverbes

Si tu rencontres deux êtres qui vivent en harmonie, sois sûr que l'un d'eux est bon.

Proverbe algérien

La peur vient de la confiance

Proverbe berbère

Celui qui se marie avec des dettes, donnera ses enfants pour intérêts.

Proverbe arabe

Le mieux est l'ennemi du bien

Proverbe français

C'est arrivé un 17 Février

2003 : mise en place d'un péage pour accéder au centre de Londres.

2004 : des astronomes américains annoncent avoir découvert un corps céleste gelé à sept milliards de kilomètres de la Terre, qui représenterait environ la moitié de la taille de la planète Pluton, soit le plus grand planétoïde dans le système solaire depuis que Pluton a été repéré pour la première fois en 1930. Situé à la périphérie extérieure de la Ceinture de Kuiper, il a été nommé (90482) Orcus et mettrait 252 ans pour faire le tour complet du Soleil.

2004 : la compagnie aérienne Air Littoral est placée en liquidation judiciaire.

2004 : au Portugal, 17 personnes sont acquittées des charges d'avortement au terme d'un procès très médiatique qui relance le débat sur un assouplissement de la loi sur l'interruption volontaire de grossesse.

2008 : attentat suicide d'Al-Qaïda à Kandahar (Afghanistan) : 80 morts.

2008 : le Kosovo proclame son indépendance de la Serbie.

2012 : résolution n° 2035 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : rapports du secrétaire général sur le Soudan.

Célébrations :

- Lettonie : Teja diena ou Tanis diena (Jour des messieurs) dans la mythologie lettone.

- Kosovo : Anniversaire de l'indépendance du Kosovo.

- Japon : premier jour du festival Enburi de Hachinohe.

Mots croisés n°866

Horizontalement:

- Etranglement du gland de la verge par le prépuce
- Charrière - Airelle canneberge
- Ville de la République tchèque
- Infinitif
- Eléments minces dont la tranche est utilisée pour le revêtement d'un ôtre
- Dysprosium - Filet de pêche
- Fait du tort à qqn - Chanceuse
- Nom de deux pharaons de la XIX^e dynastie - Chute de la paupière supérieure
- Travailler dur - Titre d'honneur chez les Britanniques
- Engendre qqch - Appuyer
- S'agit d'un mot qui n'est pas nécessaire au sens de la phrase
- Vieux

Verticalement:

- Ancien procédé de séparation de l'argent et du plomb b par liquation
- Imitation des premiers sons émis par un bébé - Rivière du Zaire - Ancien
- Caractère de ce qui est rapide
- natif ou populaire
- Cardinal français - Auteur-compositeur et chanteur belge
- Intercede auprès de Dieu - Prêtre
- Divinité lunaire, infernale et marine de la mythologie grecque - Casque
- Poète tragique grec
- Qui est à moi - Ville de Grèce
- Rassemblement du peuple français
- Enlève - Grand, gros
- Qui est à lui - Oie mâle - Né
- Dans le lieu où l'on se trouve
- Actions inconsidérées
- Débarrasse une culture de ses mauvaises herbes - Vitesse

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											



MARKETING SPORTIF

Berraf : «Le sport est un produit incontournable pour les entreprises économiques»

Le marketing sportif reste incontournable pour la réussite de toute politique de développement du sport lequel est devenu un produit largement consommé, notamment chez les jeunes, a souligné lundi à Alger le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf.

«Les entreprises économiques s'intéressent de plus en plus au sport car elles ont admis que ce produit contribue au rayonnement de leurs sociétés. Les dirigeants doivent mettre à profit cette nouvelle donne en tablant sur une bonne stratégie de marketing et de communication», a indiqué Berraf en ouverture des 6es Journées du marketing sportif, organisées à l'hôtel Aurassi.

Pour le patron du COA, les clubs, les fédérations et les institutions sportives sont appelées à promouvoir leurs actions en matière de marketing pour parvenir à un auto-financement. «Le sport peut exister avec seulement les revenus du sponsoring. Le sport algérien fonctionne déjà à hauteur de 70% par les sponsors. Il faut donc convaincre d'avantage les opérateurs économiques à investir dans le sport qui leur rapportera de grands profits, surtout dans un environnement de concurrence», a-t-il insisté. Le Directeur général



de RH International Communication, Rachid Hassas, organisateur de cet événement, a souligné la nécessité de confronter le modèle de Marketing algérien à ceux exposés en Europe, Asie et Moyen-Orient. «C'est en voyant ce qui se fait à l'étranger qu'on peut évaluer, corriger et avancer en matière de commercialisation du sport. L'Algérie est au milieu d'un véritable gisement de consommation sportive qui est l'Afrique où le sport représente 60% du contenu consulté», a fait savoir Hassas.

La première conférence sous le thème «Economie du Sport et Perspectives», a

été animée par Réda Ghebbi, représentant de «Medialgeria». Le conférencier a exposé une étude sur le marché de consommation sportive en Algérie qui a touché 2090 personnes-échantillons sur huit wilayas du pays. L'étude a également décortiqué la motivation des entreprises à opter pour le sport pour promouvoir leurs images, et pas pour un autre secteur d'activité. «Nous avons défini des indicateurs pour comprendre comment le sport en Algérie est consommé,

comment les sponsors sont mémorisés par les consommateurs ainsi que les centres d'intérêt des Algériens», a expliqué Ghebbi. Selon les résultats de l'étude réalisée en avril 2014, le sport arrive juste après la musique qui est évidemment un produit largement consommé, pas uniquement en Algérie mais au monde. Les résultats ont donné un indice algérien de 5 points plus que celui prévalant en Europe. «Pour la consommation du sport dans les médias, la télévision vient en tête, devant la presse, talonnée de près par les réseaux internet. Concernant les événements, et à titre d'exemple, le match Algé-

rie-Allemagne en 8e de finale du Mondial 2014 au Brésil a été regardé à la télé par 78% d'Algériens, uniquement sur la chaîne algérienne terrestre», a-t-il fait savoir. Au programme de cette 1ere journée, figure une intervention de Djaffer Yefsah, consultant en sport et ancien cadre supérieur du ministère de la Jeunesse et des Sports sous le thème «Organisation des événements sportifs en Algérie: fondements, objectifs, moyens et méthodes».

Lors de la 4e intervention, le sujet «Management des Stades Pré et Post-événement», sera abordé par Roland Louvet, Expert-Conseil Stratégique en Management d'événements sportifs. Programmatiste et économiste des infrastructures & organisations sportives associées. Spécialiste de la gestion des risques à l'obtention d'un événement sportif majeur.

Dans la foulée, Abderrahmane Khodja, directeur Commercial de l'Entreprise publique de télévision algérienne (EPTV), évoquera «Les droits de retransmission TV, entre aujourd'hui et demain». Enfin, le journaliste télécédé, le chevronné Benyoucef Ouardia, clôturera cette journée en traitant le sujet: «Football : le professionnalisme et les incidences sur le marketing». Ces journées offrent, selon les organisateurs, une opportunité aux instances sportives et à leurs dirigeants pour prendre connaissance des dernières tendances du marketing sportif susceptibles de leur permettre d'améliorer leur stratégie dans ce domaine.

HANDISPORT - COMITÉ PARALYMPIQUE NATIONAL (NPC)

«La création du NPC algérien doit prendre le temps qu'il faut»

Le processus de création du Comité Paralympique National algérien (NPC) doit s'effectuer progressivement, afin de ne pas perturber «la bonne marche au niveau de la Fédération algérienne handisport (FAH), a indiqué le directeur des Etablissements, de la Vie associative et de l'Ethique sportive au ministère des Sports. «A mon avis, il ne faut pas brûler les étapes pour la mise en place du prochain Comité Paralympique National algérien (NPC). Il est nécessaire de procéder phase par phase», a indiqué M. Djeraoui, à l'adresse des membres de l'assemblée générale de la Fédération, réunis en session ordinaire à la salle de conférence de l'ISTB/Dély Brahim (Alger), pour l'adoption des bilans moral et financier de l'exercice 2013-2014,

ainsi que le plan d'action 2015. L'intervention du responsable du ministère des Sports, fait suite aux propositions faites par la commission de réflexion créée par la FAH, et chargée d'élaborer le projet de statut du Comité National Paralympique (NPC). Cette commission avait étudié les textes portant création du NPC et les statuts des commissions nationales ou fédérations spécialisées par types de handicaps. Dans ses conclusions, la commission a mis l'accent sur la nécessité d'opter pour la proposition de création de Fédérations spécialisées par type de handicap (visuels-moteurs et mentaux), et organiser une assemblée générale extraordinaire d'élection du NPC. Une autre proposition soumise porte sur le maintien de la Fédération «FAH» dans sa forme

actuelle et ne lui modifier que l'appellation pour devenir Comité paralympique national jusqu'aux Jeux Paralympiques-2016, et créer des commissions nationales spécialisées par type de handicap (visuels-moteurs et mentaux) avec les prérogatives de fédérations. «Pour l'instant, on est pas arrivé au stade des propositions. Certes le Comité Paralympique national permettra une avancée qualitative importante dans l'optique de développer davantage le sport pour handicapés, mais il est important que ce nouveau ne soit pas une assise solide», a précisé le représentant du ministère des Sports, assurant que rien ne se fera sans l'apport de la Fédération. «Des réunions sont prévues dans les prochains jours avec les différentes parties concernées



par ce projet, pour poursuivre les travaux et avancer. Soyez-en sûr qu'aucune décision ne sera prise au niveau de la tutelle sans le consentement de la Fédération», a ajouté Mohamed Djeraoui à l'adresse des 58 membres présents à l'AG qui en 81. Rappelons que la Loi du sport 13-05 de juillet 2013 a prévu la création du Comité Paralympique National algérien (NPC). «Pour l'instant, la Fédération peut continuer à fonctionner normalement, et même si y a un problème de mise en conformité avec les règlements du Comité paralympique international (IPC), on trouvera toujours une issue», a souligné le représentant du ministère des Sports. Le directeur des Etablissements, de la Vie associative et de l'Ethique sportive du ministère des Sports, a informé les membres présents qu'à l'instar du décret exécutif fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement des fédérations sportives nationales ainsi que leur statut-type, un autre décret sera élaboré, prochainement, pour les fédérations omnisports.

APS

S o l u t i o n

Sudoku N°865

9	6	2	1	3	7	8	5	4
7	5	3	4	2	8	1	9	6
1	4	8	9	5	6	3	7	2
2	7	1	5	8	9	6	4	3
3	9	6	2	1	4	5	8	7
4	8	5	6	7	3	2	1	9
8	2	4	3	9	5	7	6	1
5	3	9	7	6	1	4	2	8
6	1	7	8	4	2	9	3	5

7	9	3	8	4	6	5	1	2
1	4	2	9	3	5	6	8	7
5	6	8	1	7	2	3	4	9
4	2	6	7	9	1	8	5	3
8	1	7	5	6	3	2	9	4
3	5	9	4	2	8	1	7	6
2	8	4	3	1	6	9	5	7
9	3	5	2	8	4	6	7	1
6	7	1	2	5	9	4	3	8

2	1	6	4	9	7	8	5	3
5	7	3	8	6	2	1	4	9
8	9	4	3	5	1	7	6	2
2	1	6	4	9	7	8	5	3
5	7	3	8	6	2	1	4	9
8	9	4	3	5	1	7	6	2
2	1	6	4	9	7	8	5	3
5	7	3	8	6	2	1	4	9
8	9	4	3	5	1	7	6	2

Mots Croisés N°865

SAUCISSONNER
APPAREILLOSE
RISOLEESCV
TINNNAITRE
RELAISGEMIR
OBOLEHIVMI
URNEGYNECEE
VEAU PERDUS
IESMEUTR
LADCORSI
LIDO MOELLON
ELYSEENMENE

Mots Fléchés N°865

CAPITULATION
RIREPOURRIN
ISONZOBIISK
TEAULNEDESI
MARU RAIIC
ELAI EGOUTA
NICHNEUMO
NITEHICTR
ELRU DECADR
ALESBIEN TIENE
LEE USE TOTR
SES EXERCONS

MOBILIS-LIGUE 1 L'ère Otto Pfister a commencé à l'USM Alger

L'Allemand Otto Pfister, nommé directeur technique de l'USM Alger, a pris ses fonctions hier en chapeautant la séance d'entraînement de l'équipe fanion au lendemain de sa victoire face à l'Edifice Foualah du Tchad (3-0) en match aller du tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique de football.

Pfister (78 ans) aura un droit de regard sur toutes les catégories de l'USMA, y compris l'équipe première qu'il suivra avec un intérêt particulier en prenant aussi place sur le banc de touche lors de ses rencontres nationales et africaines, a indiqué à l'APS le manager général du club algérois, Rachid Redjradj. Le technicien allemand avait assisté, dimanche à partir de la tribune officielle du stade Boulogne, au match USMA-Edifice Foualah du Tchad. Otto Pfister s'était engagé avec les Rouge et Noir de la capitale il y a une semaine en qualité de directeur technique. Son arrivée a coïncidé avec le limogeage de l'entraîneur français Hubert Velud, de la barre technique de l'équipe première, donnant lieu à des spéculations à propos d'une éventuelle intronisation de l'ancien sélectionneur du Cameroun, du Togo et d'Egypte à la place de Velud.

«Pfister a été recruté pour un projet sportif qui concerne toutes les catégories de l'USMA et aussi pour aider l'équipe première à atteindre ses objectifs, notamment sur le plan continental vu sa riche expérience dans ce domaine», a encore ajouté Redjradj. Après la destitution de Velud, dont le contrat n'est toujours pas résilié, c'est Bilel Dziri, l'entraîneur adjoint qui a pris les rênes techniques des Rouge et Noir au cours de leurs trois derniers matches soldés par une victoire et un nul en championnat de Mobilis-Ligue 1 algérienne, ainsi qu'un succès en tour préliminaire aller de la Ligue des champions. «Je ne sais pas encore si je garderais mon poste après l'arrivée de Pfister ou si je retrouverais mon statut précédent d'entraîneur adjoint», avait confié l'ancien international algérien, en conférence de presse, à l'issue du match africain de son équipe dimanche soir.

COUPE D'ALGÉRIE (1/8^E DE FINALE) L'USMA donne son accord pour la domiciliation de JSK-CSC à Omar-Hamadi

La direction de l'USM Alger, gestionnaire du stade Omar-Hamadi, a donné son accord pour la domiciliation du match JS Kabylie-CS Constantine, prévu vendredi (16h00), dans le cadre des 1/8^{es} de finale de la Coupe d'Algérie de football, a appris l'APS hier auprès de la direction du club algérois. Du coup, la commission de la Coupe d'Algérie, présidée par Ali Malek, devra entériner la domiciliation de cette rencontre dans cette enceinte. Le match devrait se dérouler en présence du public.

La direction de la JSK a saisi son homologue usmiste pour accueillir le CSC à Omar-Hamadi. L'équipe kabyle est interdite de recevoir ses hôtes au stade du 1^{er} Novembre de Tizi-Ouzou, suite aux sanctions infligées par la Fédération algérienne de football (FAF) dans l'affaire de la mort de l'attaquant camerounais Albert Ebossé, survenue le 23 août 2014. En championnat, la JSK avait accueilli ses adversaires au stade du 20-Août 1955 d'Alger, alors que la dernière rencontre s'est disputée vendredi au stade du 8-Mai 1945 de Sétif face au NA Hussein Dey (1-0).

CHAMPIONNAT ARABE DES NATIONS/FILLES DES U-17 (1^{RE} JOURNÉE) L'Algérie atomise l'Irak 6-0

La sélection algérienne féminine des moins de 17 ans de football a largement battu son homologue irakienne sur le score sans appel de 6 à 0 en match comptant pour la première journée dans le groupe B du championnat arabe des Nations 2015 de cette catégorie, dimanche à Doha (Qatar).

L'équipe algérienne disputera son second match contre la Palestine le jeudi 19 février. Les deux premiers du groupe se qualifient pour les demi-finales. Dans le groupe A, le Qatar (pays hôte) s'est incliné face à Djibouti sur le score de 4 à 0. Le groupe A est constitué du Qatar (pays hôte), Djibouti et



le Liban. Deux matchs sont au programme de la deuxième journée prévue mardi, Djibouti-Liban (Groupe A) et Irak-Palestine

(Groupe B). Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les demi-finales prévues le samedi 21 février, tandis que la finale

aura lieu le lundi 23 février précédée du match de classement pour la troisième place.

Déjà joués

Dimanche 15 février:

Groupe A:

Qatar - Djibouti 0-4

Groupe B: Algérie - Irak 6-0

Reste à jouer

Aujourd'hui 19 février:

Groupe A: Djibouti- Liban

Groupe B: Irak- Palestine

Jeudi 19 février:

Groupe A: Liban - Qatar

Groupe B: Palestine - Algérie

Samedi 21 février:

Demi-finales

Lundi 23 février:

Match de classement

Finale.

MOBILIS-LIGUE 1 Meziane Ighil nouvel entraîneur du NA Hussein Dey

Le technicien Meziane Ighil est devenu le nouvel entraîneur du NA Hussein Dey (Ligue 1 algérienne de football), en remplacement du Belge Hugo Broos, limogé, a appris l'APS hier auprès de la direction du club algérois.

«Nous avons trouvé un accord final avec Meziane Ighil qui est le nouvel entraîneur. Il entamera ses fonctions demain en dirigeant sa première séance», a affirmé à l'APS le président de section football des «Sang et Or», Kamel Saoudi.

Hugo Broos, en poste depuis novembre 2014 en remplacement d'Azzedine Aït Djoudi, a décidé de quitter son poste, à l'issue d'incidents survenus dimanche entre des supporters mécontents et certains joueurs, au niveau du centre d'entraînement du club à Benslim (Hussein Dey).

«Nous serons tous derrière Meziane Ighil pour mener à bien sa mission qui consiste à sauver le club de la relégation. C'est un entraîneur qui connaît assez bien la maison du Nasria pour avoir déjà dirigé l'équipe par le passé», a ajouté Saoudi, qui a souligné que «le changement à la tête de la barre technique était inévitable».

Meziane Ighil avait débuté la saison avec l'ASO Chlef, avant de démissionner suite aux mauvais résultats concédés par l'équipe. A l'issue de la 20^e journée du championnat, le NAHD pointe à la 14^e place au classement de la Mobilis-Ligue 1 avec 21 points.

COUPE D'ALGÉRIE (1/8^E DE FINALE) JSK-CSC Ali Malek : «La levée du huis clos est du ressort du Bureau fédéral»

Le président de la commission de la Coupe d'Algérie, Ali Malek, a indiqué hier que la levée du huis clos infligé à la JS Kabylie, en prévision de son match des 1/8^{es} de finale de l'épreuve face au CS Constantine, vendredi au stade Omar-Hamadi d'Alger (16h00), «est uniquement du ressort du Bureau fédéral» de la Fédération algérienne de football (FAF). «Jusqu'à preuve du contraire, cette rencontre se jouera à huis clos. La commission de la Coupe d'Algérie ne peut rien décider dans ce sens. Le seul habilité à lever le huis clos reste le Bureau fédéral qui va se réunir jeudi 19 février», a affirmé à l'APS Ali Malek. La direction de la JSK a saisi son homologue usmiste pour accueillir le CSC à Omar-Hamadi. L'équipe kabyle est interdite de recevoir ses hôtes au stade du 1^{er}-Novembre de Tizi-Ouzou, suite aux sanctions infligées par la FAF dans l'affaire de la mort de l'attaquant camerounais Albert Ebossé, survenue le 23 août 2014.

SUPERCOUPE D'AFRIQUE Un nouveau ballon pour le match ES Sétif - Al Ahly



La Confédération africaine de football (CAF) a offert à la formation algérienne de l'ES Sétif et à l'équipe égyptienne d'Al Ahly de nouveaux ballons, quelques jours avant leur match de la Super coupe prévu samedi prochain au stade Mustapha-Tchaker de Blida.

Le club d'Al Ahly a confirmé hier avoir reçu de la part de la Confédération africaine de football (CAF) un lot de ballons qui sera utilisé à l'occasion de la Super coupe d'Afrique de football.

Selon le site officiel du club égyptien, les hommes de Juan Carlos Garrido vont s'entraîner avec ce nouveau ballon aujourd'hui et demain avant de se rendre en Algérie jeudi. D'autre part, le gardien titulaire d'Al Ahly Cherif Ikrami a repris hier les entraînements sous la conduite de Tarek Sulaiman pour être prêt à temps pour le match de la Super coupe contre l'ES Sétif. Le match de la Super coupe d'Afrique oppose au début de chaque année le vainqueur de la Ligue des champions (ES Sétif) au détenteur de la Coupe de la Confédération (Al Ahly).

L'ESS entame sa préparation à l'Ecole des sports olympiques d'El Baz

L'Entente de Sétif (Ligue 1 algérienne de football), entame lundi sa préparation en vue du match de la Supercoupe d'Afrique face au Ahly du Caire (Egypte) le samedi 21 février au stade Mustapha-Tchaker de Blida (16h00), avec un stage de deux jours à l'Ecole des Sports olympiques d'El Baz à Sétif.

Ce regroupement sera suivi par un stage bloqué à partir de mercredi au centre technique national de Sidi Moussa (Alger), mis à disposition de l'ESS par la Fédération algérienne de football (FAF). La formation sétifienne avait déjà pris ses quartiers à Sidi Moussa, à la veille de la finale (retour) de la Ligue des champions, disputée le 1er novembre dernier à Blida face aux Congolais de l'AS Vita Club (0-0). Au match aller, les Sétifiens avaient tenu en échec les Congolais à Kinshasa (2-2). De son côté, Al-Ahly du Caire est attendu jeudi à Alger avec un effectif amoindri après le forfait de l'attaquant nigérian Peter Ebi-mobowi, alors que le milieu de terrain Hossam Achour, reste incertain. Cette rencontre de Supercoupe sera dirigée par l'arbitre international ivoirien Doué Désiré Noumandiez.

SNEIJDER DANS UN CLUB LONDONIEN L'ÉTÉ PROCHAIN ?

Le milieu de terrain international néerlandais, Wesley Sneijder (30 ans, sous contrat jusqu'en juin 2016), qui vit une saison difficile, devrait quitter Galatasaray l'été prochain. Selon le Daily Star, l'ex-Intériste serait suivi de près par Chelsea et pourrait retrouver son ancien coach José Mourinho en Angleterre la saison prochaine.



GUNDOGAN POUR REMPLACER POGBA ?

La Juventus de Turin se prépare à laisser partir Paul Pogba l'été prochain, les enchères ayant déjà commencé à monter entre le Paris Saint-Germain, le Real Madrid, Chelsea, le FC Barcelone, Manchester City ou Manchester United pour l'international tricolore.

Et selon La Stampa, les dirigeants bianconeri auraient dans l'idée de recruter Ilkay Gundogan, sous contrat au Borussia Dortmund jusqu'en 2016, pour remplacer le milieu de terrain français. La Vieille Dame aurait toutefois toujours l'espérance d'arracher également Marco Verratti au Paris Saint-Germain.

JOVETIC EN COLÈRE CONTRE PELLEGRINI

L'attaquant de Manchester City Stevan Jovetic a amèrement regretté la décision de son entraîneur Manuel Pellegrini de le retirer de la liste des joueurs qualifiés pour disputer ...

Alors que le huitième de finale de la Ligue des champions face au Barça approche à grands pas, Stevan Jovetic est d'ores et déjà sûr de ne pas y prendre part. Le buteur monténégrin, tout de même auteur de 5 buts et de 2 passes décisives en 15 matches de Premier League cette saison, a été destitué de sa place par son entraîneur qui lui préfère Wilfried Bony. Face à ce qu'il considère comme une injustice, l'ancien de la Fiorentina n'hésite pas à critiquer ouvertement son manager.

«Je mérite de jouer la Ligue des champions. Je le sais. Le directeur m'a tué avec cette décision. Je sens que je mérite ma place et d'autres personnes m'ont dit la même chose. Les gens m'ont dit que je suis un bon joueur, mais il est clair que le manager ne pense pas «de la même façon» a ainsi déclaré Manuel Pellegrini au *Mirror*, avant de rajouter : «Je n'ai pas pris de décision au sujet de mon avenir. Je vais attendre jusqu'à l'été puis nous verrons. Mais l'entraîneur a mis d'autres joueurs devant moi, alors peut-être que c'est un message sur ce qu'il veut faire.»

David Luiz est venu pour Ibrahimovic

David Luiz, qui va retrouver Chelsea avec le PSG en Ligue des champions, a choisi de rejoindre Paris en raison de la présence de Zlatan Ibrahimovic.

«Il y a deux Zlatan : celui que les médias dépeignent puis le vrai. Il était l'une des grandes raisons pour lesquelles j'ai choisi de rejoindre Paris. Lorsque Chelsea a joué Paris, il m'a dit au cours du match, tu dois venir jouer avec nous la saison prochaine», un conseil appliqué à la lettre par l'international brésilien ou par la direction du buteur qui l'a fait venir.



GÖTZE ET RIBÉRY S'ENTENDENT À MERVEILLE

Dans les colonnes de L'Equipe, Mario Götze dresse un portrait élogieux de Franck Ribéry, son partenaire au Bayern Munich, qu'il semble beaucoup apprécier. «Que ce soit sur ou en dehors du terrain, nous nous entendons à merveille, confie l'international allemand. C'est quelqu'un que j'apprécie particulièrement. Pour moi, c'est un joueur hors du commun et je m'inspire de ce qu'il fait. Par exemple, dans son approche du travail. Il donne le maximum à chaque entraînement. Il a constamment faim, et, alors qu'il a déjà tout gagné, il ne montre pas le moindre signe de lassitude. Il vient chaque jour à l'entraînement avec le sourire».



PIRLO DÉPART EN 2016 ?

Alors qu'il est âgé de 35 ans, Andrea Pirlo est sous contrat à la Juventus Turin jusqu'en juin 2016. A priori, le milieu de terrain devrait honorer son bail jusqu'au bout dans le Piémont.

Après cela, l'Italien devrait rendre son tablier chez les Bianconeri et peut-être aller terminer sa carrière dans un autre pays basé en Asie voire même en Amérique du Sud. D'après le média argentin Todo Noticias, Andrea Pirlo pourrait s'engager en faveur de Boca Juniors ! En effet, les dirigeants du club sud-américain envisageraient de dérouler le tapis rouge au métronome transalpin. Histoire de faire chavirer encore plus les fans, les Argentins auraient toujours l'intention de faire revenir au bercail celui qu'on surnomme «L'Apache», autrement dit Carlos Tevez.



Édité par la SARL
DK NEWSDirecteur général
Abdelmajid CHERBAL

Directeur de la rédaction

Abdelmajid TAREB

RÉDACTION ADMINISTRATION

3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL.** : 021.94.66.62/63 - **FAX** : 021.94.66.82**E-MAIL** : contact@dknews-dz.com - **SITE** : http://www.dknews-dz.com**PUBLICITE** : S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL.** : 021.94.66.62 (63) /**FAX** : 021.94.66.82 / **E-MAIL** : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION** : S.I.A.Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa -
1, Avenue Pasteur - Alger - **TÉL** : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - **FAX** : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

Mardi 17 Février 2015 - 27 Rabie El-Thani 1436 - N° 873 - Troisième année

ALGÉRIE - LITUANIE
FÊTE NATIONALE
Le Président Bouteflika félicite son homologue Dalia Grybauskaite

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à la présidente de la République de Lituanie, Dalia Grybauskaite, à l'occasion de la fête nationale de son pays, lui réitérant sa détermination à renforcer davantage les relations bilatérales et la coopération des deux pays dans tous les domaines. «En cette heureuse circonstance qu'est la célébration de la fête nationale de votre pays, il m'est agréable de vous adresser mes sincères félicitations auxquelles je joins mes vœux les plus chaleureux de bonheur ainsi que de bien-être personnels, et de prospérité au peuple lituanien», écrit le président de la République dans son message. «Il me plaît de saisir cette occasion pour vous réitérer ma détermination à œuvrer avec vous en vue de renforcer davantage nos relations bilatérales et notre coopération dans tous les domaines», indique le chef de l'Etat.

ALGÉRIE - GRANDE BRETAGNE
Le secrétaire d'Etat britannique des AE et du Commonwealth demain à Alger

Le secrétaire d'Etat britannique des Affaires étrangères et du Commonwealth, Philip Hammond, effectuera à partir de mercredi une visite de deux jours en Algérie, indique lundi le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. «Cette visite répond à la volonté des deux pays d'approfondir le dialogue politique, de consolider et de promouvoir les relations politiques, économiques et de partenariat, notamment, suite aux progrès enregistrés au plan des relations d'ensemble entre les deux pays, et de la nouvelle dynamique de coopération qui s'est traduite récemment par la visite à Londres, du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et de la tenue du premier forum économique algéro-britannique», précise le communiqué. A l'occasion de cette visite, les chefs de la diplomatie des deux pays procéderont, également à un échange de vues sur un large éventail de questions de l'actualité régionale et internationale, ajoute la même source.

Début hier à Alger
5^e round du dialogue inter malien inclusif

Le 5^e round du dialogue inter malien inclusif a débuté lundi après-midi à Alger entre le gouvernement malien et les représentants des groupes politico-militaires du nord du Mali ayant adhéré au processus de négociations sous la conduite de l'Algérie. Les négociations entre les différentes parties malienne avaient débuté le mois de juillet 2014 et ces mêmes parties avaient pris l'engagement de parvenir à un accord de paix conformément à la feuille de route signée lors de ce 1er round. Le 5^e round du processus d'Alger a été précédé par la tenue, mercredi dernier, d'une réunion entre le gouvernement malien et l'équipe de médiation internationale du dialogue inter malien sous la présidence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra et le Premier ministre malien, Modibo Keita.

APS

L'Algérie condamne le massacre «abject» de ressortissants égyptiens en Libye par l'organisation terroriste Daech

L'Algérie a condamné le massacre «abject» perpétré par l'Organisation autoproclamée «Etat islamique» (Daech) contre des ressortissants égyptiens innocents en Libye, rappelant sa position «ferme» et rejetant le terrorisme sous toutes ses formes et aspects, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.



«L'Algérie condamne avec la plus grande vigueur le massacre abject commis par l'Organisation autoproclamée «Etat islamique» (Daech) contre des ressortissants égyptiens innocents en Libye», lit-on dans le communiqué.

«En cette douloureuse circonstance, l'Algérie rappelle sa ferme position et son refus constant du terrorisme sous toutes ses formes et appellations et réitère son appel à la communauté internationale tout entière à concerter les efforts pour faire face à ce fléau et mettre un terme à la série de crimes

abjects qui reflètent la barbarie et la sauvagerie de leurs auteurs», ajoute la même source. «L'Algérie réaffirme son engagement à poursuivre les démarches avec les pays du voisinage et les acteurs internationaux pour parvenir à une solution politique de la crise en Libye qui garantisse le retour de la sécurité et de la stabilité dans ce pays frère et favorise l'établissement d'un Etat avec des institutions fortes et capables de relever les défis y compris en ce qui concerne l'éradication du terrorisme et toute forme d'extrémisme», ajoute le communiqué.

M. Lamamra souligne l'impératif d'un dialogue interlibyen

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra a affirmé, lundi à Alger, que l'agression terroriste ayant ciblé des ressortissants égyptiens innocents en Libye, «en appelle à l'intensification des efforts pour encourager les Libyens à s'engager dans le dialogue». Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience qu'il a accordée au

vice-ministre qatari des Affaires étrangères chargé de la coopération internationale, Mohamed Ben Abderrahmane Ben Jassem Al Thani, M. Lamamra a estimé que les «développements dangereux enregistrés en Libye nous interpellent à l'effet de consentir davantage d'efforts pour encourager les Libyens à s'engager dans le dialogue». M. La-

mamra a mis l'accent sur l'importance «d'encourager les Libyens à interagir avec les efforts déployés dans ce sens, que ce soit par l'Algérie ou l'ONU pour mettre un terme à la spirale de violence et parvenir à une solution pacifique». Il a rappelé, à cet effet, la position de l'Algérie qui prône le dialogue dans le cadre du respect de la souveraineté de la

FRONTIÈRES TUNISO-LIBYENNES : Déploiement militaire pour prévenir toute menace contre l'intégrité territoriale du pays

Les unités militaires tunisiennes sont déployées le long des frontières terrestres et maritimes tuniso-libyennes pour prévenir d'éventuelles menaces contre l'intégrité territoriale du pays, a déclaré le lieutenant-colonel Bellassen Oueslati, porte-parole du ministère de la Défense. Cité par l'Agence TAP, M. Oueslati a précisé que «ces unités militaires qui sont renforcées par des unités de la garde nationale et de la douane, vont sécuriser les frontières et empêcher toute tentative d'infiltration de terroristes, de trafic d'armes ou de contrebande de marchandises subventionnées». Le lieutenant-colonel a indiqué que la situa-

tion en Libye est «suivie de près» par les autorités tunisiennes, ajoutant que des hélicoptères et avions militaires effectuent des opérations de ratissage pour surveiller l'espace aérien et les frontières terrestres et maritimes.

L'organisation autoproclamée Etat islamique (Daech/ED), activant principalement en Irak et en Syrie, a diffusé dimanche une vidéo montrant le meurtre atroce de 21 hommes qu'il présente comme des otages égyptiens récemment kidnapés en Libye. L'Egypte a mené, lundi à l'aube, une attaque aérienne ciblée contre des positions de ce groupe terroriste.

Le Qatar soutient les efforts de l'Algérie pour le règlement de la crise en Libye et au Mali

Le vice-ministre qatari des Affaires étrangères chargé de la coopération internationale Mohamed Ben Abderrahmane Ben Jassem Al Thani a réaffirmé, lundi à Alger, le soutien de son pays aux efforts de l'Algérie pour le règlement de la crise en Li-

by et au Mali. Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience que lui a accordée le ministre des Affaires étrangères Ramtane Lamamra, le responsable qatari a indiqué avoir examiné «certaines questions politiques et réaffirmé le soutien perma-

ment au Qatar à l'Algérie».

La rencontre a été une «occasion pour évoquer les efforts de l'Algérie visant à trouver une solution aux crises libyenne et malienne, et affirmer le soutien du Qatar à ces efforts», a-t-il ajouté.

ALGÉRIE - IRAN

L'ambassadeur iranien salue les positions immuables de l'Algérie vis-à-vis des causes justes

L'ambassadeur iranien à Alger, Reza Ameri, a salué dimanche les «positions immuables de l'Algérie vis-à-vis des causes justes dont la cause sahraouie» et ses efforts en faveur des solutions pacifiques à de nombreuses crises. Lors d'une rencontre avec le président du groupe parlementaire d'amitié Algérie-Iran, Filali Ghouini, l'ambassadeur iranien s'est félicité de la convergence de vues des deux pays sur plusieurs questions tout en saluant les «positions immuables de l'Algérie vis-à-vis des causes justes» qui ont, a-t-il dit, donné «une forte impulsion» aux relations bilatérales. Par ailleurs, le diplomate iranien a salué l'expérience algérienne en matière de lutte antiterroriste. Les deux parties ont évoqué les «relations bilatérales et les moyens de renforcer la coopération économique dans divers domaines», selon un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN). M. Ghouini a souligné la nécessité d'encourager l'investissement entre les deux pays notamment dans les domaines de l'énergie et de l'industrie y compris l'industrie électronique.